

ÉDITIONS GALAAD

Inquisitiô

(Le message des trois anges), tome V

Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique
corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu

(Version revue et complétée – réédition)

**Livret 14 : Les sept étapes intrinsèques bibliques du
baptême destinées à la croissance chrétienne**

*1^{re} édition collector : l'Amour des Cieux
pour le salut du peuple chrétien*

IMPORTANT :

Livre gratuit ne peut être vendu.

Kenny Ronald MARGUERITE

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| ° 1 – Présentation des livrets..... | 6 |
| – 1.1. Contenu des livrets :..... | 11 |
| ° Les bases destinées à permettre à la pluie de l'arrière-saison de se déverser sur le peuple de Dieu..... | 14 |
| ° 2 – Les sept étapes intrinsèques bibliques du baptême destinées à la croissance chrétienne..... | 15 |
| – 2.1. La première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre..... | 17 |
| – 2.2. La deuxième étape du baptême : La repentance et la confession des péchés..... | 42 |
| – 2.3. La troisième étape du baptême : la confession du nom de Jésus-Christ..... | 74 |
| – 2.4. La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérer la mise à l'eau pendant le baptême..... | 87 |
| – 2.5. La cinquième étape du baptême : La prière de consécration et l'imposition des mains..... | 110 |
| – 2.6. La sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit..... | 124 |
| – 2.7. La septième étape du baptême : le baptême de feu (Les épreuves ante baptismales)..... | 144 |
| ° 3 – Une lumière pour l'avenir..... | 162 |
| ° 4 – Présentation du livre "Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV. La réalité de l'attaque du faux prophète et de l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie"..... | 179 |

Remerciements à mon amie Mme Nicole MARIE-LOUISE

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [*Romains 13 verset 7*].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger.

Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique.

L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

Dédicace à mon frère M. Terry LIONEL

Mon frère bien-aimé, selon les liens du sang et en Christ, je veux que tu saches que dans tes rêves et dans les miens, l'Esprit de Dieu m'a montré ta destinée.

Elle est grande, car tu es appelé à devenir l'un des plus puissants serviteurs de Dieu, de cette génération, un prophète de l'Éternel !

Pendant longtemps, des entraves t'ont retenu, cherchant à te cantonner à un état de chenille spirituelle prisonnière dans son cocon, et se matérialisaient par des liens tissés autour de toi, par des doctrines d'hommes iniques que ta religion t'avait inculquées et présentées comme étant la « *vérité* ».

Mais l'Esprit de Dieu t'a donné, en Jésus-Christ, de les briser pour devenir ce papillon édénique, destiné à prendre son envol.

Terry, sache que je t'aime infiniment !

Puisse ce livre contribuer à t'aider à être ce serviteur de Dieu, accompli et guidé en toutes choses par le Saint-Esprit, que notre Seigneur et maître Jésus-Christ, te destine à devenir.

ÉDITIONS GALAAD



*La culture est le levier permettant
aux Hommes de prétendre à
l'excellence.
Ne la négligeons pas.*

(De plume et d'action)

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD
Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE)
<http://kenny-ronald-marguerite.com>

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits
et responsable du contenu de ce livre.

1 Présentation des livrets

Pour introduire ce livre, je vous dirais que dans ces pages, se trouve une bonne nouvelle et je suis chargé de vous l'annoncer.

Eh oui ! Néanmoins, à l'instar des pièces qui ont deux faces, j'ai aussi une nouvelle moins bonne pour vous, car elle va ébranler toutes vos certitudes. Qu'en est-il ?

Soyez-rassuré, il ne s'agit ni plus, ni moins, que de nouvelles connaissances bibliques, auxquelles j'ai eu accès et que je veux partager. N'y voyez là, rien d'orgueilleux. Vous comprendrez, à la lecture de ce qui suit ! Pour amorcer la chose, je vous pose ces quelques questions :

Avez-vous la capacité de voir des événements avant qu'ils n'arrivent et œuvrez-vous en vue de les canaliser pour le bien ?

Avez-vous la capacité de dominer un démoniaque qui est habité d'une légion de démons ?

Avez-vous, sans avoir étudié, acquis la capacité de parler une nouvelle langue ? Etc.

Ces questions ont pour but de démontrer que les dons spirituels que le Saint Esprit donne, sont toujours accessibles de nos jours, même s'ils nous semblent extraordinaires !

Ces propos, pour certains, pourraient être assimilés à ceux d'un « *illuminé* », chérissant les arguties. Il n'en est rien ! Si vous poursuivez cette lecture, vous vous rendrez compte.

Cependant, comme je l'ai précisé précédemment, cette bonne nouvelle s'accompagne d'une mauvaise car pour obtenir ces dons, il nous faut renier bien des bases inculquées par nos religions respectives.

Prenons l'exemple de la religion que je connais le mieux, celle des adventistes du septième jour.

Ce livre est, Bible en mains, un véritable raz-de-marée qui vient s'abattre sur les fondations de votre foi, car il est avant tout destiné à la réforme de cette religion.

Pour poursuivre, je vous dirais que le scellement du peuple de Dieu par le Saint-Esprit, est au centre de la prédication de toutes les religions chrétiennes, et même ce concept est la colonne vertébrale de la religion adventiste du septième jour.

Pourtant, bien que ce concept soit maîtrisé, car tous savent que c'est l'Esprit de Dieu qui est habilité à cette œuvre et qui donne aussi des dons spirituels, a contrario, il n'en est pas de même de la réalité de ce scellement. *Quelle en est la répercussion ?*

En ce siècle, malheureusement, peu de personnes sont dans le cas de figure de Corneille et de sa famille [Actes 10], pour recevoir, à l'instar des disciples du Christ, l'onction du Saint-Esprit. Il est nécessaire, à ce stade, d'expliciter mes propos.

Je ne fais point allusion aux personnes qui, au sein du peuple de Dieu, maîtrisent plusieurs langues, après avoir étudié pour cela mais à celles qui reçoivent ce don du Saint-Esprit et s'expriment dans de nouvelles langues inconnues, jusqu'alors [Actes 2 versets 1-18] ou en prophétisant, comme il est écrit dans [Actes 19 versets 1-7].

Je ne fais pas non plus allusion à ceux qui disent avoir le don de chasser les démons, mais qui, à l'instar de ce qui est décrit dans [Actes 19 versets 13-17] risquent, un jour ou l'autre, de se retrouver battus par l'un d'eux et de devoir fuir nus.

Une des réalités que nous vivons en ce siècle, c'est que les dons spirituels, que donne le Saint-Esprit afin d'œuvrer puissamment pour le Seigneur, sont quasiment inexistantes.

J'emploie volontairement le terme « *quasiment inexistant* » car il n'est pas improbable que l'un de vous ait reçu autrement le Saint-Esprit et acquis la capacité, comme Paul, de guérir les malades par un simple touché, de prophétiser [Actes 19 versets 11-12], [Actes 27 versets 9-44] ou encore de parler une nouvelle langue, comme Pierre et les disciples [Actes 2 versets 1-16], etc.

Rien n'est impossible à Dieu ! Dans le cas contraire, j'invite tous les autres qui souhaitent recevoir des dons spirituels, à venir avec moi, faire cette promenade biblique qui, à mon sens, sera enrichissante.

Je vous laisse en juger par les versets qui émaillent ce livre et qui promettent que « *les portes des écluses des cieux seront ouvertes et l'Esprit de Dieu viendra vivre en nous* ».

Bien entendu, il y a des conditions à remplir pour cela, nous les découvrirons dans toutes les parties qui composent ce livre.

Pour continuer, je vous dirais que souvent, nous espérons une chose qui est déjà à nos côtés depuis fort longtemps, mais nous n'arrivons pas à l'êtreindre car nous sommes aveuglés.

C'est ce qui se passe en ce siècle, au sein des religions chrétiennes qui, telle l'Église adventiste du septième jour, attendent avec espérance que le Saint Esprit puisse se répandre sur leurs membres d'église comme « *la pluie de l'arrière-saison* ». Cette espérance réside dans la promesse que le Seigneur a fait à son peuple par le biais du prophète Joël [Joël 2 versets 23], [Joël 3 versets 1-5].

Beaucoup d'enfants de Dieu soupirent après cette promesse, certains passent toute une vie en espérant vivre cette prophétie et finissent par descendre dans la tombe sans en avoir fait l'expérience. Malheureusement, tous ceux qui espèrent ainsi en elle, le font en vain.

Pourquoi ? Certes, cette réalité est manifeste dans le texte de [Actes 2 versets 1-4, 16-18], où nous découvrons la promesse de la venue du Saint Esprit, comme la pluie de l'arrière-saison, faite par le Seigneur à son peuple, par le biais du prophète Joël.

Cette prophétie s'est pleinement accomplie, en ce sens où Jésus nous a promis qu'une fois donné, le Saint-Esprit demeurera éternellement avec nous [Jean 14 versets 16-18].

Donc, il est déjà au sein du peuple de Dieu, toutefois, notre infidélité l'empêche de vivre en nous.

La raison de cet état de fait, c'est que le Saint-Esprit ne peut vivre dans ceux qui ne sont pas fidèles aux Saintes-Écritures, leurs péchés les séparant du Seigneur [Actes 5 verset 32], [Ésaïe 59 versets 1-2].

Ainsi, le Saint-Esprit est bien là et avec lui, les dons spirituels promis, telle la pluie de l'arrière-saison mais, il y a un hic, c'est que, quand il se déverse sur le peuple de Dieu, nos péchés font barrage, tel un parapluie qui empêche cette eau céleste et vivifiante d'arriver sur nous.

Afin de changer les choses, il faut se détourner du mal et ne plus pratiquer les doctrines d'Homme au détriment de la parole de Dieu.

Il faut aussi résister au diable, tout en se soumettant à Dieu, c'est ainsi que la victoire nous sera donnée sur le démon et qu'il finira par fuir loin de nous [*Jacques 4 versets 7-10*].

Une fois ces bases mises en place, il nous faut faire une nouvelle alliance avec Jésus, par les liens du baptême. Nous retrouvons cette réalité dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Nous voyons ici que ceux qui, tout en ayant été baptisés, n'avaient pas reçu le Saint-Esprit ont été rebaptisés.

En fait, ce n'est qu'après avoir, entre autres, prié pour eux et imposé les mains, que le Saint-Esprit leur fut donné.

Quand on vient d'être baptisé et qu'aucun don spirituel n'est reçu, c'est le symbole que le Seigneur ne l'a pas agréé et de ce fait, l'Esprit de Dieu ne peut être reçu.

La raison, c'est que toutes les étapes du baptême n'ont pas été mises en place, nous retrouvons cette réalité dans le texte de [*Actes 19 versets 1-7*].

Le fait que le Saint-Esprit n'ait pas été donné, peut aussi signifier que, celui qui s'est fait baptiser, a pratiqué une iniquité lors de son baptême.

Cet acte pouvant être le fait de confesser des doctrines d'Homme, ce faisant, il perd la bénédiction qui est attachée au baptême, celle de recevoir l'Esprit de Dieu.

Nous allons dans un premier temps découvrir, dans ce livre, les doctrines qui transgressent la parole de Dieu et qui font que ceux qui se baptisent, ne peuvent pas recevoir le Saint-Esprit.

Ces coutumes, mises en exergue, sont celles pratiquées par la religion adventiste du septième jour, ce livre étant destiné à sa réforme, nous les décrypterons donc, Bible en main, afin de parvenir à purifier son dogme de telles choses.

Puis, dans un second temps, nous étudierons les sept étapes du baptême, permettant à la fois de recevoir le Saint-Esprit et au moins un don spirituel.

Comme vous le verrez, la réalité permettant d'avoir des dons spirituels, tient avant tout à l'obéissance portée à la parole de Dieu.

Ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons les recevoir du Saint-Esprit.

Pour poursuivre, je vous dirais que c'est un extrait d'un livre numérique plus volumineux, qui comporte *572 pages*, intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu* ».

Si vous souhaitez plus de précisions, lorsque je fais référence à un chapitre, vous pouvez le retrouver dans la version complète du livre.

Enfin, je tiens à préciser que cette version intégrale a été scindée en 16 livrets, dont celui-ci.

Le but de ces livrets est d'être dans un format plus maniable et transportable, en vous apportant un meilleur confort de lecture.

Ils vous permettront également de choisir plus facilement le thème qui vous convient.

Toutefois, ils sont tous mis à votre disposition en version numérique, livrets et livre en version intégrale.

Je vous invite à les télécharger sur mon site :

<https://kenny-ronald-marguerite.com/inquisitio-tome-v>.

Vous pouvez en faire profiter vos proches ou en parler autour de vous.

Bon à savoir :

La version intégrale de ce livre ainsi que ces livrets n'ont été corrigés qu'à *30 %* par un professionnel ou par mon amie Nicole, il y a donc des fautes dans leurs pages, veuillez m'en excuser.

Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné, et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat, je le fais donc paraître ainsi.

1.1 Contenu des livrets :

- ° **Livret 1** : Bases de réformes des doctrines chrétiennes présentant tous les écrits des prophètes comme faisant partie de l'Esprit de la prophétie.....11
 - 1.1. *La réalité des textes prophétiques bibliques* :.....15
 - 1.2. *Les autres types d'écrits des prophètes*.....26

- ° **Livret 2** : Différence entre les fruits que le Saint-Esprit donne de porter par le biais du don de connaissance et ceux par le don de prophétie.....39

- ° **Livret 3** : Réalité de l'obsolescence des prophéties qui débute une fois leurs révélations réalisées.....7

- ° **Livret 4** : Réalité de la réforme de la doctrine de « *l'Esprit de prophétie* » devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour.....69

- ° **Livret 5** : Réalité de la réforme de la doctrine de « *l'Église du reste* » devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour.....82

- ° **Livret 6** : Réalité de la mise en place pratique de la réforme des doctrines adventistes du septième jour, destinées à redonner au ministère des prophètes sa place.....98

- ° **Livret 7** : Réalité de la mise en place pratique de la réforme des doctrines adventistes du septième jour désacralisant les rêves et les visions.....113

| | |
|---|-----|
| ° Livret 8 : Réalité de la réforme de l'apostasie pratiquée par l'Église adventiste du septième jour..... | 139 |
| ° Livret 9 : Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice..... | 215 |
| ° Livret 10 : Les œuvres hors la loi de l'impudique corruptrice..... | 269 |
| ° Livret 11 : Découvrez les Églises qui pratiquent les œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par leurs baptêmes sataniques | 315 |
| ° Livret 12 : Les modalités de la réforme devant se faire au niveau des doctrines adventistes du septième jour en matière de baptême..... | 306 |
| – 12.1. <i>Base de l'application des mesures contre les bergers iniques qui ont exposé les brebis du Seigneur.....</i> | 325 |
| ° Livret 13 : Les choix funestes de l'oisillon précoce..... | 371 |
| ° Livret 14 : Les sept étapes intrinsèques bibliques du baptême destinées à la croissance chrétienne..... | 431 |
| – 14.1. <i>La première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre.....</i> | 393 |
| – 14.2. <i>La deuxième étape du baptême : La repentance et la confession des péchés.....</i> | 418 |
| – 14.3. <i>La troisième étape du baptême : la confession du nom de Jésus-Christ.....</i> | 450 |
| – 14.4. <i>La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérer la mise à l'eau pendant le baptême.....</i> | 463 |
| – 14.5. <i>La cinquième étape du baptême : La prière de consécration et l'imposition des mains.....</i> | 486 |
| – 14.6. <i>La sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit.....</i> | 500 |

– 14.7. *La septième étape du baptême : le baptême de feu (Les épreuves ante baptismales)*..... 520

° **Livret 15** : La réalité des saints (*peuple fidèle de Dieu*) face à la marque de la flétrissure que donne la bête.....558

° **Livret 16** : Modalités bibliques de la sortie du peuple fidèle de Dieu de Babylone.....559

*Les bases destinées à permettre à la pluie de
l'arrière-saison de se déverser sur le peuple de Dieu*

*« Nul ne peut prendre son envol en ayant à ses pieds des chaussures
de plomb. Les enfants de Dieu sont appelés à être des aigles,
des êtres célestes, naviguant par-dessus les nuages.*

*Cependant, triste réalité, le diable a réussi à les clouer au sol,
en les lestant de doctrines anti-bibliques.*

*À toi qui me lis, assure-toi que quand tu te présenteras devant ton
sauveur, tu ne seras pas rejeté à cause de tes iniquités ou de ta mollesse,
à l'instar de ceux qui sont décrits dans [Matthieu 7 versets 21-23] ou
comme les vierges folles [Matthieu 25 versets 1-13] ».*

[Citation de Kenny R. MARGUERITE].

2 Les sept étapes intrinsèques bibliques du baptême destinées à la croissance chrétienne

Pour commencer ce chapitre, je vous dirais que nous vivons dans un monde et dans un univers régis par des règles.

Le climat qui gère nos saisons en est un bel exemple. À cause de l'action de l'Homme en grande partie, nous assistons au dérèglement climatique, entraînant des cataclysmes de plus en plus nombreux.

Dieu a établi des règles en tout et particulièrement dans la nature.

Exemple : *Qui a déjà vu un arbre fleurir ou porter du fruit avant qu'il ne soit complètement constitué ?*

Prenez le cas du bananier, il ne porte ses fruits qu'après qu'un certain nombre de feuilles apparaissent, jamais avant !

Comme c'est le cas dans les réalités physiques du monde, il en est de même pour le monde spirituel.

L'image de la croissance chrétienne est, dans la Bible, comparée à celle d'une plante [Marc 4 versets 26-29].

Diverses étapes scandent et la croissance d'un arbre et celle du peuple de Dieu. Chacune d'elles ayant sa raison d'être pour le développement final de la plante et du chrétien.

La croissance Chrétienne, tout comme la germination des graines qui finissent par donner de beaux et grands arbres, va toujours dans un ordre croissant. Nous allons dans cette partie du livre, Bible en main, analyser les différentes étapes qui gèrent la nouvelle naissance chrétienne, en Christ.

Nous établirons les fondations du baptême biblique qui est la base de toute vraie vie chrétienne. Cette étude est d'importance, car le Saint-Esprit n'est donné que suite à un baptême parfaitement conforme à la parole de Dieu.

L'objectif de ce livre est d'apporter les bases bibliques régissant le baptême afin que ceux qui choisissent de se faire baptiser, qu'importe la religion qu'ils aient choisie, appliquent ces étapes obligatoires pour qu'à la sortie des eaux baptismales, ils reçoivent l'Esprit de Dieu.

Il est important de ne jamais perdre de vue que le Seigneur est un Dieu d'ordre et qu'il ne contrevient pas à ce qu'il a établi [1 Corinthiens 14 verset 33], [Nombres 23 verset 19].

Ce faisant, quand il instaure qu'un certain nombre d'étapes est nécessaire pour mener à bien une action, elles doivent toutes être observées pour que son plan s'accomplisse. Nous avons un bel exemple de cette réalité dans le texte de [2 Rois 5 versets 1-14].

Nous allons donc, dans ce chapitre, décortiquer les sept étapes, ainsi que les gestes et obligations nécessaires à un baptême agréé par Dieu.

Nous verrons aussi l'importance vitale et la raison d'être des épreuves qui inévitablement suivent le baptême pour la croissance chrétienne.

Grâce à ce chapitre vous serez apte, Bible en main, à déceler les incohérences, des doctrines humaines qui tout au long des siècles sont venues, telles des huîtres s'encastrant sur la coque d'un bateau, s'enraciner dans l'acte du baptême. Quelle en est la résultante ?

Comme le font toutes les doctrines humaines qui se substituent à la sainte parole de Dieu, elles annulent et anéantissent cette parole et par là même les promesses [Marc 7 versets 5-13].

La chrétienté est faible en ce siècle, parce que les religions qui la forment, ont délaissé le pur Évangile en vue de s'attacher, à des « fables » que des hommes ont habilement conçues et cela dès le baptême.

Ceux qui choisissent d'adhérer aux doctrines d'hommes au détriment des Saintes Écritures, sont considérés par Dieu comme des idolâtres [1 Samuel 15 versets 22-23].

Les 7 étapes bibliques du baptême que nous allons étudier dans ces lignes, sont celles qui sont obligatoires pour que la nouvelle stature du nouveau baptisé soit conforme à celle requise en Jésus.

Leur ordre est vital, car ceux qui brûlent l'une de ces étapes, ou ne la passent pas, s'exposent à de graves déconvenues. Nous le verrons !

Tous ceux qui désirent recevoir des dons du Saint-Esprit devront souscrire à un baptême conforme à la parole de Dieu.

2.1 La première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre

Je commencerais en vous disant que les fondations d'une chose détermineront son devenir.

En ce qui concerne le baptême, des règles ont été établi par Dieu et commencent dès que les Saintes Écritures sont prêchées en amont, bien avant la descente dans les eaux baptismales.

Malheureusement, force est de constater que les fondations qui sont mises en place, en la matière, au sein de toute la chrétienté, sont inconséquentes, et même bâties sur le sable. Nous le verrons !

Avant d'en venir au type de message devant être prêché en vue de préparer des intéressés au baptême, je vous invite avant cela à faire un petit tour dans la Bible en vue de découvrir les réalités qui sont liées aux fondations que nous édifions. Pour ce faire, je vous dirais qu'il est important de comprendre que le devenir d'une construction que nous édifions – et cela qu'elle soit littérale ou spirituelle – sera avant tout tributaire du type de terrain sur lequel nous la bâtissons.

Souvent, nous nous improvisons bâtisseur, mais nous ne construisons pas selon les normes, ni avec les bons matériaux ; la finalité est que le résultat est des plus désastreux.

La maison construite finira par sombrer en nous emportant dans son sillage. Ceci nous renseigne à ce propos :

« C'est pourquoi, quiconque entend ces paroles que je dis et les met en pratique, sera semblable à un homme prudent qui a bâti sa maison sur le roc. La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont jetés contre cette maison : elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur le roc.

Mais quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les met pas en pratique, sera semblable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable. La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et ont battu cette maison : elle est tombée, et sa ruine a été grande. » [Matthieu 7 versets 24-27, Bible Louis Segond].

Comme vous pouvez le constater, le type de terrain est déterminant afin que notre œuvre puisse perdurer, au niveau spirituel, seuls ceux qui bâtissent sur Jésus-Christ le roc éternel, auront un devenir.

Ce que nous venons de voir, en ce qui concerne les fondations d'une maison et son devenir, est aussi vraie pour une récolte.

Cette réalité est bien représentée dans la parabole du semeur, où nous découvrons les retombées que peut avoir la bonne semence sur divers types de terrain. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« Il leur parla en paraboles sur beaucoup de choses, et il dit : Un semeur sortit pour semer. Comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin : les oiseaux vinrent, et la mangèrent.

Une autre partie tomba dans les endroits pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre : elle leva aussitôt, parce qu'elle ne trouva pas un sol profond ; mais, quand le soleil parut, elle fut brûlée et sécha, faute de racines. Une autre partie tomba parmi les épines : Les épines montèrent, et l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans la bonne terre :

Elle donna du fruit, un grain cent, un autre soixante, un autre trente. Que celui qui a des oreilles pour entendre entende. [...]

Vous donc, écoutez ce que signifie la parabole du semeur.

Lorsqu'un homme écoute la parole du royaume et ne la comprend pas, le malin vient et enlève ce qui a été semé dans son coeur : Cet homme est celui qui a reçu la semence le long du chemin. Celui qui a reçu la semence dans les endroits pierreux, c'est celui qui entend la parole et la reçoit aussitôt avec joie ;

Mais il n'a pas de racines en lui-même, il manque de persistance, et, dès que survient une tribulation ou une persécution à cause de la parole, il y trouve une occasion de chute.

Celui qui a reçu la semence parmi les épines, c'est celui qui entend la parole, mais en qui les soucis du siècle et la séduction des richesses étouffent cette parole, et la rendent infructueuse.

Celui qui a reçu la semence dans la bonne terre, c'est celui qui entend la parole et la comprend ; il porte du fruit, et un grain en donne cent, un autre soixante, un autre trente. » [Matthieu 13 versets 3-9, 18-23, Bible Louis Segond].

Ici, la bonne semence représente la parole de Dieu, la terre quant à elle est présentée comme étant le cœur (*donc l'esprit*) de ceux qui reçoivent cet enseignement divin.

Pour avoir une bonne récolte, il faut avant tout que le terrain soit préparé et débarrassé de toutes pierres, épines qui pourraient gêner.

Il faut aussi que toute terre qui a été piétinée et est devenue dure, soit bêchée afin que les graines puissent croître.

Ici c'est la partie où le prédicateur appelle ceux qui l'écoutent à ne plus regarder à leurs problèmes et les fortifie afin qu'ils puissent devenir victorieux, il leur explique ce qu'ils n'ont pas compris etc.

Une fois que tout cela est fait, la semence peut être semée, et qui une fois arrivée dans une bonne terre ou nulle pierre, nul terrain damé, nul épine ne se trouve, donnera des fruits abondants.

La résultante sera que des âmes seront sauvées pour le Seigneur.

Ce que nous venons de voir, c'est ce qui doit se passer dans l'absolu, mais nous savons que la perfection n'est pas de ce monde.

Bien que le type de terrain et son bon entretien soient essentiels à une bonne récolte, un autre élément des plus important déterminera le devenir de celle que l'on aura. Ainsi, un terrain fertile peut aussi porter en abondance un autre type de fruit, car la récolte que l'on fera est avant tout déterminée par le type de semence qui est mise en terre.

Cette réalité, nous le retrouvons dans la parabole du blé et de l'ivraie, que je vous invite à lire : « *Il leur proposa une autre parabole, et il dit : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui a semé une bonne semence dans son champ. Mais, pendant que les gens dormaient, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le blé, et s'en alla.*

Lorsque l'herbe eut poussé et donné du fruit, l'ivraie parut aussi. Les serviteurs du maître de la maison vinrent lui dire : Seigneur, n'as-tu pas semé une bonne semence dans ton champ ?

D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ? Il leur répondit : C'est un ennemi qui a fait cela. Et les serviteurs lui dirent :

Veux-tu que nous allions l'arracher ? Non, dit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le blé. Laissez croître ensemble l'un et l'autre jusqu'à la moisson, et, à l'époque de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en gerbes pour la brûler, mais amassez le blé dans mon grenier. [...]

Il répondit : Celui qui sème la bonne semence, c'est le Fils de l'homme ; le champ, c'est le monde ; la bonne semence, ce sont les fils du royaume ; L'ivraie, ce sont les fils du malin ; L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; la moisson, c'est la fin du monde ;

Les moissonneurs, ce sont les anges. Or, comme on arrache l'ivraie et qu'on la jette au feu, il en sera de même à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité : Et ils les jetteront dans la fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père.

Que celui qui a des oreilles pour entendre entende. » [Matthieu 13 versets 24-30, 37-43, Bible Louis Segond].

Avant tout, il est à noter que bien qu'ici les deux semences – le bon grain et l'ivraie – ne sont pas présentées comme étant des enseignements, cette réalité ressort dans la parabole du semeur.

Ainsi, si la bonne semence représente la parole de Dieu, l'ivraie, donc la mauvaise semence, représente les enseignements frelatés que le diable distille par le biais de ces serviteurs.

Ce faisant, cette parabole nous présente aussi deux types de prédicateurs qui sont symbolisés comme étant des semeurs qui sèment des graines. Alors que le maître du terrain et ces serviteurs ont semé de la bonne semence (*l'Évangile*), son ennemi et ces serviteurs de leur côté sèment de l'ivraie – qui représente des préceptes d'homme, qui sont appelés doctrine de démon [1 *Timothée* 4 versets 1-5].

Cette parabole représente l'œuvre du salut. D'un côté nous avons le peuple fidèle de Dieu qui prêche l'Évangile pur, en Jésus-Christ.

Cette semence, quand elle arrive dans des cœurs qui sont prêts, porte du fruit, et les gagne pour la vie éternelle.

D'un autre côté, nous avons les serviteurs du démon [2 *Corinthiens* 11 versets 13-15], qui sèment l'ivraie qui représente les enseignements pernicieux et anti bibliques, basés sur des doctrines d'homme, au détriment de la parole de Dieu.

Ainsi, la semence qui sera reçue dans le cœur (*esprit*) déterminera que nous devenions des enfants de Dieu ou des enfants du démon.

C'est aussi elle qui définira si l'on portera le sceau de Dieu ou la marque de la bête.

Pour approfondir cette réalité, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)* ».

Dans la lignée de ce que nous venons de voir, je vous dirais qu'il existe, selon moi, une réalité biblique que la majeure partie de la chrétienté connaît, mais n'arrive pas à percevoir la portée.

Lisons ceci pour le découvrir : « *Malheur à vous, spécialistes de la loi et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes l'accès au royaume des cieux ; Vous n'y entrez pas vous-mêmes et vous ne laissez pas entrer ceux qui le voudraient. [...]*

Malheur à vous, spécialistes de la loi et pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la mer et la terre pour faire un converti et, quand il l'est devenu, vous en faites un fils de l'enfer deux fois pire que vous. » [Matthieu 23 versets 13 et 15, Bible Segond 21].

L'enseignement que l'on reçoit d'un enseignant spirituel peut, dès le début nous formater, afin de devenir un enfant de la géhenne, donc une personne destinée à avoir la marque de la bête et finir brûler en enfer. Ce faisant, combien important est-il de faire attention aux enseignements ante baptismal que vous recevez, car ils deviendront la base de votre foi et détermineront votre devenir.

Voici comment cette réalité est présentée dans le Saint Livre : « *Quand l'un dit : Moi, je suis de Paul ! et un autre : Moi, d'Apollos !*

N'êtes-vous pas des hommes ? Qu'est-ce donc qu'Apollos, et qu'est-ce que Paul ? Des serviteurs, par le moyen desquels vous avez cru, selon que le Seigneur l'a donné à chacun.

J'ai planté, Apollos a arrosé, mais Dieu a fait croître, en sorte que ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu qui fait croître.

Celui qui plante et celui qui arrose sont égaux, et chacun recevra sa propre récompense selon son propre travail.

Car nous sommes ouvriers avec Dieu.

Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu. Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, j'ai posé le fondement comme un sage architecte, et un autre bâtit dessus.

Mais que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit dessus.

Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ. Or, si quelqu'un bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, l'oeuvre de chacun sera manifestée ;

Car le jour la fera connaître, parce qu'elle se révélera dans le feu, et le feu éprouvera ce qu'est l'oeuvre de chacun.

Si l'oeuvre bâtie par quelqu'un sur le fondement subsiste, il recevra une récompense. Si l'oeuvre de quelqu'un est consumée, il perdra sa récompense ; pour lui, il sera sauvé, mais comme au travers du feu.

Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ; car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes. » [1 Corinthiens 3 versets 4-17, Bible Louis Segond].

Quand on entreprend de bâtir notre foi, afin que nous devenions le temple du Saint-Esprit, il nous faut faire très attention à comment nous le faisons, et sur qui ou quoi elle est basée.

Ceux qui nous enseignent, aussi méritants soient-ils, ne sont que des instruments, destinés à nous apporter la parole de Dieu comme une eau pure et vivifiante. Ce faisant, ils ne doivent pas altérer l'Évangile, mais le porter comme l'Esprit de Dieu l'a établie.

Le seul matériau qui soit à l'épreuve du feu – qui ici symbolise la parole de Dieu [Jérémie 23 versets 28 et 29], [Jérémie 4 verset 14] –, c'est la parole de Dieu elle-même, qui est Jésus [Jean 1 versets 1-5, 14].

Ce texte nous présente aussi une autre réalité qui est la nécessité d'avoir un plan afin que notre foi, notre maison spirituelle, soit construite de façon efficiente.

Ici, nous avons découvert que Jésus est les fondations de la maison, et c'est sur cette base que cette dernière doit être bâtie. Le Seigneur étant un Dieu d'ordre, il faut que ceux qui bâtissent, le fassent avec sagesse, donc selon un plan que Jésus-Christ, le Grand architecte, a établi.

Exemple : *prenons le cas d'une maison littérale, si l'on ne monte que des murs, sans des poteaux pour soutenir l'édifice, avec le poids de la structure, le tout finira par s'écrouler. La vie de ceux qui occuperaient un tel édifice serait en danger. En outre, une maison où l'on aurait oublié de mettre des fenêtres serait sombre, chaude, une tombe, donc invivable.*

Ainsi, même si nous construisons notre foi sur la parole de Dieu, il faut le faire selon le canevas adéquat que le Seigneur a institué.

Sans cela, notre devenir est en danger. Nous allons maintenant découvrir les bases premières devant être mises en place afin qu'à l'issue du baptême, nous devenions le temple du Saint-Esprit.

Voici ce que nous apprenons à ce propos dans la Bible : *« Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. » [Marc 16 versets 15-16, Bible Louis Segond].*

Il est à noter que le premier pas menant au salut, n'est pas le baptême mais c'est la foi, car c'est celui qui croira, puis qui sera baptisé qui sera sauvé. Mais cette foi ne sort pas du néant, car elle doit être nourrie par des enseignements, c'est pour cela que le Seigneur a donné comme mission à son peuple, de prêcher l'Évangile.

Voici ce que nous apprend le Saint Livre à ce propos :

« Que dit-elle donc ? La parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton coeur. Or, c'est la parole de la foi, que nous prêchons. Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé.

Car c'est en croyant du coeur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut, selon ce que dit l'Écriture : Quiconque croit en lui ne sera point confus. [...]

Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru ? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche ?

Et comment y aura-t-il des prédicateurs, s'ils ne sont pas envoyés ? selon qu'il est écrit : **Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles ! [...] Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ.** » [Romains 10 versets 8-11, 13-15, 17, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce texte qui nous porte aussi des éléments :

« *Jésus leur parla de nouveau, et dit : Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. [...] Et il dit aux Juifs qui avaient cru en lui :*

Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » [Jean 8 versets 12, 31-32, Bible Louis Segond].

Pour parvenir au salut, il faut croire dans son cœur et confesser de la bouche, que nous croyons en Jésus-Christ, en son ministère sacrificiel qu'il a fait pour nous. Néanmoins, pour que la foi puisse naître, il faut que cette bonne nouvelle du salut soit prêchée, car la conviction vient de ce qui est enseigné à partir des Saintes Écritures.

C'est la vérité, donc la Parole de Dieu – qui est Jésus lui-même [Jean 1 versets 1-18, 29-30] – qui rend libre [Jean 8 verset 32], mais pour que cela puisse se faire il faut qu'elle parvienne à ceux qui ont besoin.

C'est pour cela que le Seigneur a donné à son peuple mandat, afin que sa Parole soit prêchée à toute la création. Ceci nous renseigne :

« *Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde.* » [Matthieu 28 verset 18-20, Bible Louis Segond].

Prêcher l'Évangile est important, mais si ce qui est enseigné n'a pas en lui la vie, c'est en vain que le prédicateur a donné de son temps. Nous allons maintenant considérer certaines réalités liées au baptême, qui nous apprend comment nous pouvons hériter de la nouvelle vie en Christ, par ce biais.

La première chose que nous allons prendre en compte est que baptême ne rime pas toujours avec scellement par le Saint-Esprit, donc vie nouvelle en Jésus-Christ. Dans le texte qui suit, que nous avons déjà eu à considérer, se trouve cette réalité :

« *Pendant qu'Apollon était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Éphèse. Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ? Ils lui répondirent :*

Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Il dit : De quel baptême avez-vous donc été baptisés ?

Et ils répondirent : Du baptême de Jean. Alors Paul dit : Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus.

Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient.

Ils étaient en tout environ douze hommes. » [Actes 19 versets 1-7, Bible Louis Segond].

Le point que je veux mettre ici en exergue est l'importance de la formation spirituelle, basée sur la parole de Dieu que, celui qui veut se faire baptiser doit recevoir.

Ici, ces hommes ont été baptisés, mais il ne leur a pas été apporté les rudiments en ce qui concerne l'œuvre du Saint-Esprit. Ce faisant, les fondations qu'ils ont reçues étaient bancales. Cette réalité est due au fait que la foi ne sort pas du néant, et a un processus de mise en place bien défini que l'Esprit de Dieu a établi, en Jésus-Christ et que nous avons vu et qui est notifié dans [Romains 10 versets 8-17].

Il faut que la parole de Dieu soit enseignée afin que la foi puisse prendre vie en celui qui l'écoute. En outre, voici ce que fait aussi en nous les Saintes Écritures que nous lisons :

« Déjà vous êtes purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée. » [Jean 15 verset 3, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce qui suit :

« Vous avez été libérés de cette manière futile de vivre que vous ont transmise vos ancêtres et vous savez à quel prix.

Ce n'est pas par des biens qui se dévaluent comme l'argent et l'or. Non, il a fallu que le Christ, tel un agneau pur et sans défaut, verse son sang précieux en sacrifice pour vous.

Dès avant la création du monde, Dieu l'avait choisi pour cela, et il a paru, dans ces temps qui sont les derniers, pour agir en votre faveur. Par lui, vous croyez en Dieu, qui l'a ressuscité des morts et lui a donné la gloire. Ainsi votre foi et votre espérance sont tournées vers Dieu.

Par votre obéissance à la vérité, vous avez purifié votre être afin d'aimer sincèrement vos frères.

Aimez-vous donc ardemment les uns les autres de tout votre coeur. Car vous êtes nés à une vie nouvelle, non d'un homme mortel, mais d'une semence immortelle : la Parole vivante et éternelle de Dieu. » [1 Pierre 1 versets 18-23, Bible Semeur].

La parole de Dieu est le biais par lequel nos coeurs (*nos esprits*) sont purifiés, quand nous obéissons à ce qu'ils nous enseignent.

Nous découvrons aussi que la nouvelle naissance en Christ se fait par le biais de l'étude diligente de la semence immortelle de Dieu, qui est sa Parole vivante et éternelle, qui n'est autre que Christ, lui-même.

Tout cela nous permet de marcher en renouveau de vie !

Ainsi, sans l'étude diligente de la parole de Dieu, avant le baptême, point de nouvelles naissances, en Christ.

Ce que nous venons de voir nous permet de nous rendre compte de la place fondamentale que doit tenir dans nos vies l'enseignement de la parole de Dieu, avant que l'on ne soit baptisé, car sans son étude diligente, il n'est pas possible de naître à nouveau.

Comme la foi vient de ce que l'on entend, qui est lui-même tiré de la parole de Dieu, si les bases spirituelles qui sont étudiées ante baptême, ne sont pas les Saintes Écritures mais des doctrines d'hommes, l'Esprit de Dieu ne pourra pas faire naître la foi dans le coeur du futur baptisé.

Il ne pourra pas non plus être purifié, ni transformé à l'image de Jésus. *Son baptême sera donc un bain sans savon !*

Ce faisant, même en ayant été baptisé si nous n'avons pas été fondé, avant cela sur la parole de Dieu, nous demeurons des êtres qui ne peuvent maîtriser les choses de Dieu. Dans [1 Corinthiens 2 versets 9-16] celui qui est ainsi, est appelé un homme animal.

Pour poursuivre et pour imager tout ce que nous venons de voir, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que nous devenons ce que nous mangeons et cela, dans la réalité comme dans le monde spirituel. Deux tables et deux repas différents sont dans le monde spirituel dressés devant nous et voici comment ils sont présentés :

« Je suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. C'est ici le pain qui descend du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde. Là-dessus, les Juifs disputaient entre eux, disant : Comment peut-il nous donner sa chair à manger ?

Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-mêmes. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle ;

Et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage.

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui. [...] C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie.

[...] Dès ce moment, plusieurs de ses disciples se retirèrent, et ils n'allaient plus avec lui. Jésus donc dit aux douze : Et vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller ? Simon Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. » [Jean 6 versets 48-56, 63, 66-68, Bible Louis Second].

Considérons aussi ceci : **« Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience [...]**

En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon ministre de Jésus Christ, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as exactement suivie. Repousse les contes profanes et absurdes. Exerce-toi à la piété » [1 Timothée 4 versets 1-2, 6-7, Bible Louis Second].

Finissons avec cet autre texte très à propos : « *C'est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie. Je parle comme à des hommes intelligents ;*

Jugez vous-mêmes de ce que je dis. La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion au sang de Christ ?

Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps de Christ ? Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps ;

Car nous participons tous à un même pain. Voyez les Israélites selon la chair : Ceux qui mangent les victimes ne sont-ils pas en communion avec l'autel ?

Que dis-je donc ? Que la viande sacrifiée aux idoles est quelque chose, ou qu'une idole est quelque chose ? Nullement. Je dis que ce qu'on sacrifie, on le sacrifie à des démons, et non à Dieu ;

Or, je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur, et la coupe des démons ; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur, et à la table des démons. » [1 Corinthiens 10 versets 13-21, Bible Louis Second].

Jésus est la parole de Dieu, il est en tant que tel le pain de vie, ceux qui étudient les Saintes Écritures sont en communion avec lui car ils mangent à sa table et le met d'excellence qu'il leur donne, est sa chair.

A contrario, tous préceptes qui transgressent les Saintes Écritures sont des doctrines de démons. Ceux qui les étudient en les mettant en pratique, mangent à la table du diable et sont en communion avec lui.

Ainsi, notre destinée éternelle est déterminée par quel type de nourriture spirituelle nous choisissons de consommer aux quotidiens, la parole de Dieu où toutes doctrines qui la transgressent.

Il nous faut choisir la parole de Dieu, si nous voulons avoir la vie, celle que seul Christ donne, et qu'il donne en abondance, dans cette vie et éternellement.

Pour continuer, je vous dirais qu'un fait important est que, c'est l'Esprit de Dieu qui donne vie aux Saintes Écritures dans nos cœurs et nous permet, petit à petit, verset après verset d'être transformé à l'image de Jésus, lui qui est la parole de Dieu que nous étudions.

Voici comment cette réalité est présentée : « *Or, le Seigneur c'est l'Esprit ; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.* »

Nous tous qui, le visage découvert, contemplons comme dans un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur, l'Esprit. » [2 Corinthiens 3 versets 17-18, Bible Louis Segond].

Forts de tout ce que nous venons d'étudier, nous comprenons que tout enseignement spirituel qui contrevient à ce que la parole de Dieu a établi, ne peut vivifier, donc donner par le Saint-Esprit la vie.

Ainsi, pour que la vie puisse venir dans le cœur de celui qui est intéressé par le baptême, il faut que l'Évangile pur lui soit prêché.

Nous allons maintenant nous intéresser aux bases de connaissances incontournables qui devront être enseignées à partir des Saintes Écritures en vue de pouvoir être baptisé.

Le socle, les fondations, sont d'apprendre à connaître Jésus ; pour ce faire, le mystère du salut devra être présenté au travers des textes bibliques. Il faut Présenter Jésus, avant sa venue sur terre en chair, pendant son pèlerinage parmi nous, son retour auprès du père et sa prochaine venue, etc.

Mais c'est surtout l'histoire de sa passion et de son couronnement comme Roi des rois et Seigneur des seigneurs qui doit être contée, afin qu'en contemplant notre sauveur, les cœurs soient purifiés, et que les intéressés au baptême soient petit à petit, de grâce en grâce, transformés à l'image de Christ.

Cet exemple est celui que nous laisse la parole de Dieu et qui présente la conversion de l'eunuque Éthiopien [Actes 8 versets 27-39].

C'est en commençant par le texte [Ésaïe 53], que Philippe l'a instruit, puis il lui a présenté tout ce qui concerne le salut manifesté en Christ. Ceci nous renseigne :

« Philippe prit alors la parole et, en partant de ce passage de l'Écriture, il lui annonça la Bonne Nouvelle de Jésus. » [Actes 8 verset 35, Bible Louis Segond].

En outre, il faut que les bases qui qualifient les saints, donc le peuple sanctifié du Seigneur, soient étudiées diligemment. Pour les découvrir, je vous invite à lire ce qui suit : « **C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.** » [*Apocalypse 14 verset 12, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ce qui suit : « *Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus.* » [*Apocalypse 12 verset 17, Bible Louis Segond*].

Comme vous pouvez le constater, les saints, donc ceux qui ont fait alliance avec Jésus et qui sont sanctifiés en lui, gardent les commandements de Dieu et la foi de Christ.

Nous avons déjà vu que le témoignage de Jésus est aussi « *l'Esprit de prophétie* » qui consiste en ce que le Saint-Esprit puisse donner des nouvelles révélations, donc des prophéties, au peuple de Dieu.

La loi, quant à elle, englobe toute recommandation, ou ordre que le Seigneur nous laisse dans les Saintes Écritures.

Maintenant, ce point acté, revenons à la réalité que nous avons découvert dans le texte de [*Romains 10 versets 8-11, 13-15, 17*].

Nous avons déjà vu que la foi ne vient pas du néant, mais la parole de Dieu doit être enseignée à celui qui recherche le Seigneur et s'il n'y a pas d'enseignant, il ne peut y avoir de foi qui grandisse. Ainsi, comment les saints pourront-ils maîtriser les commandements de Dieu et surtout la prophétie, s'ils ne sont pas enseignés en la matière ?

On ne peut garder et professer que ce que l'on nous a enseigné, cette réalité est très manifeste à l'Église adventiste du septième jour.

Pour en savoir plus, je vous invite à lire le chapitre intitulé « *Réalité de la réforme de la doctrine de "l'Esprit de prophétie" devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour* ».

Nous avons vu comment plus de 20 millions de personnes professent des doctrines erronées et anti bibliques en ce qui concerne la réalité de la prophétie, tout cela ayant pour balbutiement les enseignements ante baptismaux, que cette religion distille.

Il faut désormais que ce soient les vraies bases de la loi et surtout de la prophétie, qui soit enseignées, non seulement aux intéressés au baptême mais aussi à tous ceux qui portent le nom de chrétien.

L'étude diligente des bases de la prophétie, nous l'avons déjà vu, est très importante, car c'est par ce biais que le Seigneur nous parle et il promet que dans ces derniers temps où nous sommes, le Saint-Esprit donnera des rêves et des visions à son peuple.

Il les fera donc par ce biais prophétisé. Pour que le plus grand nombre de chrétiens et d'intéressés au baptême puissent se former, donc être enseignés, il faut qu'il y ait, comme je l'ai déjà présenté, des écoles des prophètes.

Pour comprendre l'utilité d'étudier les rudiments de la loi ainsi que ceux de la prophétie, avant de se faire baptiser, il nous faut prendre en compte les réalités qui sont présentées ici : **« Néanmoins, le solide fondement de Dieu reste debout, avec ces paroles qui lui servent de sceau [...] »** [2 *Timothée 2 verset 19, Bible Louis Segond*].

Le sceau de Dieu, c'est sa Parole, c'est sa loi et le témoignage de Jésus (*la prophétie*) qui scellent, par l'Esprit de Dieu, celui qui s'unit à Christ. Cette réalité est présentée comme étant le nom du Christ et celui de son père qui se trouvent sur le front de ceux qui sont scellés en Jésus [*Apocalypse 14 verset 1-5*].

Pour découvrir ces réalités, je vous invite à lire cet extrait de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)* ».

Pour comprendre ce que représente le nom dans le langage prophétique, il nous faut ne pas perdre de vue que les symboles qui nous sont présentés, sont des allégories, des énigmes destinées à présenter autre chose. Maintenant, cette mise au point faite, continuons. Pour décrypter le symbole du « *nom* » dans le langage prophétique, je vous invite à lire ceci :

« J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. Ils étaient à toi, et tu me les as donnés ; Et ils ont gardé ta parole.

Maintenant ils ont connu que tout ce que tu m'as donné vient de toi. Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données ; Et ils les ont reçues, et ils ont vraiment connu que je suis sorti de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé. » [Jean 17 versets 6-8, Bible Louis Segond].

Le nom représente la connaissance. Ici, Jésus dit avoir fait connaître le nom de son père à ses disciples et précise qu'il leur a porté toutes les paroles de son père.

Il est à noter que pour moi, ce texte était explicite, mais mon amie Nicole m'a fait remarquer que le lien direct entre le nom et les enseignements n'était pas clairement établi.

Pour ce faire, je vous invite donc à lire le texte qui suit en deux versions différentes. Voici la première : « *En effet, Jésus dit à Dieu : « **J'annoncerai ton nom à mes frères et à mes sœurs.***

Au milieu de l'assemblée, je chanterai ta louange. » [Hébreux 2 verset 12, Bible Parole de Vie].

Complétons avec cette deuxième version : « *Il déclare en effet : « **O Dieu, je veux parler de toi à mes frères, je veux te glorifier devant toute l'assemblée.*** » [Hébreux 2 verset 12, Bible en Français Courant].

Dans la première version de ce texte, Jésus promet à son père qu'il annoncera son nom à ses frères et sœurs, donc, il fera connaître ses enseignements, au peuple de Dieu.

Dans la deuxième version, en lieu et place du mot « **nom** », c'est « **parler** » que nous trouvons. Ainsi, parler de Dieu, présenter sa Sainte Parole revient à annoncer son nom.

Ce texte en deux versions, que nous venons de considérer, présente la même réalité, vue précédemment dans [Jean 17 versets 6-8].

Ce texte qui suit, présenté également dans deux versions différentes, nous montre encore, s'il en est besoin, que le nom symbolise les enseignements. En voici la première :

« *Mais le Seigneur lui dit : Va, car cet homme est un instrument que j'ai choisi, pour porter mon nom devant les nations, devant les rois, et devant les fils d'Israël ; et je lui montrerai tout ce qu'il doit souffrir pour mon nom.* » [Actes 9 versets 15-16, Bible Louis Segond].

Découvrons maintenant la deuxième version : « *Mais le Seigneur lui dit : Va ! car j'ai choisi cet homme pour me servir :*

Il fera connaître qui je suis aux nations étrangères et à leurs rois, ainsi qu'aux Israélites. Je lui montrerai moi-même tout ce qu'il devra souffrir pour moi. » [Actes 9 versets 15-16, Bible Semeur].

Ce texte est la suite du récit présentant la rencontre fracassante et des plus aveuglantes, que Saul (*Paul*) fit avec Jésus-Christ. Ici, nous avons une partie du dialogue qui s'est tenu entre le Seigneur et Ananias, et dans la première version le Seigneur dit que *Saul* est destiné à faire connaître son « **nom** » (*celui du Seigneur*) aux nations.

Il est aussi dit que Dieu lui montrera tout ce qu'il devra souffrir pour son « **nom** ». Dans la deuxième version, « **qui je suis** » et « **pour moi** » remplacent le mot « **nom** ». Il est vrai qu'ici, un lien direct n'est pas fait entre le terme « *nom* » et un enseignement devant être porté. Néanmoins, cette réalité est implicite.

Pour le comprendre, il nous faut considérer le témoignage que Saul devait mener devant les nations, pour leur faire connaître le Seigneur et également la cause de ses souffrances qui avaient été ici prophétisées. Pour ce faire lisons ceci : « **Je vous déclare, frères, que l'Évangile qui a été annoncé par moi n'est pas de l'homme ;**

Car je ne l'ai ni reçu ni appris d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ. *Vous avez su, en effet, quelle était autrefois ma conduite dans le judaïsme, comment je persécutais à outrance et ravageais l'Église de Dieu, et comment j'étais plus avancé dans le judaïsme que beaucoup de ceux de mon âge et de ma nation, étant animé d'un zèle excessif pour les traditions de mes pères.*

Mais, lorsqu'il plut à celui qui m'avait mis à part dès le sein de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce, de révéler en moi son Fils, afin que je l'annonçasse parmi les païens [...] » [Galates 1 versets 11-16, Bible Louis Segond].

Complétons notre étude avec ces versets : « **C'est pour cet Évangile que j'ai été établi prédicateur et apôtre, chargé d'instruire les païens.**

Et c'est à cause de cela que je souffre ces choses ; Mais j'en ai point honte, car je sais en qui j'ai cru, et je suis persuadé qu'il a la puissance de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là. » [2 *Timothée 1 versets 11-12, Bible Louis Second*].

De ces deux textes, on en retire que les différents termes employés « **nom** », « **qui je suis** » et « **pour moi** », sont utilisés pour retracer l'œuvre que Paul devait mener pour le Seigneur et la raison de ses souffrances se résume en un seul mot « **l'Évangile** ».

Ainsi, le fait de porter le nom de Dieu aux nations symbolise sa Sainte Parole devant leur être enseignée, ce qui confirme, une fois de plus, que le symbole prophétique « **nom** » est synonyme d'enseignements ou de doctrines devant être portés à d'autres.

Découvrons un autre texte en deux versions différentes, qui nous présente aussi la réalité du « *nom* » d'une personne comme étant le symbole qui représente ses enseignements.

Commençons par cette première version : « **En effet, c'est pour le nom du Christ qu'ils ont pris la route, et ils n'ont rien demandé à ceux qui ne connaissent pas Dieu.** » [3 *Jean 1 verset 7, Bible Parole de Vie*].

Voici la deuxième version : « **En effet, c'est pour proclamer le Christ qu'ils sont partis sans rien accepter de la part des non-croyants.** » [3 *Jean 1 verset 7, Bible Semeur*].

Ces deux textes, cette fois avec les vocables, l'un de « **nom** », l'autre de « **proclamer** » confirment qu'il s'agit bien d'enseignements à diffuser. Revenons maintenant au message du troisième ange, nous avons vu qu'il présentait deux peuples bien distincts, le premier concerne les « *candidats* » à la marque de la bête et l'autre, ceux bibliquement appelés les saints.

Ces derniers, le peuple fidèle de Dieu, portent son nom à un endroit assez inhabituel selon ce qui est dit par la prophétie.

Pour le découvrir lisons ceci : « **Je regardai, et voici, l'agneau se tenait sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avaient son nom et le nom de son Père écrits sur leurs fronts. [...] Ils suivent l'agneau partout où il va.**

Ils ont été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'agneau ; et dans leur bouche il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles. » [*Apocalypse 14 verset 1, 4-5, Bible Louis Segond*].

Avant de développer ce que nous trouvons ici, j'aimerais, non radoter mais remettre en lumière ce que nous avons déjà étudié :

J'ai volontairement voulu vous présenter un grand nombre de textes bibliques utilisant le terme « nom » pour qu'il ne subsiste aucun doute quant à sa signification, il symbolise dans tous les cas, prophétiquement parlant, les enseignements, la connaissance.

Nous pouvons d'emblée déduire que ce ne sont pas physiquement les patronymes du Seigneur et celui de l'agneau – symbole, qui représente Jésus [*1 Pierre 1 verset 19*], [*Ésaïe 53 versets 7-8*], [*Jean 1 verset 29*] – que les serviteurs fidèles de Dieu portent sur leur front.

Ces symboles sont là pour attester que ces serviteurs fidèles se conforment à la fois à la parole (*enseignements*) de Jésus et à celle de Dieu. Nous voilà arrivés à la fin de cette étude tirée de mon autre livre.

Pour continuer, je vous dirais que tous ceux donc, qui n'auront pas étudié diligemment ces deux pôles de la parole de Dieu, la loi et la prophétie, ne pourront pas être scellés, car ils sont les sceaux divins.

Étudier de façon parcimonieuse ou pas du tout ces bases amènera à être rejeté par le Seigneur.

On ne peut être scellé avec une parole de Dieu que l'on ne maîtrise pas ou n'a pas étudié, car le Saint-Esprit n'a pas pu faire naître la foi de ce que l'on étudie dans nos cœurs.

Cette foi venant, nous l'avons vu, de ce que nous étudions.

Dans le texte qui suit, un exemple des plus marquants nous est donné de ceux, qui seront rejetés par le Seigneur, pour avoir été négligents et n'avoir pas pris le temps d'étudier de façon diligente la parole de Dieu :

« Alors le royaume des cieus sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, allèrent à la rencontre de l'époux.

Cinq d'entre elles étaient folles, et cinq sages. Les folles, en prenant leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles ;

Mais les sages prirent, avec leurs lampes, de l'huile dans des vases. Comme l'époux tardait, toutes s'assoupirent et s'endormirent.

Au milieu de la nuit, on cria : Voici l'époux, allez à sa rencontre !
Alors toutes ces vierges se réveillèrent, et préparèrent leurs lampes. Les folles dirent aux sages :

Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. Les sages répondirent : Non ; Il n'y en aurait pas assez pour nous et pour vous ; Allez plutôt chez ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous. Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva ;

Celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et la porte fut fermée. Plus tard, les autres vierges vinrent, et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous.

Mais il répondit : Je vous le dis en vérité, je ne vous connais pas. Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour, ni l'heure. »
[Matthieu 25 versets 1-13, Bible Louis Segond].

Ce qui manqua aux vierges folles, ce fut de l'huile, ce symbole représente le temps passé à l'étude de la Parole de Dieu sous la direction de l'Esprit de Dieu [1 Jean 2 versets 20-21, 27], [Exode 29 verset 7], [Actes 10 verset 38].

En faisant la somme de ces textes, nous apprenons que l'huile représente l'onction, qui est le symbole représentant le Saint-Esprit qui est donné. Ainsi, Jésus a été oint du Saint-Esprit.

Nous découvrons aussi que ceux qui ont reçu l'onction du Seigneur, sont enseignés par lui, donc par le Saint-Esprit.

Ainsi, le symbole de l'huile représente la parole de Dieu qui est étudiée diligemment, sous la conduite du Saint-Esprit qui la rend vivante en nous, elle nous vivifie [Jean 5 verset 63].

Le Seigneur n'est pas un Dieu de demi-mesure mais il est un Dieu d'ordre [1 Corinthiens 14 verset 33], il veut que ceux qui le cherchent – entre autres, en étudiant sa Parole – le fassent de tout leur cœur.

Voici ce que le Seigneur demande à ce propos :

« Vous me cherchez, et vous me trouverez, si vous me cherchez de tout votre coeur. Je me laisserai trouver par vous, dit l'Éternel [...] » [Jérémie 29 versets 13-14, Bible Louis Segond].

Les vierges folles ont appris douloureusement cette leçon à leurs dépens. L'huile étant le symbole des études diligentes que l'on mène dans les Saintes Écriture, sous la direction du Esprit-Esprit, on ne peut donc pas en donner à quelqu'un d'autre.

Nul ne peut entrer dans le cerveau d'une autre personne et lui absorber ces connaissances.

La nonchalance des vierges folles leur a couté leur noce avec l'agneau, (*l'entrée dans la vie éternelle, avec Christ*).

Le sceau de Dieu étant formé de sa loi et de la foi en Jésus (*la prophétie*), comme ce sont ces bases qui scellent, par le Saint-Esprit, à l'issu du baptême, si elles n'ont pas été assimilées, l'alliance de Dieu en Christ ne se fait pas, et la vie éternelle n'est pas la clef.

Celui qui en arrive là est tel un mort-vivant, car il est mort avec Christ en descendant sous les eaux du baptême, mais n'ayant pas reçu le Saint-Esprit, il n'est pas ressuscité avec Jésus.

Il est donc un mort-vivant spirituel !

La faute en revient aux doctrines d'hommes qu'il a pratiquées et professées avant le baptême, car elles ont annulé la bénédiction contenue dans l'alliance qu'il a faite avec Jésus par le baptême.

Ayant par ses actions renier l'alliance faite en Christ, il ne peut porter le sceau de Dieu.

Pour continuer, je vous dirais que nous avons déjà vu la réalité devant être celle du type d'enseignement, devant être portée à ceux qui désirent être baptisés, néanmoins il nous faut une base exhaustive.

Pour ce faire, je m'en vais maintenant vous présenter, Bible en main, le B.A-BA des enseignements devant être acquis, en vue de se lier à Jésus par le baptême.

Pour ce faire, je vous invite à lire ceci : « *Ainsi, tournons-nous vers un enseignement d'adulte, en laissant derrière nous les premiers éléments du message chrétien. Nous n'allons pas poser de nouveau les bases de ce message :*

La nécessité de se détourner des actions néfastes et de croire en Dieu, l'enseignement au sujet des baptêmes et de l'imposition des mains, l'annonce de la résurrection des morts et du jugement éternel.

Progressons ! C'est là ce que nous allons faire, si Dieu le permet. » [Hébreux 6 versets 1-3, Bible en Français Courant].

Pour une meilleure compréhension de ce texte, découvrons-le dans cette autre version : « *C'est pourquoi ne nous attardons pas aux notions élémentaires de l'enseignement relatif au Christ.*

Tournons-nous plutôt vers ce qui correspond au stade adulte, sans nous remettre à poser les fondements, c'est-à-dire :

L'abandon des actes qui mènent à la mort et la foi en Dieu, l'enseignement sur les différents baptêmes, l'imposition des mains, la résurrection des morts et le jugement éternel.

Nous allons donc nous occuper de ce qui correspond au stade adulte, si Dieu le permet. » [Hébreux 6 versets 1-3, Bible Semeur].

Pour vous présenter ce texte dans ces deux versions avec mes mots, je vous dirais qu'il exhorte le peuple de Dieu à passer du stade d'enfant spirituel à celle d'un adulte dans la foi. L'objectif est notre progression spirituelle en Christ.

Il nous est donné ici « les premiers éléments du message chrétien » aussi présentés comme étant les « notions élémentaires de l'enseignement relatif au Christ ».

Tout cela peut aussi être comparé au lait spirituel destiné aux jeunes dans la foi, donc aux bébés spirituels [Hébreux 5 versets 11-14], [1 Pierre 2 versets 1-3].

Ce lait spirituel, que ceux qui viennent à Christ doivent étudier en vue de devenir des adultes spirituels, est ici présenté comme étant composé des éléments qui suivent :

1) Les notions élémentaires de l'enseignement relatif au Christ :

Dans cette partie seront enseignées les bases qui gèrent la vie de Christ, avant sa venue en chair, pendant qu'il était sur terre, le ministère qu'il mène au ciel, ainsi que les modalités de son second retour en gloire.

Dans cette thématique se trouvent aussi les nouveaux messages que Jésus nous laisse par le biais du Saint-Esprit, en vue de nous guider, donc la prophétie [*Jean 16 versets 12-15*], [*2 Pierre 1 versets 19-21*], etc.

2) La nécessité de se détourner des actions néfastes menant à la mort :

Cette partie des enseignements est appelée à présenter la réalité des fruits de la chair qui sont contraires aux fruits de l'Esprit, ainsi que la possibilité en Jésus-Christ d'avoir la victoire sur la loi du péché qui est en nous [*Galates 5 versets 16-25*], [*Romains 7 versets 14-25*].

L'objectif est de ne plus chercher à aimer le monde, d'apprendre à se soumettre à Dieu et à résister au diable en vue d'avoir sur lui la victoire [*Jacques 4 versets 1-10*].

Cette partie présente la base de la vraie repentance que le Seigneur attend de nous et sans laquelle le baptême est caduc [*Actes 2 versets 38-39*] ; la finalité sera de bruler dans l'étang de feu, etc.

3) La nécessité de croire en Dieu (la foi dans le Seigneur) :

Ici la base d'enseignement est fondée sur l'obéissance que nous devons avoir de la parole de Dieu, et surtout de ces commandements.

Car celui qui dit Aimer Dieu et qui transgresse ces commandements est un menteur et nul menteur ne peut hériter du royaume de Dieu [*1 Jean 2 versets 3-5*], [*Apocalypse 22 verset 15*].

Dans cette partie sera étudiée en priorité la réalité de la loi de Dieu qui a été magnifiée en Jésus-Christ.

Pour découvrir cette base d'enseignement, voir mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *La réalité de la loi que Dieu a magnifiée en son fils Jésus-Christ* ».

4) L'enseignement au sujet des baptêmes :

L'enseignement devant être porté en la matière, vous avez eu plus qu'un aperçu dans ce livre.

5) L'enseignement sur l'imposition des mains :

Les rudiments de l'imposition des mains vous sont présentés à la partie intitulée « *la cinquième étape du baptême : la prière de consécration et l'imposition des mains* ».

6) L'annonce de la résurrection des morts :

Ici, ce message est d'importance car plusieurs résurrections des morts se feront, ceux ayant été fidèles à Dieu seront à ses côtés et jugeront les hommes et les anges, et les autres seront jetés dans l'étang de feu.

Comprendre les tenants et aboutissants de la doctrine biblique sur la réalité de la résurrection des morts, permet entre autres de ne plus adhérer à des doctrines, comme celle du purgatoire, ou la réincarnation.

Pour en savoir plus, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » aux chapitres « *Non-sens, origine païenne et retombées néfastes de la doctrine du purgatoire* », « *Différence dans la Bible entre l'enfer et l'enfer de feu, et les doctrines humaines qui ont travesti ces notions* ».

7) L'annonce du jugement éternel :

Ici, nous sommes directement liés au message des trois anges apocalyptiques, qui présente la réalité du jugement de Dieu par lequel tout être humain et tout démon devront passer.

La base de ce jugement est notifiée dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » dans les parties formant le chapitre « *La raison d'être du message du troisième ange apocalyptique* ».

Pour finir, je vous dirais que vu tout ce que nous avons étudié dans ce livre, nous comprenons combien il nous faut être vigilants à l'enseignement spirituel que l'on nous porte. Ceci nous renseigne :

« Garde ton cœur en toute vigilance car de lui dépendent les limites de la vie. » [*Proverbes 4 verset 23, Traduction œcuménique de la Bible (2010)*].

Avant de poursuivre, il est important de noter qu'ici le symbole du cœur est celui qui est spirituel et représente notre esprit, et est aussi symbolisé comme étant la terre où la parole de Dieu est semée [*Hébreux 8 verset 10*], [*Matthieu 13 verset 19*].

Il nous faut donc être très vigilants à l'enseignement que l'on nous porte, surtout celui qui est de nature spirituelle. Dans ce texte, nous découvrons des modalités afin de préserver nos esprits : **« Aussitôt les frères firent partir de nuit Paul et Silas pour Bérée. »**

Lorsqu'ils furent arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

Ces Juifs avaient des sentiments plus nobles que ceux de Thessalonique ; Ils reçurent la parole avec beaucoup d'empressement, et ils examinaient chaque jour les Écritures, pour voir si ce qu'on leur disait était exact. » [*Actes 17 versets 10-11, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : **« N'éteignez pas l'Esprit. Ne méprisez pas les prophéties. Mais examinez toutes choses ; retenez ce qui est bon ; Abstenez-vous de toute espèce de mal. »** [*1 Thessaloniens 5 versets 19-22, Bible Louis Segond*].

Il nous faut toujours agir comme les Béréens, en analysant tous enseignements qui nous sont portés, en les exposant à la lumière de la parole de Dieu. Ne pas agir ainsi, c'est s'exposer à de grands risques !

C'est la vérité qui rend libre, il nous faut donc toujours marcher dans la lumière et œuvrer tel le Béréens. Ce que je dis, vous devez le mettre en place en commençant en premier lieu par mes écrits, qui doivent être criblés en les passant par le sas des Sainte Écritures.

Celui qui marche dans la lumière ne craint pas que ces œuvres soient sondées, mes écrits sont donc des livres ouverts pour vous, l'objectif est votre sanctification.

2.2 La deuxième étape du baptême : La repentance et la confession des péchés

Pour introduire cette partie, je vous dirais que mon ressenti est que les diverses religions protestantes, en ayant voulu se désolidariser avec l'Église catholique, ont rejeté d'office la confession des péchés que l'on fait, entre autres, à une personne consacrée.

Malheureusement, en la matière ce fut une grande erreur et une grande faiblesse pour le protestantisme.

Hum... en m'écoutant, plusieurs en sont peut-être venus à penser que je « chasse sur les terres de la papauté »... mais, ce n'est pas le cas, car ce que j'avance, a des fondations tirées des Saintes Écritures, c'est donc un commandement divin !

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : **« Confessez donc vos péchés les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris. La prière fervente du juste a une grande efficace.**

Élie était un homme de la même nature que nous : Il pria avec instance pour qu'il ne plût point, et il ne tomba point de pluie sur la terre pendant trois ans et six mois. Puis il pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit.

Mes frères, si quelqu'un parmi vous s'est égaré loin de la vérité, et qu'un autre l'y ramène, qu'il sache que celui qui ramènera un pécheur de la voie où il s'était égaré sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés. » [Jacques 5 versets 16-20, Bible Louis Segond].

Ce qui est présenté ici est d'une grande importance, car la confession des péchés est non seulement commandée par le Seigneur dans sa sainte Parole, mais avec elle, il y joint aussi l'injonction de prier les uns pour les autres.

En outre, nous avons ici la promesse de l'exaucement de la prière du juste comme il en a été pour Élie.

Ainsi, quand un serviteur de Dieu prie pour des péchés qui lui ont été confiés en confessions, le Seigneur promet de l'exaucer. Ce qui implique aussi de pardonner les dits péchés qui lui ont été présentés.

Ici, ce qui est le plus important à comprendre, n'est pas tant la confession, mais à qui elle est faite et quelle puissance se trouve entre les mains des serviteurs de Dieu. Pour le comprendre, je vous invite à lire dans un premier temps ce qui suit, et qui présente ce qui se passait dans l'ancienne alliance qui est, selon moi, des plus instructifs :

« L'Éternel dit à Aaron : Toi et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez la peine des iniquités commises dans le sanctuaire ; [...] Fais aussi approcher de toi tes frères, la tribu de Lévi, la tribu de ton père, afin qu'ils te soient attachés et qu'ils te servent, lorsque toi, et tes fils avec toi, vous serez devant la tente du témoignage.

Ils observeront ce que tu leur ordonneras et ce qui concerne toute la tente ; mais ils ne s'approcheront ni des ustensiles du sanctuaire, ni de l'autel, de peur que vous ne mouriez, eux et vous.

Ils te seront attachés, et ils observeront ce qui concerne la tente d'assignation pour tout le service de la tente.

Aucun étranger n'approchera de vous. Vous observerez ce qui concerne le sanctuaire et l'autel, afin qu'il n'y ait plus de colère contre les enfants d'Israël. [...] Toi, et tes fils avec toi, vous observerez les fonctions de votre sacerdoce pour tout ce qui concerne l'autel et pour ce qui est en dedans du voile :

C'est le service que vous ferez. Je vous accorde en pur don l'exercice du sacerdoce. L'étranger qui approchera sera mis à mort. » [Nombres 18 versets 1-5, 7, Bible Louis Segond].

Finissons avec ce qui suit : **« La première alliance avait aussi des ordonnances relatives au culte, et le sanctuaire terrestre. Un tabernacle fut, en effet, construit. [...]**

Or, ces choses étant ainsi disposées, les sacrificateurs qui font le service entrent en tout temps dans la première partie du tabernacle ; et dans la seconde le souverain sacrificateur seul entre une fois par an, non sans y porter du sang qu'il offre pour lui-même et pour les péchés du peuple.

Le Saint-Esprit montrait par là que le chemin du lieu très saint n'était pas encore ouvert, tant que le premier tabernacle subsistait. » [Hébreux 9 versets 1-2, 6-8, Bible Louis Segond].

Le sacerdoce qu'un membre du peuple de Dieu recevait avant la mort expiatoire de Jésus, le consacrait comme prêtre pour le Seigneur.

Deux types de prêtres officiaient pour le Seigneur, les souverains sacrificateurs et les sacrificateurs qui étaient à leurs services et faisaient partie de la tribu de Lévi, appelé les lévites.

Ici, nous voyons que les sacrificateurs étaient chargés, par le Seigneur, de lui porter journallement les péchés des membres de son peuple et qu'une fois par année, c'était le souverain sacrificateur qui prenait la relève, en vue de purifier, dans le lieu très saint, tous les péchés qu'ils ont commis durant l'année.

Nous découvrons aussi que si un sacrificateur osait entrer dans la seconde partie du temple, non seulement il commettait un péché, mais faisait pécher tous ceux qui officiaient, souverain sacrificateur inclus.

Maintenant ces bases posées découvrons les modalités du service que chaque catégorie de prêtre menait pour le Seigneur en lisant ceci :

« Si c'est quelqu'un du peuple qui a péché involontairement, en faisant contre l'un des commandements de l'Éternel des choses qui ne doivent point se faire et en se rendant ainsi coupable, et qu'il vienne à découvrir le péché qu'il a commis, il offrira en sacrifice une chèvre, une femelle sans défaut, pour le péché qu'il a commis.

Il posera sa main sur la tête de la victime expiatoire, qu'il égorgera dans le lieu où l'on égorge les holocaustes.

Le sacrificateur prendra avec son doigt du sang de la victime, il en mettra sur les cornes de l'autel des holocaustes, et il répandra tout le sang au pied de l'autel. [...]

C'est ainsi que le sacrificateur fera pour cet homme l'expiation du péché qu'il a commis, et il lui sera pardonné. » [Lévitique 4 versets 27-30, 35, Bible Louis Segond].

Nous découvrons dans ces textes, que quand un membre du peuple de Dieu avait péché, en vue qu'il puisse être pardonné, il y avait des étapes devant être mises en place :

La première consistait à prendre conscience de sont péchés. La seconde à se munir d'un animal à sacrifier. La troisième consiste à faire lui-même le sacrifice.

*La quatrième étape n'était pas en son pouvoir car c'est le sacrificateur qui prenait la relève et devait prendre le sang de cette bête en vue de mettre en place des actes cérémoniels destinés à faire l'expiation du péché de cette personne.
Suite à cela le péché était pardonné par le Seigneur.*

En lisant ce que ces textes présentent, on peut avoir l'impression que dans tout cela, il n'y avait pas de place pour la confession des péchés, mais il n'en est rien. Pour le comprendre lisons ce qui suit :

« L'Éternel parla à Moïse, et dit : Parle aux enfants d'Israël :

Lorsqu'un homme ou une femme péchera contre son prochain en commettant une infidélité à l'égard de l'Éternel, et qu'il se rendra ainsi coupable, il confessera son péché, et il restituera dans son entier l'objet mal acquis, en y ajoutant un cinquième ; il le remettra à celui envers qui il s'est rendu coupable. » [*Nombres 5 versets 5-7, Bible Louis Segond*].

En lisant ce texte, on pourrait croire que quand il est fait ici mention de confesser ces péchés, il s'agit à cette époque de le faire au Seigneur, sans avoir à passer par un homme consacré du peuple de Dieu, puis nous allons restituer l'objet que nous avons mal acquis.

Mais il n'en est rien ! Pour comprendre comment en réalité les choses se passaient, je vous invite à lire ce qui suit : *« Alors Josué dit à Hacan: Mon fils, donne, je te prie, gloire à l'Éternel le Dieu d'Israël, et fais-lui confession ; et déclare-moi, je te prie, ce que tu as fait ;*

Ne me le cache point. Et Hacan répondit à Josué, et dit :

J'ai péché, il est vrai, contre l'Éternel le Dieu d'Israël, et j'ai fait telle et telle chose. J'ai vu parmi le butin un beau manteau de Sinhar, deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or du poids de cinquante sicles ; je les ai convoités, je les ai pris ;

Et voilà ces choses sont cachées en terre au milieu de ma tente, et l'argent est sous le manteau. » [*Josué 7 versets 19-21, Bible Louis Segond*].

Ici nous voyons qu'Acan a dû confesser son péché à Josué qui était le chef du peuple de Dieu [*Deutéronome 34 verset 9*].

Cette confession est des plus détaillés et présente tout ce qu'il avait fait. Ce que nous venons de voir est des plus importants, car voici ce qui doit en réalité se faire pour les péchés qui étaient amenés (*confessés*), par le peuple de Dieu au sacrificateur :

« Aaron posera ses deux mains sur la tête du bouc vivant, et il confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et toutes les transgressions par lesquelles ils ont péché ; Il les mettra sur la tête du bouc, puis il le chassera dans le désert, à l'aide d'un homme qui aura cette charge. Le bouc emportera sur lui toutes leurs iniquités dans une terre désolée ; il sera chassé dans le désert. » [*Lévitique 16 versets 21-22, Bible Louis Segond*].

Le souverain sacrificateur, c'est ce qu'était Aaron [*Esdras 7 verset 5*], devait poser ses mains sur la tête du bouc et il devait confesser sur lui toutes les iniquités, transgressions et péchés des enfants d'Israël.

Ainsi, si ces derniers ne les lui avait pas confessé comment aurait-il pu les connaître et les confesser ? Dans ce que nous venons de voir nous découvrons que sans la confession des péchés à un serviteur de Dieu, point de pardon n'était possible pour celui qui était en faute.

Il est important de préciser que ce qui se passait à cette époque au sein du temple terrestre (*maison de Dieu*) était une matérialisation de ce qui se passe dans le sanctuaire céleste [*Hébreux 8 versets 3-5*].

À partir du moment où Jésus nous a rachetés par son divin sacrifice, un changement radical s'est produit au niveau du sanctuaire divin.

Le texte qui suit nous renseigne à ce propos : **« La Loi donnée au peuple d'Israël repose sur le sacerdoce lévitique. Or, s'il avait été possible d'atteindre la perfection par ce sacerdoce, pourquoi était-il nécessaire d'établir un autre prêtre, dans la ligne de Melchisédek, et non pas dans la ligne d'Aaron ?**

Or, ce changement de sacerdoce entraîne forcément un changement de loi. Car les affirmations du texte que nous venons de citer concernent un prêtre qui est d'une autre tribu que celle de Lévi, une tribu dont aucun membre n'a jamais été affecté au service de l'autel. Comme on le sait bien, en effet, notre Seigneur est issu de la tribu de Juda, et Moïse n'a jamais parlé de sacerdoce pour cette tribu.

Cela devient plus évident encore quand on considère ce fait :

C'est sur le modèle de Melchisédek qu'un autre prêtre a été établi ; et il n'est pas devenu prêtre en vertu d'une règle liée à la filiation naturelle, mais par la puissance d'une vie indestructible.

Car il est déclaré à son sujet : Tu es prêtre pour toujours dans la ligne de Melchisédek. D'une part donc, la règle antérieure se trouve abrogée parce qu'elle était impuissante et inutile. [...]

Mais Jésus est devenu prêtre en vertu d'un serment que Dieu a prononcé quand il lui a dit : Le Seigneur l'a juré, il ne reviendra pas sur son engagement : tu es prêtre pour toujours. Ainsi, Jésus est devenu le garant d'une alliance meilleure. De plus, de nombreux prêtres se succèdent parce que la mort les empêche d'exercer leurs fonctions à perpétuité. Mais Jésus, lui, parce qu'il demeure éternellement, possède le sacerdoce perpétuel.

Voilà pourquoi il est en mesure de sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, puisqu'il est toujours vivant pour intercéder en leur faveur auprès de Dieu.

Jésus est donc bien le grand-prêtre qu'il nous fallait : il est saint, pleinement innocent, indemne de tout péché, séparé des pécheurs et il a été élevé plus haut que les cieux. Les autres grands-prêtres sont obligés d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour leurs propres péchés, ensuite pour ceux du peuple.

Lui n'en a pas besoin, car il a tout accompli une fois pour toutes, en s'offrant lui-même. *Les grands-prêtres institués par la Loi sont des hommes marqués par leur faiblesse. Mais celui que Dieu a établi grand-prêtre par un serment solennel, prononcé après la promulgation de la Loi, est son propre Fils, et il a été rendu parfait pour toujours.* » [Hébreux 7 versets 11-18, 21-28, Bible Semeur].

Complétons avec ce qui suit : « [...] Nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu [...] » [Hébreux 4 verset 14, Bible Louis Segond].

Ici nous découvrons un changement radical qui se fait dans l'organisation de la maison de Dieu, car le monopole que les lévites, donc de la tribu de Lévi, avait et où ils étaient les seuls à pouvoir prétendre devenir des prêtres du Seigneur a été abolie.

Le nouveau souverain sacrificateur, qu'est Jésus ne faisait pas partie de cette tribu, mais de celle de Juda. Ce qui est une grande réforme, car jamais un prêtre n'avait jusque-là été originaire d'une autre tribu que celle de Lévi. Ici un renouveau de la loi venait d'être instauré.

Ainsi, Jésus est devenu souverain sacrificateur, non par le biais d'une filiation humaine mais en vertu d'un serment divin, de Dieu le père, qui la établit prêtre éternellement.

Dès lors le ministère des anciens sacrificateurs, donc des prêtres, a été abrogé car devenant inutile, car il devait encore et encore rendre des sacrifices, à Dieu pour les péchés du peuple, et étant mortel, leur ministère ne durait qu'un temps.

De son côté Christ a offert l'ultime sacrifice destiné à pardonner tous les péchés passés, présent et à venir de ceux qui l'accepte comme sauveur personnel [*Hébreux 10 versets 1-22*].

Ainsi, une fois que la nouvelle alliance que Dieu fit en Christ, a été acté, désormais, nous l'avons vue, le souverain sacrificateur ultime c'est Jésus et dans le texte qui suit nous découvrons qui sont ces sacrificateurs, donc ces prêtres :

« [...] Car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu par ton sang des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation ; Tu as fait d'eux un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu [...] » [*Apocalypse 5 versets 9-10, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ce qui suit : **« Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis [...] »** [*1 Pierre 2 verset 9, Bible Louis Segond*].

Désormais, les sacrificateurs du Seigneur ne sont plus des hommes qui sont consacrés de père en fils pour le service de Dieu et faisant partie de la tribu de Lévi, donc des lévites [*Exode 28, versets 1, 41-43*], [*Deutéronome 18 versets 1-2*], [*Lévitique 21 verset 8*], mais tous ceux qui font alliance avec Christ.

Jésus étant désormais le souverain sacrificateur ultime de Dieu et son peuple a reçu de lui son sacerdoce, il devient donc des ministres de Dieu, ces sacrificateurs. Pour approfondir ce que nous venons de voir, je vous dirais que souvent nous professons une chose sans vraiment en comprendre sa réelle portée ou sa signification intrinsèque.

Ce faisant, nous agissons selon des bases erronées que nous avons reçus de nos parents ou de nos enseignants spirituels au détriment de la vérité ou de la vraie réalité de cette chose.

C'est ce qui se passe selon moi pour les chrétiens de toutes dénominations en ce qui concerne ce qui est notifié dans les textes de [1 Pierre 2 verset 9], [Apocalypse 5 versets 9-10].

Développons cette réalité pour mieux assoir notre étude.

En faisant la synthèse de ces deux textes nous apprenons qu'en Jésus-Christ, le peuple de Dieu est désormais une nation sainte, un sacerdoce royal, un royaume où se trouve des saints dont les membres sont des sacrificateurs.

Ce qui est écrit ici beaucoup le connaissent et la confesse, sans le comprendre. Afin d'être aux claires sur les réalités que je viens de présenter, il nous faut nous arrêter sur la réalité d'une définition que nous venons de découvrir, le terme « *sacerdoce* ».

Pour comprendre ce que qualifie ce terme, lisons ceci : « **Puis tu revêtiras Aaron des vêtements sacrés, tu l'oindras pour le consacrer et il exercera pour moi la fonction de prêtre.**

Tu feras aussi avancer ses fils et tu les revêtiras de tuniques. Tu les oindras comme tu auras oint leur père et ils exerceront pour moi la fonction de prêtre ; leur onction leur conférera le sacerdoce à perpétuité, de génération en génération. » [Exode 40 versets 12-15, Bible Semeur].

Comme vous pouvez le constater le sacerdoce que Dieu donne à un membre de son peuple consiste à faire de lui un sacrificateur, donc un prêtre. Ainsi, le Seigneur fait de ces enfants un saint sacerdoce, une nation où chaque membre est un prêtre.

Jusque-là je sais que ces notions sont généralement bien maîtrisées par le peuple de Dieu, mais la capacité que tout enfant de Dieu acquière, en Jésus, et lui permettant de pardonner les péchés de son prochain, en tant que sacrificateur divin, est, selon moi, moins compris ou appliqué.

Pour comprendre cette réalité, il nous faut avant tout prendre en compte en quoi consistent les nouveaux ministères du souverain sacrificateur, qu'est Jésus, et le comparer à ce qu'il en était de celui de ses anciens homologues. Pour ce faire lisons ce qui suit :

« Mais celui qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que, par la grâce de Dieu, il souffrît la mort pour tous. [...] En conséquence, il a dû être rendu semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, pour faire l'expiation des péchés du peuple » [Hébreux 2 versets 9 et 17, Bible Louis Segond].

Ici nous découvrons que le ministère de Jésus-Christ en tant que souverain sacrificateur est, hormis la partie sacrificielle qui fut abolie, exactement le même qu'avant sont divin sacrifice.

Christ a pour objectif de faire l'expiation des péchés des êtres humains, plus particulièrement des membres de son peuple. Ceux qui reconnaissent et confessent leur péché à Jésus, il le leur pardonne, mais ceux qui refuseront de le faire, demeureront avec leur iniquité.

Nous comprenons ainsi, que si tel est le ministère de Christ en tant que souverain sacrificateur, celui de ces sacrificateurs est aussi de la même nature que ceux du passé, excepter, les alinéas des cérémonies consistant à sacrifier un animal.

Ainsi, de même que le sacrificateur avait jadis, la mission de mettre en place les modalités qui permettaient que les péchés du peuple soient ou non pardonné, ce même pouvoir est entre les mains des nouveaux, qui sont formés de tous les enfants de Dieu.

Voici désormais le pouvoir que le Seigneur met entre les mains de son peuple, en Jésus-Christ : **« Accorde-toi donc avec Dieu, fais la paix avec lui. Ainsi tu connaîtras de nouveau le bonheur. Accepte l'instruction émanant de sa bouche, prends à coeur ses paroles.**

[...] Car alors tu feras tes délices du Tout-Puissant, tu lèveras le visage vers Dieu. Oui, tu l'imploreras, et il t'exaucera, et tu t'acquitteras des vœux que tu as faits. Aux décisions que tu prendras répondra le succès, et, sur tous tes chemins, brillera la lumière.

Et si quelqu'un est abattu, tu le relèveras, car Dieu vient au secours de qui baisse les yeux. Il délivrera même celui qui est coupable. C'est grâce à tes mains pures que cet homme sera sauvé. » [Job 22 versets 21-22, 26-30, Bible Semeur].

Complétons avec cet autre texte des plus à propos : « **Nous avons auprès de lui cette assurance, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute. Et si nous savons qu'il nous écoute, quelque chose que nous demandions, nous savons que nous possédons la chose que nous lui avons demandée.** »

Si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne mène point à la mort, qu'il prie, et Dieu donnera la vie à ce frère, il la donnera à ceux qui commettent un péché qui ne mène point à la mort. [...] » [1 Jean 5 versets 14-16, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « **Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.** » [Jean 20 verset 23, Bible Louis Segond].

Celui qui choisit d'être un avec le Seigneur, reçoit paix et bonheur venant de lui. En outre, une des grâces que le Seigneur lui accorde est que, quand il prie, donc élève vers lui sa face, il sera exaucé.

Le Seigneur nous donne aussi l'assurance que tout ce que nous demandons, selon sa volonté, donc qui n'est pas destiné à la glorification du moi [Jacques 4 versets 1-6], il nous l'accorde.

La chose est telle que nous avons l'assurance que quoi que ce soit que nous demandons au Seigneur, nous le possédons déjà par la foi.

Cette réalité que nous venons de découvrir n'est pas seulement pour nos besoins propres, mais quand nous prions pour notre prochain, le Seigneur nous promet aussi d'exaucer notre demande.

Ainsi, quand notre frère a péché contre le Seigneur, il lui pardonnera, lui redonnera donc la vie, ce qui permettra que Christ revienne vivre en lui par le Saint-Esprit.

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous avons l'assurance que, quand par la prière nous intercédons pour une personne devant Dieu, elle sera pardonnée, et cela même si elle est coupable.

Tout cela est une bonne nouvelle pour nous, le peuple de Dieu, mais ce n'est pas fini, car Dieu nous accorde une grâce supplémentaire, et qui n'est pas des moindre, car il nous donne le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés des êtres humains. Nous comprenons donc, que si une personne est coupable d'une quelconque faute, donc péché, et vient nous le confesser, en Jésus-Christ, nous le peuple de Dieu, nous avons la capacité de le lui pardonner ou non.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il semble avoir une antinomie entre le fait que le peuple de Dieu doit intercéder auprès du Seigneur pour le pardon des péchés de leur prochain et le fait que chaque enfant de Dieu à désormais la capacité de pardonner les péchés des hommes.

Oui, si nous avons le pouvoir de pardonner les péchés de notre prochain, pourquoi devons-nous prier pour que Dieu les pardonne ?

Pour comprendre comment ces deux choses peuvent cohabiter de façon efficiente, nous devons en revenir à ce qu'il en était pour Jésus.

Pour ce faire je vous invite à lire ce qui suit : « *Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous sommes mutuellement en communion, et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché.*

Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité. Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous. [...]

Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste.

Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. » [1 Jean 1 verset 7 à 1 Jean 2 verset 2, Bible Louis Segond].

Nous retrouvons ici ces deux réalités vues plus avant :

D'un côté nous apprenons que si nous confessons nos péchés, Jésus est fidèle et juste pour nous les pardonner, et nous avons déjà vu que c'est lui qui fait l'expiation des péchés en tant qu'ultime souverain sacrificateur divin [Hébreux 2 verset 17].

Et d'un autre côté, il nous est dit qu'il est notre avocat auprès du Père, donc il intercède auprès de lui pour nos péchés.

Tout cela semble contradictoire, mais en vue de bien comprendre de quoi il s'agit, il nous faut nous intéresser au texte qui suit, qui nous présente la relation entre Jésus et son Père :

« J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité ;

Car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera.

Tout ce que le Père a est à moi ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il prend de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera. » [Jean 16 versets 12-15, Bible Louis Segond].

Nous découvrons ici une réalité qui est des plus instructifs !

Nous apprenons que tout ce qui est à Dieu le Père est à Jésus et qu'il peut en disposer à sa guise. Cette réalité est aussi vraie pour la toute-puissance et l'autorité suprême de Dieu le Père qui a été remis entre les mains de son fils [Hébreux 2 versets 5-10], [Éphésiens 1 versets 17, 20-22], [1 Corinthiens 15 versets 3-4, 22, 24, 27-28].

Ainsi, la toute-puissance étant entre les mains de Jésus, il a en ce qui concerne les péchés des êtres humains, au minimum *5 casquettes* :

Jésus en tant que Christ est avant tout, l'agneau sacrificiel qui a été donné, en vue de racheter l'humanité et c'est son sang qui purifie de tout péché.

Il est aussi le souverain sacrificateur, qui présente son divin sacrifice devant Dieu et intercède, pour nous auprès de son Père pour obtenir le pardon de nos péchés il est donc aussi un avocat. Et enfin, comme il est revêtu de la toute-puissance de Dieu le Père, il est aussi le juge suprême qui juge les êtres humains [Actes 10 verset 42] et en tant que tel, il est aussi celui qui a l'autorité pour pardonner les péchés qui lui sont présentés !

Ainsi, nous comprenons comment Christ peut à la fois être celui qui intercède pour nos péchés et en même temps celui qui les pardonne.

Maintenant venons en à cette même réalité en ce qui concerne le peuple de Dieu. Pour vous la présenter, je vous invite à lire ce qui suit qui nous présente la position du peuple de Dieu en Jésus :

« Et maintenant toi, Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût.

J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. *Ils étaient à toi, et tu me les as donnés ; et ils ont gardé ta parole. [...] C'est pour eux que je prie.*

Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi ; – et tout ce qui est à moi est à toi, et ce qui est à toi est à moi ; – et je suis glorifié en eux. [...]

Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous, pour que le monde croie que tu m'as envoyé.

Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un, – moi en eux, et toi en moi, – afin qu'ils soient parfaitement un, et que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé. » [Jean 17 versets 5-6, 9-10, 19-23, Bible Louis Segond].

Rajoutons cet autre texte très à propos à notre étude : « **Car nous avons été faits participants de Christ [...]** » [Hébreux 3 verset 14, Bible Martin].

En faisant la synthèse de ces deux textes, nous comprenons que, dès lors où l'on se lie à Jésus, donc reçoit un baptême conforme à la parole de Dieu, nous devenons qu'un avec lui et héritons de sa sanctification et de sa gloire.

Mais ce n'est pas tout, en tant que membre du peuple de Dieu, nous devenons aussi qu'un avec Dieu le Père, en Jésus.

Avez-vous remarqué qu'ici, la même unité qui se trouve entre Jésus-Christ et son Père et par lequel nous avons vu qu'il (*Christ*) acquière l'autorité pour pardonner les péchés des hommes, est aussi celle qui se trouve entre lui et le peuple de Dieu.

Ainsi, en tant que peuple de sacrificeurs, les enfants de Dieu ont eux, aux minimums trois casquettes, et qui ne sont pas des moindres :

La première est celui de sacrificateur, en tant que tels, nous avons en tant que membres du peuple de Dieu, la possibilité de nous présenté devant Dieu le Père, dans le sanctuaire céleste, en passant par la chair et le sang de Jésus [Hébreux 10 versets 14-22], pour lui présenter les péchés des hommes.

Une fois arrivé a ce niveau, nous devenons de façon individuelle, un avocat, ce qui est la deuxième casquette, ce qui permet d'intercéder pour les péchés de celui où ceux pour qui nous nous sommes présenté devant l'Éternel Dieu [Jacques 5 versets 16-20], [Job 22 versets 21-22, 26-30], [1 Jean 5 versets 14-16].

Puis, nous prenons la troisième casquette et revêtons l'autorité de Jésus et devenons le juge qui décidera de ce qui sera fait du péché des hommes [1 Corinthiens 6 versets 2-3].

Et dès lors nous pouvons, au nom de Jésus-Christ, pardonner ou non les péchés des hommes, soit pour ceux pour qui nous sommes venu devant le Seigneur, mais aussi pour toute l'humanité [Jean 20 verset 23].

En vue de comprendre ce qu'il advient de ceux à qui l'on ne pardonne pas le ou les péchés, je vous invite à lire les textes qui suivent où nous avons deux exemples concrets de cette réalité. Voici le premier texte : **« On entend dire généralement qu'il y a parmi vous de l'impudicité, et une impudicité telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens ; c'est au point que l'un de vous a la femme de son père. Et vous êtes enflés d'orgueil !**

Et vous n'avez pas été plutôt dans l'affliction, afin que celui qui a commis cet acte fût ôté du milieu de vous ! Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis un tel acte.

Au nom du Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Jésus, qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus. » [1 Corinthiens 5 versets 1-5, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce deuxième texte : « *Que si quelqu'un été cause de cette tristesse, ce n'est pas moi seul qu'il a affligé, mais en quelque sorte (afin que je ne le surcharge point) c'est vous tous qu'il a attristés.*

C'est assez pour un tel homme, de cette censure qui lui a été faite par plusieurs. *De sorte que vous devez plutôt lui faire grâce, et le consoler ; afin qu'un tel homme ne soit point accablé par une trop grande tristesse. C'est pourquoi je vous prie de ratifier envers lui votre charité. Car c'est aussi pour cela que je vous ai écrit, afin de vous éprouver, et de connaître si vous êtes obéissants en toutes choses.*

Or à celui à qui vous pardonnez quelque chose, je pardonne aussi : Car de ma part aussi si j'ai pardonné quelque chose à celui à qui j'ai pardonné, je l'ai fait à cause de vous, devant la face de Christ. Afin que Satan n'ait pas le dessus sur nous :

Car nous n'ignorons pas ses machinations. » [2 Corinthiens 2 versets 5-11, Bible Martin].

Avant toutes choses, il est important de noter que dans le premier texte Paule se présente comme étant un juge divin, car il dit avoir déjà jugé cette personne et que sa sentence est de le livrer au diable, donc le délier du peuple de Dieu. Nous voyons aussi dans ces lignes qu'il met en exergue la capacité que le Seigneur nous donne de pardonner ou non les péchés des êtres humains.

Nous découvrons aussi dans ces deux textes, le devenir de ceux à qui leur péché est ou non pardonné. Dans [1 Corinthiens 5 versets 1-5], le péché de cet homme est des plus abominables, car il en est venu à forniquer avec la femme de son père, sans en être attristé.

Pour une telle personne son péché ne peut être pardonné, car il n'y a pas eu de véritable repentance, sa finalité est de devenir le jouais du diable qui règne sur tous ceux vivant loin de Jésus, par contre Satan n'a pas le dessus sur celui qui est pardonné et qui marche en renouveau de vie en Christ [Jacques 4 versets 7-10], [1 Jean 5 verset 18-19].

En lisant [2 Corinthiens 2 versets 5-11], nous comprenons, qu'en tant que chrétiens, qu'en ne pardonnant pas à nos frères et sœur repentant, nous donnons l'ascendance à Satan sur le peuple de Dieu.

Cette réalité vient du fait que nous sommes qu'un en Jésus et que ce qui touche l'un impacte tout le corps [1 Corinthiens 12 versets 12-27].

Il est important de noter que dans [1 Corinthiens 5 versets 1-5], nous découvrons dans la sentence de Paul, la matérialisation littérale de la capacité que le Seigneur donne à ces enfants, de façon individuelle, de pouvoir pardonner ou non les péchés des hommes.

Alors que dans le deuxième texte, c'est celle qu'il donne à son peuple de façon collégiale de pouvoir agir ainsi qui est mit en exergue.

Ces deux réalités que je viens de vous présenter, nous le retrouvons sous-entendu dans le texte qui suit :

« Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ; Et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain.

Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » [Matthieu 18 versets 15-18, Bible Louis Segond].

Le Seigneur nous demande, d'aller vers nos frères, donc aussi de nos sœurs qui ont péché en vue de les mener à la repentance et qu'ainsi nous puissions le où la ramener sur le chemin qui mène à l'éternité.

Cette démarche ce fait d'abord de façon individuelle, puis si le contrevenant endure son cœur, d'autres démarches doivent se mettre en place de façon collégiale.

Ainsi, si quand nous allons voir celui ou celle qui a erré, il nous écoute, nous le gagnons au Seigneur, mais s'il endure son cœur, même à l'issue des divers conciliassions, il doit être séparé du peuple de Dieu donc radié.

Ici encore nous découvrons la puissance de jugement, qui se trouve entre les mains du peuple de Dieu qui peut ou non pardonner les péchés des hommes, comme ce fut le cas dans les deux textes que nous avons vus plus haut et où Paul a jugé ce frère inique et l'autre ou l'église à censurer l'un de ces membres.

Cette capacité de juger et de pardonner les péchés qui sont commis, est, nous le comprenons, aussi bien entre les mains du peuple de Dieu réuni de collégialement, mais aussi de façon individuelle.

Pour le comprendre, il faut examiner ce qui nous est dit.

Nous apprenons qu'une fois la première démarche mise en place, consistant à voir notre frère ou notre sœur qui a péché en tête à tête, s'il résiste, nous devons aller chercher deux ou trois témoins.

Cette démarche présente donc deux réalités :

La première est qu'à ce moment, nous sommes tels des juges qui avons le pouvoir de le jugé.

La deuxième, est que nous avons aussi le pouvoir de lui pardonner, et ainsi le gagné à Christ, soit de ne pas le faire s'il s'endurcit et choisit de continuer à pratiquer son péché et dès lors, nous mettons en place l'échelon suivant consistant à prendre les deux et trois témoins pour venir le voir.

Cette capacité que Dieu nous donne de pardonner ou non les péchés, de façon individuelle est bien représenté dans le texte de [1 Corinthiens 5 versets 1-5], où Paul juge les actions de cet homme et porte un verdict des plus sévères, qui est de le livrer à Satan, ce qui consiste à choisir de ne pas lui pardonner.

Comme vous pouvez le constater, le fait de devenir qu'un avec Jésus-Christ confère à son peuple le privilège de revêtir ses capacités, ce qui inclut aussi celui consistant à pouvoir pardonner ou non les péchés des êtres humains.

Ainsi, ceux qui, ayant péché et qui refuseront de confesser leurs péchés à un serviteur de Dieu resteront couverts de ces derniers. Pour comprendre cette réalité, il nous faut en revenir aux rites cérémoniaux, qui se pratiquaient avant le divin sacrifice de Christ.

Nous avons vu dans [Nombres 5 versets 5-7], [Lévitique 4 versets 27-31, 35], qu'en vue d'être pardonné et purifié de sont péchés, il fallait le confesser et que cette confession se faisait à un sacrificateur, puis il fallait donné un animal en sacrifice.

Puis le sacrificateur, devait prendre le sang de cette bête, pour la présenter devant le Seigneur pour faire l'expiation du ou des péchés. Imaginer maintenant, que le sacrificateur au lieu de mettre en place ce rite cérémoniel, puisse à la place, refuser que le sacrifice soit donné, et qu'il se contente juste de prier en vue que le Seigneur puisse pardonner le péché de cette personne.

Que se serait-il passé alors ?

Hé bien comme sans sang versé et sans le ministère expiatoire des sacrificateurs, point de pardon des péchés [*Hébreux 9*], la résultante serait que cette prière serait stérile et Dieu ne pourrait l'agréer, car ce sacrificateur aurait transgressé les directives divines.

Ce que je viens de présenter symbolise pour moi ce qui se pratique en ce siècle au sein du peuple de Dieu, toutes religions confondues.

Comme les enfants de Dieu ne sont pas aux faites de la capacité que le Seigneur leur donne de pouvoir ou non pardonné les péchés des hommes, en Jésus-Christ, ils ne font pas leur travail de sacrificateur.

La seule différence dans le nouveau sacerdoce que nous avons reçu, comme prêtre divin, viens du fait que nous n'avons plus à sacrifier un animal, en vue de présenter son sang au Seigneur, puisque c'est celui de Jésus qui remplace les sacrifices.

Cette réalité se manifeste, par le fait que c'est au nom de Jésus-Christ que nous devons demander à Dieu de pardonner ou non les péchés de notre prochain et nous-mêmes le faire ou non. Le texte qui suit que nous avons déjà lu plus avant nous renseigne à ce propos :

« Au nom du Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Jésus, qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus. » [*1 Corinthiens 5 versets 4-5, Bible Louis Segond*].

C'est au nom et par la puissance de Jésus-Christ, que Paul juge cet homme et choisit de ne pas lui pardonner, à cause de ces œuvres infâmes. La même démarche peut aussi ce faire en sens inverse, et que nous puissions, au nom et par la puissance de Jésus-Christ, pardonné les péchés de ceux que nous sommes amenés à juger leurs actes.

Néanmoins, il ne suffit pas de prendre autorité en son nom pour que le ou les péchés de ceux que nous sommes amenés à juger puissent être effacé devant le Seigneur, il nous faut aussi présenté en tant que sacrificateur, du sang, car sans lui point de pardon, mais ce n'est pas celui d'un animal, qui doit être mis en exergue mais celui de Christ.

Il est important de ne pas perdre de vue que le pardon des péchés est attaché au sang de Jésus-Christ qui a été verser pour nous.

Redécouvrons cette réalité en lisant ce qui suit : **« [...] Et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché. »** [*1 Jean 1 verset 7, Bible Louis segond*].

Complétons notre étude avec ce texte des plus instructifs : « *Et de la part de Jésus-Christ, le témoin fidèle, le premier-né des morts, et le prince des rois de la terre ! A celui qui nous aime, qui nous a délivrés de nos péchés par son sang* » [*Apocalypse 1 verset 5, Bible Louis segond*].

Finissons avec ce texte des plus détaillés en la matière : « **Mais le Christ est venu comme grand-prêtre pour nous accorder les biens qui sont déjà là. Il est passé par une tente plus grande et plus parfaite. Celle-ci n'a pas été faite par des mains humaines, c'est-à-dire qu'elle n'appartient pas à notre monde créé. Le Christ est entré une fois pour toutes dans le lieu saint, auprès de Dieu.**

Il n'a pas offert le sang des boucs et des jeunes taureaux, mais il a offert son sang à lui, et il nous a libérés pour toujours. Selon la coutume, on répand le sang des boucs et des taureaux et les cendres d'une vache brûlée sur ceux qui ont fait une faute. Ensuite, leur corps est purifié de cette faute, et ils peuvent de nouveau célébrer le culte.

Si cela est vrai, le sang du Christ doit être encore beaucoup plus puissant. En effet, par l'Esprit Saint, le Christ s'est offert lui-même à Dieu, comme une victime sans défaut. Ainsi il purifiera notre conscience abîmée par des actions qui conduisent à la mort. Alors, nous pourrions servir le Dieu vivant.

Le sang est le signe de l'alliance avec Dieu. C'est pourquoi le Christ est l'intermédiaire pour une alliance nouvelle, un testament nouveau. Il est mort pour libérer les êtres humains des fautes commises quand ils étaient soumis à la première alliance.

Alors ceux que Dieu a appelés peuvent recevoir les biens qu'il a promis et qui durent toujours. [...] D'après la loi, presque tout devient pur avec le sang. Mais si on ne répand pas de sang, les péchés ne sont pas pardonnés.

Le Christ s'est offert à Dieu une fois pour toutes [...]

Chaque année, le grand-prêtre juif entre dans le lieu très saint avec du sang qui n'est pas le sien. Mais le Christ, lui, n'est pas entré dans le ciel pour s'offrir plusieurs fois. Sinon, il aurait dû souffrir plusieurs fois depuis la création du monde.

En fait, maintenant, en ces temps qui sont les derniers, le Christ s'est montré une fois pour toutes.

De cette façon, il a détruit le péché en s'offrant lui-même en sacrifice. Les êtres humains meurent une seule fois, ensuite Dieu les juge. De même, le Christ s'est offert en sacrifice une fois pour toutes, pour enlever les péchés d'un grand nombre de personnes.

Il se montrera une deuxième fois, non plus pour enlever le péché, mais pour sauver ceux qui l'attendent. » [Hébreux 9 versets 11-15, 22, 25-28, Bible Parole de Vie]

Dans ces textes, nous redécouvrons des bases déjà étudiées. La première d'entre elles est la réalité du ministère de Jésus-Christ en tant que grand prêtre, donc souverain sacrificateur, qui désormais par son sacrifice officie dans le temple Céleste de Dieu.

À contrario, des souverains sacrificateurs dus passer qui devaient offrir pour leur péché et ceux du peuple de Dieu le sang sacrificiel des animaux dans le lieu très saint terrestre, et cela encore et encore, Jésus-Christ lui, en tant qu'agneau parfait de Dieu, a offert, par le Saint-Esprit son sang une fois pour toutes, pour le pardon passé, présent et à venir de nos péchés.

Par son sang, notre Seigneur et Sauveur, pardonne nos péchés, mais il répare aussi notre conscience abimée par eux et qui nous menait à la mort. Le sang de Jésus est le signe de la nouvelle alliance que Dieu a faite avec nous.

C'est dans son sang que se trouve, le pardon de nos péchés, la libre entrée dans le sanctuaire céleste en tant que sacrificateur du Seigneur, la sanctification et la vie éternelle [1 Jean 1 verset 7], [Hébreux 10 verset 19], [Hébreux 12 verset 24], [Hébreux 13 versets 12 et 20], [Jean 6 versets 53-54].

La réalité du sang de Christ qui a du coulé pour nous trouve sa raison d'être dans le fait que s'il n'y a pas de sang qui soit répandu, il n'y a pas de pardon des péchés.

Comme les sacrifices d'animaux ne pouvaient éradiquer définitivement le péché et faire, que l'on n'est pas à en présenter encore et encore Jésus-Christ a été sacrifié et est mort une fois pour toutes, pour détruire le péché. Désormais voici comme la réalité de l'aspersion du sang de Christ devient nôtre :

« *Pierre, apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui sont étrangers et dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, et qui sont élus selon la prescience de Dieu le Père, par la sanctification de l'Esprit, afin qu'ils deviennent obéissants, et qu'ils participent à l'aspersion du sang de Jésus-Christ : Que la grâce et la paix vous soient multipliées !*

Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés, pour une espérance vivante, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts pour un héritage qui ne se peut ni corrompre, ni souiller, ni flétrir, lequel vous est réservé dans les cieux, à vous qui, par la puissance de Dieu, êtes gardés par la foi pour le salut prêt à être révélé dans les derniers temps !
» [1 Pierre 1 versets 1-4, Bible Louis Segond].

Nous découvrons ici que ceux qui sont sanctifiés par le Saint-Esprit, donc qui ont fait alliance avec Jésus participe à l'aspersion de son sang, ce qui leur permet de participer à la grâce et à la paix que le Seigneur donne. Ici c'est du pardon des péchés, qui se trouve en Christ et que ceux qui s'unissent à lui deviennent bénéficiaire qu'il s'agit.

C'est cette même aspersion du sang de Jésus qui nous régénère, ce qui concrètement représente le travail que fait en nous l'Évangile et par lequel nous sommes gardés irrépréhensibles en Jésus, par la foi, pour notre héritage céleste qui nous est réservé en Christ.

Dans tout ce que nous venons de voir, nous avons vu que la réalité du pardon des péchés étant lié à l'aspersion du sang de Jésus une fois pour toutes, il nous faut nous réclamer de cette réalité.

Nous devons demander au Seigneur de couvrir les péchés de ceux pour qui nous prions, du sang de Jésus, ainsi ils seront pardonnés.

C'est ainsi, que l'on endosse notre ministère de sacrificateur et utilise nos prérogatives consistant à pardonner les péchés des hommes.

Dans la pratique, en vue de pouvoir pardonner le ou les péchés d'une personne, il y a aux minimums cinq étapes à mettre en place :

La première consiste à entendre la confession de celui qui présente son péché. Puis, si la confession est sincère et le fruit d'une vraie repentance a présenté au Seigneur ce ou ces péchés.

L'étape suivante est celle ou en tant que sacrificateur, on doit prendre autorité et l'on doit mettre ce ou ces péché(s) sur Jésus-Christ. Pour ce faire il faut se réclamer de son divin sacrifice par lequel il porte, désormais, les péchés passé, présent et à venir de tous ceux qui viennent à lui par la foi.

Dès lors l'étape qui suivra est celle où l'on se réclame du sang de Jésus-Christ, demandant au Seigneur de l'agréer comme aspersion, pour le péché de cette personne.

Une fois ces choses mis en place par la foi, la dernière étape consiste à prendre autorité et a pardonné à haute et intelligible voie le péché de cette personne, en la déliant ainsi de ce lien.

Ce que je viens de vous présenter trouve sa raison d'être dans le ministère des prêtres du passé, les seules modulations, sont qu'au lieu de présenter un animal sur lequel étaient mis les péchés et qui devait être exilé et un autre qui devait être sacrifié pour leur pardon, c'est sur Christ que repose toute la cérémonie de purification des péchés.

Nous venons de voir ce qui doit normalement se pratiquer au sein du peuple de Dieu, toute religion ou peuple spirituelle confondue.

Malheureusement, généralement, quand une personne sera en difficulté spirituelle et est changée de ces péchés, les enfants de Dieu vont priés pour elle afin que le Seigneur puisse pardonner ces péchés et en vue qu'elle soit libérer des liens par lesquels Satan la retient.

Malheureusement, ils ne prendront pas autorité pour pouvoir, au nom puissant de Jésus-Christ de Nazareth, pardonné les ou le péchés de cette personne, attendant que ce soit le Seigneur qui puisse le faire.

Mais le Seigneur n'a pas changé, et de ce fait il ne fera pas à notre place les taches qu'il nous a assignées, ainsi, le péché n'ayant pas été pardonné par un membre du peuple de Dieu, ils demeurent sur cette personne et par là même les liens par lesquelles le diable le retient.

C'est ainsi que les péchés continuent à s'amonceler au sein du peuple de Dieu ainsi que dans le monde. Ce qui fait que le plus grand nombre continue à être l'esclave des démons à cause des liens de leurs iniquités qui demeurent non purifiées en Christ.

Pour poursuivre je vous dirais que les réalités présentées dans [1 Corinthiens 5 versets 1-5], [2 Corinthiens 2 versets 5-11] et où nous avons l'application littérale de la capacité que Dieu nous donne d'être, de façon individuelle ou collégiale, des juges qui peuvent choisir ou non de pardonner les péchés des hommes est avant tout destiné à purifier son peuple de tout péché.

C'est en vue qu'aucun péché ne reste confiné au sein de ces enfants, que le Seigneur a institués dans les temps anciens, et dans la Nouvelle Alliance en Jésus-Christ des sacrificateurs – qui sont désormais, je le répète, chaque enfant de Dieu –, qui ont pour but de purifier son peuple de tout péché ou iniquité.

Dans le texte de [2 Corinthiens 2 versets 5-11], nous découvrons l'importance que revêt le fait que le peuple de Dieu puisse tenir son rôle en pardonnant à ceux qui se sont vraiment repentis.

Il est à noter que cette affaire n'est pas basée sur une offense qu'un membre du peuple de Dieu a faite à un de ces frères ou à une de ces sœurs, mais c'est toute l'église qu'il a attristée.

Donc son péché était manifeste et suffisamment gros pour porter le discrédit sur tout le peuple de Dieu.

Néanmoins, pas assez pour qu'il soit comme dans [1 Corinthiens 5 versets 1-5], [Matthieu 18 versets 17-18], radier donc livrer au diable.

Nous découvrons aussi que ceux qui ont porté la censure, en refusant de pardonner à cet homme qui était repentant, car vivant dans une grande tristesse à cause de ce qu'il avait fait, contrevenait à la parole de Dieu.

D'où le fait que Paul leur dit qu'il les met à l'épreuve pour connaître s'ils sont obéissants en toutes choses.

Et cette mise à l'épreuve consiste à ce qu'ils obéissent à sa requête leurs demandants de faire grâce à ce frère en lui pardonnant et d'agir envers lui selon la charité, donc avec amour et en le consolant.

L'important dans cette histoire, est que le fait que les membres du peuple de Dieu refusaient de pardonner à cet homme, faisait que Satan aurait pu prendre l'ascendance sur eux tous.

Il nous est fait aussi mention, des machinations du diable dans un tel contexte. Pour comprendre de quoi il s'agit nous devons prendre en compte ce qui suit :

« Il me fit voir Josué, le souverain sacrificateur, debout devant l'ange de l'Éternel, et Satan qui se tenait à sa droite pour l'accuser. L'Éternel dit à Satan :

Que l'Éternel te réprime, Satan ! Que l'Éternel te réprime, lui qui a choisi Jérusalem ! N'est-ce pas là un tison arraché du feu ?

Or Josué était couvert de vêtements sales, et il se tenait debout devant l'ange. L'ange, prenant la parole, dit à ceux qui étaient devant lui :

Otez-lui les vêtements sales ! Puis il dit à Josué : Vois, je t'enlève ton iniquité, et je te revêts d'habits de fête. » [*Zacharie 3 versets 1-4, Bible Louis Segond*].

Satan est l'accusateur des enfants de Dieu, son objectif est notre perte. Dès lors ou un péché restera tapis au sein du peuple de Dieu le diable l'utilisera pour nous affaiblir ou nous perdre.

C'est pour cela que Paul intercédait auprès du peuple de Dieu en vue qu'il puisse pardonner à cet homme qui avait déjà été censuré, car en refusant de le faire alors qu'il était repentant, il contrevenait aux directives divines qui se trouvent dans [*Matthieu 18 versets 15-18*].

Revenons maintenant au texte de [*Zacharie 3 versets 1-4*].

Ici nous est présentée la réalité de ce qui doit ce faire en ce qui concerne les péchés des membres du peuple de Dieu. Pour le comprendre, il nous faut considéré avec beaucoup d'attention, ce texte.

La première chose à faire est de définir ou se passe cette scène. Comme on présente que le Seigneur, un de ces anges et Satan, qui sont présents, on pourrait croire qu'il s'agit de la maison de Dieu au ciel mais c'est d'un lieu qui se trouve sur terre qu'il s'agit !

Ceci nous est démontré par le fait, qu'un homme mortel, Josué est aussi dans ce lieu.

Ce fait nous fait donc comprendre que c'est du temple terrestre de Dieu qu'il s'agit. Cette réalité est confortée par le fait que le Seigneur cite Jérusalem.

Dans la Bible nous découvrons que c'est dans ce lieu, le temple de Dieu sur terre, que le Seigneur et les anges parlaient aux hommes du peuple de Dieu [*Lévitique 16 versets 1-2*], [*Deutéronome 31 versets 14-18*], [*Luc 1 verset 5-20*].

Satan quant à lui, étant l'accusateur des frères [*Apocalypse 12 versets 9-10*], avait aussi, la possibilité d'y être, puisqu'il est présenté dans [*Job 1 verset 6-12*], comme pouvant être en la présence de Dieu.

Un élément des plus importants nous est présenté ici, et se matérialise dans le fait que ce n'est pas l'ange du Seigneur qui retire le linge sale, donc les péchés, que portait Josué sur lui et qui le revêt d'habit de fête, mais il en donne l'ordre à ceux qui sont là, donc c'est des sacrificateurs qu'il s'agit.

Ici nous découvrons le ministère conjoint des saints anges et du peuple de Dieu en ce qui concerne, les péchés des hommes. Bien que les anges aient fait que le péché est effacé, ce ne sont pas eux qui enlève sur le pécheur son vêtement sale, donc ces péchés.

En outre, avez-vous remarqué que cette œuvre ce n'est pas non plus le Seigneur qui le fait, mais ceux à qui il a donné cette autorité, à savoir les sacrificateurs, qui sont désormais chaque enfant de Dieu.

Ainsi, en refusant de tenir notre rôle de sacrificateur, en intercédant, auprès du Seigneur pour les péchés de ceux qu'il met à nos côtés, et notre rôle de juge en pardonnant ou non les péchés de notre prochain, surtout des membres du peuple de Dieu, il y a des répercussions des plus dramatiques. Pour le comprendre, lisons ceci :

« Nous avons été coupables et infidèles envers l'Éternel, nous avons abandonné notre Dieu ; Nous avons proféré la violence et la révolte, conçu et médité dans le coeur des paroles de mensonge ;

Et la délivrance s'est retirée, et le salut se tient éloigné ; Car la vérité trébuche sur la place publique, et la droiture ne peut approcher. La vérité a disparu, et celui qui s'éloigne du mal est dépouillé.

– L'Éternel voit, d'un regard indigné, qu'il n'y a plus de droiture. Il voit qu'il n'y a pas un homme, Il s'étonne de ce que personne n'intercède ; Alors son bras lui vient en aide, et sa justice lui sert d'appui.

Il se revêt de la justice comme d'une cuirasse, et il met sur sa tête le casque du salut ; Il prend la vengeance pour vêtement, et il se couvre de la jalousie comme d'un manteau.

Il rendra à chacun selon ses oeuvres, la fureur à ses adversaires, la pareille à ses ennemis ; Il rendra la pareille aux îles. » [*Ésaïe 59 versets 13-18, Bible Louis Segond*].

Ce qui se passe ici est terrible, car alors que les membres du peuple de Dieu ont sombré dans les ténèbres, nul n'intercède pour eux.

Cette situation étonne le Seigneur, car il sait avoir établi des sacrificateurs, devant intercéder pour son peuple. Ces derniers étant désormais, nous l'avons vu, chaque enfant de Dieu !

Comme ils ne font pas l'œuvre pour laquelle ils ont été consacré, le Seigneur est contraint de rendre à chacun selon ces œuvres. Ce qui fait que le peuple de Dieu est frappé par lui, alors que si les intercesseurs avaient œuvré, les coupables auraient été pardonnés.

Pour continuer, je vous dirais que vue tout ce que nous venons d'étudier, qu'il est vrai que certains me diront que, comme la possibilité d'aller directement à Jésus pour lui confesser nos péchés en vue qu'il puisse nous les pardonner existe, ils ne voient pas pourquoi ils doivent passer par un être humain. En réponse je les invite à lire ce qui suit :

« Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. C'est ce que le Saint-Esprit nous atteste aussi ; car, après avoir dit :

Voici l'alliance que je ferai avec eux, après ces jours-là, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leurs coeurs, et je les écrirai dans leur esprit, il ajoute : Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché.

Ainsi donc, frères, puisque nous avons, au moyen du sang de Jésus, une libre entrée dans le sanctuaire par la route nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous au travers du voile, c'est-à-dire, de sa chair, et puisque nous avons un souverain sacrificateur établi sur la maison de Dieu, approchons-nous avec un coeur sincère, dans la plénitude de la foi, les coeurs purifiés d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure. » [Hébreux 10 versets 14-22, Bible Louis Segond].

Dans ce texte, nous est présentée une réalité qu'il est important de considérer en vue de comprendre la raison d'être de la confession des péchés à un serviteur de Dieu. Nous découvrons ici ce que Jésus-Christ a fait pour nous ! Par son divin sacrifice, il nous a racheté et a effacé nos péchés, et il ne se souvient plus de nos fautes.

Une fois que nous avons fait alliance avec Jésus, donc par les liens d'un baptême conforme en tout point à la parole de Dieu, nos péchés sont pardonnés et oubliés, et que nous sommes rendus, en Christ, parfait, nous avons dès lors une libre entrée dans le sanctuaire céleste.

Néanmoins, pour que cet accès puisse nous être conservé, nous devons marcher dans la plénitude de la foi, et nos cœurs doivent être purifiés d'une mauvaise conscience, en quelques mots, nous ne devons plus pratiquer le péché.

Forts de tout cela, nous avons une grande entrée dans le sanctuaire céleste et de ce fait nous pouvons à tout moment confesser nos péchés à Dieu, sans avoir besoin de passer par une tierce personne.

Par contre, tout cela change, dès lors que nous péchons, voici ce qui se passe : *« Non, le bras de l'Éternel n'est pas devenu trop court pour sauver, ni son oreille trop dure pour entendre, mais ce sont vos fautes qui ont fait séparation entre vous et votre Dieu, ce sont vos péchés qui vous l'ont caché et l'ont empêché de vous écouter. »* [Ésaïe 59 versets 1-2, Bible Segond 21].

Nos péchés nous séparent du Seigneur et comme l'accès au sanctuaire céleste est réservé à ceux qui sont purifiés de tous péchés, à partir de là, nous ne pouvons plus nous présenter devant lui, et par là même, nous ne pouvons plus lui présenter nos péchés ou ceux des autres, car il ne nous écoute pas.

À partir de ce moment, étant vêtu de notre linge sale, donc de nos péchés, nous devenons la proie du grand accusateur qu'est le démon [Zacharie 3 versets 1-4], [Apocalypse 12 versets 9-10].

Pour que notre situation puisse changer et que notre péché puisse être pardonné au plus vite, nous avons besoin de l'aide d'une personne consacrée du peuple de Dieu qui est purifiée de tous péchés, et qui pourra mener au sanctuaire céleste les nôtres.

Maintenant ces bases posées, je vous dirais que l'importance, pour celui qui va se faire baptiser, de confesser ces péchés à un serviteur de Dieu, vient du fait de la réalité de l'état de l'homme vivant sans Jésus.

Et quel est jusque-là son statut ? Ceci nous renseigne : *« Car, lorsque nous étions encore sans force, Christ, au temps marqué, est mort pour des impies. A peine mourrait-on pour un juste ; quelqu'un peut-être mourrait-il pour un homme de bien.*

Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous.

A plus forte raison donc, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère.

Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. » [Romains 5 versets 6-10, Bible Louis Segond].

Rajoutons cet autre texte à notre étude : « **Voici, je suis né dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché.** » [Psaumes 51 verset 7, Bible Louis Segond].

Nous naissons dans le péché et sommes de par notre nature pécheresse des ennemis de Dieu, qui n'ont pas le droit de citer au sein du peuple de Dieu et ce faisant, nous ne pouvons accéder au sanctuaire céleste en Christ, car seuls ceux qui sont sanctifiés, pardonnés, parfaits en Christ, le peuvent [Hébreux 10 versets 14-22].

En vue d'acquérir ces capacités, il nous faut d'un substitut, qui nous présentera devant Dieu et qui surtout intercédera pour nos péchés.

Ce que nous venons de découvrir nous présente une réalité des plus extraordinaires, qui est que ce ne sont pas seulement les prêtres, pasteurs, diacres et autres hommes qui ont été consacrés au Seigneur, qui ont reçu de Jésus-Christ la capacité de pardonner les péchés des hommes, mais tout membre baptisé du peuple de Dieu.

Oui, car en Jésus, nous venons de voir que nous devenons un peuple de sacrificateurs. C'est sur ce point que la doctrine catholique de la confession est erronée.

Les mêmes bases de pardon du péché, que Dieu avait établies dans la loi cérémonielle, ont été magnifiées en Jésus ; ce faisant, journallement, les membres du peuple de Dieu ont reçu, en tant que sacrificateurs, la capacité de pardonner les péchés des hommes.

Et ces péchés doivent tous être amenés au souverain sacrificateur divin, Jésus, qui les efface définitivement.

Ainsi, de même qu'avant le divin sacrifice de Christ, il n'était pas possible aux membres du peuple qui étaient couverts de leurs péchés, de venir par eux-mêmes les présenter à Dieu, de même que dans ce canevas que l'on vient de voir, il n'y a pas de possibilité de pardon des péchés pour ceux qui ne sont pas encore sanctifiés en Christ.

Celui donc qui, n'étant pas encore lié à Christ par les liens du baptême et qui a commis des péchés et qui ne les confesse pas à un serviteur de Dieu, qui ne fait que prier seul afin que le Seigneur lui pardonne, descend dans les eaux baptismales chargées de ses péchés, et en y sortant, ils demeurent toujours sur lui.

Ce qui fait, que n'ayant pas été purifié de la lèpre du péché, en passant sous les eaux où ils doivent demeurer lors du baptême, étant toujours chargé de ces péchés, le Saint-Esprit ne peut venir vivre en lui, car la maison n'a pas été purifiée.

Par contre, le ou les démon(s) qui le possédaient avant son baptême et qui ont fui en entendant le nom de Jésus invoqué juste avant le baptême, reviennent et la situation du nouveau baptisé, mais non scellé du Saint-Esprit, est pire qu'avant [*Luc 11 versets 24-26*].

Cette réalité que je viens de présenter doit être clairement exposée à ceux qui souhaitent se faire baptiser. Ainsi, ceux qui ne souhaitent pas dévoiler leur vie de péché, pourront choisir de ne pas passer par les eaux baptismales, ce qui serait moins dommageable que de le faire, chargé de ces péchés et se retrouver avec une possession démoniaque huit fois plus importante qu'avant.

En ne faisant pas notre travail de sacrificateur divin, qui consiste à entendre les confessions des hommes et à les pardonner ou non, selon que la situation l'exige, surtout avant de baptiser ceux qui viennent pour s'unir à Jésus, nous les livrons aux démons, et pour cela le Seigneur nous redemandera leur sang.

Pour poursuivre je vous invite à vous repencher sur les réalités qui sont présentées dans [*Jacques 5 versets 16*].

Nous devons confesser nos péchés, néanmoins, nul besoin d'aller obligatoirement voir un prêtre ou un pasteur pour cela, vous pouvez aussi aller vers un frère ou une sœur en Christ en vue de confesser vos péchés et pour qu'il ou elle puisse vous les pardonner.

Tout membre baptisé du peuple de Dieu, nous entendons bien sûr par-là, selon toutes les bases bibliques, peut recevoir la confession des péchés et les pardonner.

Ainsi, quand vous devez confesser vos péchés, priez afin que le Seigneur vous montre vers qui aller.

Cette réalité que nous venons de voir est aussi applicable à ceux qui veulent se faire baptiser, ils ne sont pas tenus devant le Seigneur de confesser obligatoirement leurs péchés à un *pasteur, prêtre, diacre* avant de descendre dans les eaux baptismales, mais peuvent le faire à tout membre baptisé du peuple de Dieu.

Pour continuer, il est important de noter que cette capacité que le Seigneur donne aux membres de son peuple de pardonner ou non les péchés des hommes n'est pas restreint en nombre de fois ou le péché est commis. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« Alors Pierre s'approcha de Jésus et lui dit : « Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi ? Est-ce que ce sera jusqu'à 7 fois ? »

Jésus lui dit : « Je ne te dis pas jusqu'à 7 fois, mais jusqu'à 70 fois 7 fois. » [*Matthieu 18 versets 21-22, Bible Segond 21*].

Nous devons être miséricordieux et patients avec ceux qui tombent et leur pardonner autant de fois qu'ils feront acte d'une vraie repentance, car l'esprit est certes bien disposé mais la chair est faible, ainsi ceux qui sont forts doivent porter ceux qui sont faibles, et cela sans les juger [*Matthieu 25 versets 41*], [*Romains 14 versets 1-13*], [*Matthieu 7 versets 1-5*], [*Jacques 4 versets 11-12*].

Comme je vous le disais, le Seigneur nous interdit de juger nos frères, ou parler mal d'eux, car si nous agissons ainsi nous aurons des comptes à lui rendre. Vous devez être une tombe face à la confession que votre frère ou votre sœur en Christ, ou celui qui vient en vue d'être baptisé, vient vous faire. Votre devoir est de lui pardonner et de ne plus lui imputer ce péché, s'il est dans une vraie démarche de repentance. Prenons un exemple concret :

Une personne de votre connaissance vient vous voir en vue de se faire pardonner le fait qu'elle vit en concubinage, mais elle n'a pris aucune disposition pour ne plus être dans cette situation.

Une telle démarche n'est pas empreinte d'une vraie repentance, car cette dernière demande le délaissement du mal que l'on a fait [Ézéchiel 33 versets 14-16].

Dans le cas où nous avons lésé autrui, il nous faut aussi réparer le préjudice. C'est ce que fit Zachée dans [Luc 19 versets 1-10] et quand nous avons donné un mauvais témoignage public, il nous faut confesser nos fautes publiquement.

La repentance va avec la confession des péchés, on ne peut se repentir en gardant des péchés dissimulés. Mais il n'est jamais facile de s'humilier en présentant nos fautes et mauvais côtés. On ne peut venir au Seigneur alors que l'on a servi ouvertement le diable, sans au préalable témoigner de ce que l'on a fait, et s'en repentir.

Dans [Actes 19 versets 17-20], nous découvrons un bel exemple de confessions des péchés et de leur délaissement.

C'est pour cela que le Seigneur veut que nous puissions soutenir ceux qui sont faibles, sans les jugés [Romains 14 versets 1-13].

Pour poursuivre, revenons à notre thématique. Ainsi, l'intéressé au baptême devra le jour J, confesser ses péchés à un enfant de Dieu.

Cette démarche devra se faire durant un moment qui soit le plus proche possible de la descente dans les eaux, pour que nul nouveau péché ne vienne se greffer.

Une fois la confession faite, le pardon doit être donné, si les fruits d'une vraie repentance sont manifestes dans sa vie, l'objectif étant qu'il soit débarrassé de tout péché qui pourrait l'empêcher de recevoir le Saint-Esprit, à l'issue du baptême.

Cette confession, que fait celui qui va se faire baptiser, devra rester avec ces péchés qui viennent d'être pardonnés sous les eaux du baptême et ne pas reparaitre au grand jour, car ce péché étant pardonné, nul ne peut le représenter devant Dieu.

Par contre, comme nous avons tous des péchés, si l'intéressé au baptême refuse de confesser ces péchés ou dit ne pas en avoir, il fait Jésus menteur [1 Jean 1 versets 8-10], et ne peut donc pas être baptisé.

Ne s'étant pas repenti en confessant ces péchés, il ne pourra pas être agréé du Seigneur, et ces péchés devront être retenus contre lui.

Ceux qui cachent leurs transgressions ne peuvent obtenir la miséricorde du Seigneur.

Ceci nous renseigne :

« Celui qui cache ses transgressions, ne prospérera point ; mais celui qui les confesse, et les délaisse, obtiendra miséricorde. »
[Proverbes 28 verset 13, Bible Martin].

Il serait dangereux de baptiser celui qui n'aurait pas confessé ces péchés, car il descendra sous les eaux baptismales avec eux et émergera aussi avec eux. Et dès lors, tel un blessé qui perd du sang dans une mer infestée de requins sera-t-il face aux démons et il deviendra, un plan d'ivraie au sein du peuple de Dieu et il en infectera d'autres.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'hormis la confession des péchés a un enfant de Dieu en vue d'être purifié de nos iniquités, le Seigneur a aussi mis en place pour ceux qui le craignent et le révère, d'autres modes menant aux mêmes résultats. Je vous présente ces réalités au chapitre intitulé *« La réalité des saints (peuple fidèle de Dieu) face à la marque de la flétrissure que donne la bête »*.

Pour finir je m'en vais vous raconter une petite anecdote :

Une première monture de ce livre a déjà été éditée, et plusieurs d'entre vous ont pu le lire. Néanmoins, la teneur de ce chapitre ainsi que de celui intitulé « La réalité des saints (peuple fidèle de Dieu) face à la marque de la flétrissure que donne la bête », n'était pas aussi dense.

Ce qui m'a amené à compléter ces deux chapitres, est l'intervention d'un ange du Seigneur, qui m'a interpellé.

Cet ange n'est autre que mon amie Nicole Marie-Louise. Une fois qu'elle a lu la première version de ce livre, elle m'a fait part de ces interrogations, sur plusieurs points, qui n'étaient soit pas assez clairs où, qui l'avaient interpellé.

Grâce à elle le Seigneur ma permit de reprendre ma plume en vue de mieux expliciter ma pensée et pour compléter les études qui se trouvent dans ces deux chapitres.

Et vue le nombre de pages que j'ai dû rajouter, pour que ma pensée soit bien efficace, je suis heureux d'avoir pu compléter ces études grâce à Nicole.

2.3 La troisième étape du baptême : la confession du nom de Jésus-Christ

Pour commencer cette partie, je vous dirais qu'elle est d'une importance capitale pour que le baptême puisse être agréé par le Seigneur.

Pour vous présenter cette réalité, je vous donne un exemple simple :
Imaginez-vous, vous trouvant devant un coffre-fort, dont la combinaison est formée par des lettres qui composent un nom. Si le bon nom n'est pas trouvé le coffre-fort ne s'ouvrira pas. Il en est de même pour le salut, mais là ce n'est pas de coffre-fort dont il s'agit mais de prison, que dis-je de cage à esclave, qui a une combinaison formée d'un code unique « JÉSUS-CHRIST ». Seuls ceux qui le composent, peuvent être libérés.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude.* » [Hébreux 2 versets 14-15, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte des plus à propos : « *Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes ;*

Et ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix.

C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. »

[Philippiens 2 versets 5-11, Bible Louis Segond].

Le nom de Jésus-Christ est la seule clef pouvant ouvrir la porte du salut. De sorte que, ni le nom d'un ange, ni le nom d'un homme, ni même le nom de Dieu le Père ou celui du Saint-Esprit n'ont en eux la puissance contenue dans le nom de notre sauveur, dans le cadre du salut ! Pour délivrer les captifs du démon, Jésus a donné sa vie sur la croix et a ainsi terrassé le diable et toute son engeance.

Son nom est devenu par là même la clef unique qui ouvre les portes des geôles ou le diable retenait jusque-là ceux qui viennent se faire baptiser, car nous l'avons déjà vu, le monde entier, sauf ceux qui appartiennent à Jésus sont sous sa domination [*1 Jean 5 versets 18-19*].

Mais il ne suffit pas juste de prononcer le nom de Jésus-Christ avant le baptême pour être sauvé, ce n'est pas l'assemblage de ces onze lettres réparties en deux mots que nous prononçons qui nous sauve. Il ne suffit pas juste avant d'être baptisé, de dire « JÉSUS-CHRIST », puis être immergé, pour être sauvé, la chose est bien plus profonde.

Voici ce que les Saintes Écritures nous apprennent à ce propos :

« Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé.

Car c'est en croyant du coeur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut, selon ce que dit l'Écriture : Quiconque croit en lui ne sera point confus. [...]

Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » [*Romains 10 versets 9-11, 13, Bible Louis Segond*].

C'est en se réclamant de la mort sacrificielle de Jésus que l'on prend position pour lui et que nous entrons dans sa promesse. Dès qu'on le reconnaît comme étant notre sauveur, nous devenons éligibles au salut.

Dans ce texte le point le plus important pour notre étude est que c'est en confessant de notre bouche le Seigneur Jésus, donc en confessant son nom, que la porte du salut nous est ouverte et que la vie éternelle nous devient accessible.

Voici ce que nous pouvons encore apprendre à ce propos : *« Jésus est La pierre rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue la principale de l'angle. Il n'y a de salut en aucun autre ;*

Car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés. » [*Actes 4 verset 11-12, Bible Louis Segond*].

Nous retrouvons ici la réalité du coffre, avec un code formé d'un nom. Nous découvrons que le salut se trouve dans le nom de Jésus.

Le nom de Jésus, lui le Christ, n'est pas juste un nom comme tous les autres, car nous l'avons vu, il est rempli de sa toute-puissance, c'est le signe de son autorité et de sa victoire sur toutes les forces du mal.

Juste avant l'immersion, l'autorité qui est dans le nom de Jésus-Christ qui vient d'être libéré en étant prononcé par celui qui va se faire baptiser, prend toute sa puissance dans sa vie. Ainsi, tout démon qui pourrait le posséder jusque-là, est obligé d'abandonner la demeure où il se trouvait – le corps de cette personne [*Luc 11 versets 24-26*].

Comme les forces démoniaques ont été vaincues par Christ, à partir du moment où son nom a été invoqué par le futur baptisé, elles n'ont plus prise sur lui et doivent se mettre à genoux en soumission, car il y a de la puissance dans le nom de Jésus ! Mais il ne suffit pas de venir et juste prononcer le nom de Jésus pour être sauvé, car dans [*Romains 10 versets 6-17*], nous avons découvert qu'il y a un processus :

Il faut d'abord croire que Jésus-Christ est Seigneur et que Dieu l'a ressuscité des morts et pour que la foi puisse se faire jour il faut étudier la parole de Dieu. Une fois que le Saint-Esprit a fait naître, par les Saintes Écritures, la foi dans le cœur de celui qui aspire à être baptisé, il peut dès lors s'appropriier le nom de Jésus en l'acceptant comme son sauveur personnel.

À ce moment précis où le nom de Jésus est invoqué, confessé, par celui qui va se faire baptiser, sa situation change de façon radicale, nous le verrons. Juste avant cela, il était comme Josué revêtu de vêtements sales [*Zacharie 3 versets 1-4*], donc recouvert de ces péchés.

Voici encore ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Nous sommes tous comme des impurs, et toute notre justice est comme un vêtement souillé [...]* » [*Ésaïe 64 verset 6, Bible Louis Segond*].

Aussi louables, désintéressées, chevaleresques etc., que peuvent être nos bonnes actions, elles sont, néanmoins devant Dieu tel un vêtement souillé, donc sale. Tant que l'on reste ainsi revêtu, à l'instar de ce qu'il fit contre Josué, dans le texte vu plus haut, le diable nous accuse. De par notre nature pécheresse, nous ne pouvons pas retirer nous-même ce linge souillé par le péché que nous portons.

C'est là que Jésus intervient et comme ce fut le cas pour Josué, il demande que notre vêtement souillé soit enlevé, ce qui est signe que notre péché est pardonné, puis un habit de fête nous est donné, mais il est des plus particuliers car il est vivant.

Oui vivant ! Pour découvrir cela, je vous invite à lire ce qui suit :
« Mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ [...] » [*Romains 13 verset 14, Bible Louis Segond*].

En confessant le nom de Jésus, nous le revêtons, nous sommes couverts de sa justice.

Ainsi, quand avant le baptême le nom de Christ est prononcé par celui qui va se faire baptiser, dès lors Jésus devient son manteau protecteur, sa cuirasse, et c'est pour cela que les démons fuient.

Pour poursuivre toujours avec le baptême, il est important de comprendre que, pour que le manteau de justice de Christ puisse être donné, il ne suffit pas juste que celui qui va se faire baptiser puisse prononcer, à haute et intelligible voix, un grand **« JÉSUS-CHRIST »**.

Agir ainsi, serait sans conséquence sur la suite du baptême, car il ne suffit pas de dire *« Jésus-Christ »* pour que nous soyons couverts par sa justice. Pour comprendre ce qui doit se faire, revoyons ce que fit l'eunuque Éthiopien, en relisant ceci :

« Comme ils continuaient leur chemin, ils rencontrèrent de l'eau. Et l'eunuque dit : Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? Philippe dit :

Si tu crois de tout ton coeur, cela est possible. L'eunuque répondit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.

Il fit arrêter le char ; Philippe et l'eunuque descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque. » [*Actes 8 versets 36-38, Bible Louis Segond*].

Dans l'histoire de l'eunuque Éthiopien, deux clefs nous sont données pour comprendre ce qui doit être mis en place avant cette étape du baptême. Ici, nous avons la première des deux qui est le nom *« Jésus-Christ »* qu'il prononça.

Ce nom est tellement connu et utilisé que l'on ne prend même plus le temps de comprendre sa portée. Le terme *« Christ »*, qui est rajouté après le prénom Jésus, établit certaines réalités.

Pour le découvrir nous devons étudier la définition étymologique de ce mot :

Le mot « Christ » est tiré du Grec ancien « Khristós (Χριστός) », qui signifie « oint ». Le terme « oint » signifie quant à lui en Hébreu « messie ». Dans la Bible ces termes que nous venons de voir signifient « rédempteur » ou « Sauveur ».

Ainsi, le terme Christ signifie oint ou messie. Maintenant que nous avons éclairci ce point, allons à la rencontre de ce texte qui suit et qui dans la Bible, présente ces mêmes bases :

« Un Sauveur vous est né aujourd'hui dans la ville de David ; c'est lui le Messie, le Seigneur. » [Luc 2 verset 11, Bible Semeur].

Ici, nous apprenons que le messie, donc le Christ, est le Seigneur et le sauveur de l'Humanité. Forts de ce que nous venons de voir, nous comprenons mieux la portée de la phrase :

« Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu ».

Par ces mots, l'eunuque Éthiopien déclarait que Jésus était le rédempteur, le sauveur de l'Humanité et qu'il était immortel car le reconnaissant comme étant le fils de Dieu et donc Dieu.

Cette phase fut sa confession de foi, en la bonne nouvelle qui est manifestée en Jésus-Christ, donc son divin sacrifice pour l'Humanité, car c'est de cela que le texte de [Ésaïe 53] qu'il lisait, parle.

Ce texte d'Ésaïe et l'étude des Saintes Écritures que Philippe fit à cet homme [Actes 8 versets 27-35], forment la deuxième clé dont je vous ai parlé. À la partie intitulée « *La première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre* », nous avons découvert que le « nom » est symbole de l'œuvre de celui qui le porte.

Concernant Jésus, lui le Christ de Dieu et notre rédempteur, cette réalité est bien manifeste dans [Philippiens 2 versets 5-11], où nous avons un résumé de son œuvre expiatoire pour nos péchés :

Ce texte le présente comme acceptant de passer du stade de Dieu, à celui d'homme et de surcroît, à celui de serviteur, et cela sans regimber. Cerise sur le gâteau de la souffrance, il a accepté de s'humilier en mourant de la façon la plus ignominieuse.

Tout cela sans rechigner, sur l'infâme croix où il est devenu malédiction et péché, lui qui n'a jamais péché [Galates 3 verset 13], [2 Corinthiens 5 verset 20-21].

C'est pour avoir accepté tout cela qu'il a été donné à Jésus, un nom qui est au-dessus de tout nom devant lequel tous genoux doivent fléchir et toutes bouches reconnaître sa Majesté divine.

Tout ce que nous venons de voir, nous démontre que celui qui devra, avant le baptême, confesser le nom de Jésus, doit au préalable, comme ce fut le cas pour l'eunuque Éthiopien, maîtriser totalement le plan du salut manifesté en Christ, car son nom est synonyme de son œuvre menée pour racheter l'Humanité.

La demande de l'eunuque Éthiopien d'être baptisé, après avoir été enseigné sur les plans du salut, démontre qu'il acceptait donc Jésus, comme son rédempteur et son sauveur divin et non comme étant juste un simple homme.

Pour continuer, je vous dirais que la confession qu'a faite l'eunuque Éthiopien, présente une base de ce qui peut être fait avant le baptême, mais ce qu'il a confessé n'est pas une phrase à répéter obligatoirement mot pour mot, comme une litanie.

De ce qu'il a dit, on peut mettre en place notre confession de foi personnelle, qui reprend toutes les bases que nous venons de voir. Celui qui va être baptisé peut, juste avant de descendre dans les eaux baptismales, dire publiquement, par exemple :

Je reconnais que Jésus-Christ est mort et est ressuscité pour le rachat de mes péchés et ceux de l'Humanité, je confesse qu'il est le fils de Dieu, je l'accepte comme étant mon sauveur personnel.

Comme vous le voyez dans cet exemple, tout est dit. À ce moment, il n'a rien d'autre à confesser !

Ni le nom de Dieu, ni le nom du Saint-Esprit, ni la doctrine d'une religion, comme c'est la coutume à Église adventiste du septième jour.

Pour qu'il n'y est pas d'ambiguïté sur ce que je viens juste de dire, il est important que je puisse m'expliquer :

Ici, je parle de ce que celui qui va se faire baptiser doit confesser, et non pas ce que celui qui va le baptiser doit lui déclarer !

En ce qui concerne ceux qui baptisent les autres, voici ce que les Saintes Écritures ont institués en la matière : « *Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* » [Matthieu 28 verset 19, Bible Louis Segond].

Ici, nous découvrons que celui qui baptise doit déclarer, qu'il baptise celui qui est venu donner sa vie au Seigneur au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Néanmoins, il ne faut pas qu'il y ait d'amalgame qui puisse se faire en ce qui concerne le nom par lequel nous sommes sauvés ou délivrés des liens par lesquels le démon nous retient, car ce n'est ni le nom de Dieu le Père, ni le nom du Saint-Esprit qui sauve ou délivre des forces du mal, mais le nom de Jésus-Christ, et seulement son nom.

Pour bien saisir cette réalité, il nous faut comprendre ce qui s'est passé au ciel, suite à la mort expiatoire de Christ, pour nous et sa résurrection. Pour ce faire je vous invite à lire ce qui suit :

« Puis je vis dans la main droite de celui qui était assis sur le trône un livre écrit en dedans et en dehors, scellé de sept sceaux. Et je vis un ange puissant, qui criait d'une voix forte :

Qui est digne d'ouvrir le livre, et d'en rompre les sceaux ? Et personne dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ne put ouvrir le livre ni le regarder.

Et je pleurai beaucoup de ce que personne ne fut trouvé digne d'ouvrir le livre ni de le regarder. Et l'un des vieillards me dit :

Ne pleure point ; Voici, le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a vaincu pour ouvrir le livre et ses sept sceaux.

Et je vis, au milieu du trône et des quatre êtres vivants et au milieu des vieillards, un agneau qui était là comme immolé.

Il avait sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre. Il vint, et il prit le livre de la main droite de celui qui était assis sur le trône.

Quand il eut pris le livre, les quatre êtres vivants et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'agneau, tenant chacun une harpe et des coupes d'or remplies de parfums, qui sont les prières des saints.

Et ils chantaient un cantique nouveau, en disant : Tu es digne de prendre le livre, et d'en ouvrir les sceaux ;

Car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu par ton sang des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation ; Tu as fait d'eux un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre. [...]

Ils disaient d'une voix forte : L'agneau qui a été immolé est digne de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, et la louange. » [*Apocalypse 5 versets 1-10, 12, Bible Louis Second*].

Avant tout, il est important pour une meilleure compréhension de ce texte, de décrypter certains symboles que nous y trouvons.

Le premier est celui de l'agneau, qui représente Jésus-Christ. Le second est celui de la corne qui représente la puissance.

Pour découvrir la réalité de ces deux symboles, voir mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les réalités prophétiques présentant l'identité de l'agneau bestial d'apocalypse 13* ».

Le symbole du chiffre sept représente la plénitude ou la perfection d'une chose. Pour une étude plus poussée sur ce symbole, voir mon livre à paraître intitulé « *Nise (A.B.C du monde des rêves dévoilé)* » au chapitre « *Explication du symbole prophétique du chiffre Sept* ».

Nous découvrons, en outre, que cet agneau a « **sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre** ».

Nous comprenons que c'est ici d'une image qu'il s'agit et qu'il n'y a pas sept Esprits de Dieu, ce symbole représente la plénitude du Saint-Esprit qui nous a été donnée suite au divin sacrifice de Jésus-Christ [*Jean 16 versets 5-15, 31*], [*Actes 1 versets 4-5*], [*Actes 2 versets 1-4*].

Hormis cela, le symbole de l'agneau immolé, que présente ce texte, symbolise prophétiquement la mort de Jésus-Christ pour les péchés de l'Humanité sur l'infâme croix de Golgotha.

Sans la mort expiatoire de Jésus-Christ, la plénitude du Saint-Esprit n'aurait pas pu être donnée au peuple de Dieu.

Il est aussi à noter que les sept cornes de l'agneau représentent la Toute-Puissance que Jésus-Christ s'est acquise de par son divin sacrifice. Nous le verrons tout à l'heure.

Maintenant ces bases posées, revenons à notre texte apocalyptique.

Ici, il nous est conté un événement des plus perturbants, car un livre qui est scellé de sept sceaux, ne trouve personne pour pouvoir l'ouvrir, et la chose est telle, que nul prétendant qui puisse le faire n'a pu être trouvé, ni dans « **le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre** ».

Ce que nous venons de lire nous apprend donc que Dieu le Père, lui-même, n'avait pas l'autorité ou le critère d'éligibilité pour ouvrir ce livre. Nous reviendrons à cette image dans un instant. Poursuivons.

Le seul qui avait le pouvoir d'ouvrir le livre et ses sept sceaux est le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, qui est la postérité de Judas et ce qui lui donnait ce pouvoir, c'était parce qu'il avait été immolé et avait ressuscité. Vous l'avez compris c'est de Jésus-Christ qu'il s'agit [*Apocalypse 22 verset 16*], [*Matthieu 1 versets 1-17*].

Ce qui donne à Jésus la capacité d'ouvrir le livre et ses sceaux, c'est son divin sacrifice, par lequel il a vaincu, la mort – l'ordonnance de mort qui avait été établie sur l'Humanité en Adam et qui réclamait la mort comme salaire du péché – et les forces démoniaques [*Colossiens 2 versets 8-15*], [*Romains 6 verset 23*], [*Romains 5 versets 12-21*].

Cette réalité est symbolisée dans ce texte par l'agneau qui était là, comme immolé, qui avait sept cornes et sept yeux. Nous découvrons après cela, que le livre est lié de façon intrinsèque au salut.

C'est parce que l'agneau, donc Jésus-Christ, a été immolé et de par cet acte, a racheté pour Dieu le Père, par son sang, des hommes issus de toute l'Humanité et en a fait un royaume et des sacrificateurs, qu'il a été reconnu digne d'ouvrir le livre et ses sceaux.

Ce que nous venons de découvrir, par le biais d'un texte prophétique, nous est présenté plus clairement ici : « **En effet, ce n'est pas à des anges que Dieu a soumis le monde à venir dont nous parlons. Or quelqu'un a rendu quelque part ce témoignage :**

Qu'est-ce que l'homme, pour que tu te souviennes de lui, ou le fils de l'homme, pour que tu prennes soin de lui ?

Tu l'as abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, tu l'as couronné de gloire et d'honneur, tu as mis toutes choses sous ses pieds. En effet, en lui soumettant toutes choses, Dieu n'a rien laissé qui ne lui fût soumis. Cependant, nous ne voyons pas encore maintenant que toutes choses lui soient soumises.

Mais celui qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que, par la grâce de Dieu, il souffrît la mort pour tous.

Il convenait, en effet, que celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire beaucoup de fils, élevât à la perfection par les souffrances le Prince de leur salut. » [*Hébreux 2 versets 5-10, Bible Louis Second*].

Complétons avec cet autre texte très à propos : « *Afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, [...]*

Il l'a déployée en Christ, en le ressuscitant des morts, et en le faisant asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité, et de tout nom qui se peut nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir.

Il a tout mis sous ses pieds, et il l'a donné pour chef suprême à l'Église » [*Éphésiens 1 versets 17, 20-22, Bible Louis Second*].

Finissons avec cette pépite : « *Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; Qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures [...]*

« Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ [...] *Ensuite viendra la fin, quand il remettra le royaume à celui qui est Dieu et Père, après avoir détruit toute domination, toute autorité et toute puissance. [...]*

Dieu, en effet, a tout mis sous ses pieds. Mais lorsqu'il dit que tout lui a été soumis, il est évident que celui qui lui a soumis toutes choses est excepté.

Et lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même sera soumis à celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. » [*1 Corinthiens 15 versets 3-4, 22, 24, 27-28, Bible Louis Segond*].

En faisant la somme de ces textes, nous comprenons que Jésus en devenant le fils de l'homme a été abaissé pour un temps à un rang inférieur à celui des anges, alors qu'il est Dieu. Pour nous racheter, il dut atteindre la perfection en tant qu'humain, par ces souffrances !

De par sa mort expiatoire, Christ a été couronné d'honneur et a reçu des mains de Dieu le Père la toute-puissance et toutes choses lui ont été soumises, le seul qui ne lui soit pas soumis est son Père l'Éternel Dieu, à qui Jésus-Christ est toujours subordonné.

Désormais, Jésus-Christ règne sur **« toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité, et de tout nom qui se peut nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir »**.

Il est vrai que l'on pourrait penser que, comme Jésus-Christ est Dieu, il n'a point souffert comme nous pourrions le ressentir, mais il n'en est rien. Voici ce que nous pouvons apprendre à ce propos :

« Et Christ [...] C'est lui qui, dans les jours de sa chair, ayant présenté avec de grands cris et avec larmes des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé à cause de sa piété, a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. » [Hébreux 5 versets 5, 7-9, Bible Louis Second].

Complétons avec ce qui suit : **« En conséquence, il a dû être rendu semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, pour faire l'expiation des péchés du peuple ; car, ayant été tenté lui-même dans ce qu'il a souffert, il peut secourir ceux qui sont tentés. »** [Hébreux 2 versets 17-18, Bible Louis Second].

Le fait d'être fils de Dieu n'a pas permis à Jésus d'avoir un privilège et de ne point souffrir car il a été rendu en tous points semblable aux hommes. Ce faisant, il a connu nos mêmes douleurs. Ce que nous venons de voir depuis le début de ce chapitre est d'importance.

Seul le Dieu qui s'est abaissé en devenant un homme, qui a souffert dans sa chair et est mort sur la croix infâme, tout cela pour nous, est digne de revendiquer comme sien quiconque invoquera son nom.

Tout cela, nous permet de mieux comprendre ce que déclare [*Actes 4 versets 12*], qui nous apprend qu'il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, grâce auquel nous pouvons avoir le salut. À la lueur de ce que nous venons de voir, dans ces noms qui n'ont pas le pouvoir de nous sauver, nous pouvons aussi inclure ceux de Dieu le Père et du Saint-Esprit.

Celui qui a autorité pour sauver, c'est Jésus-Christ et lui seul, car aucun autre nom n'a reçu la puissance pour détruire les bastions du démon qui dominant le monde de la mort.

Il nous faut comprendre que c'est le sang de Jésus coulant sur la croix qui est le salaire du péché, et ce faisant, bien que son Père et le Saint-Esprit étaient avec lui sur la croix et durant le plan du salut [*Jean 14 versets 10-11*], [*2 Corinthiens 5 versets 14-19*], celui qui a reçu le nom par lequel nous pouvons être sauvés, c'est Jésus-Christ.

Ni Dieu le Père, ni l'Esprit de Dieu ne sont devenus le fils de l'homme afin de racheter l'Humanité, là où Adam nous a vendu [*Romains 5 versets 12-21*], [*Romains 7 verset 14*], Jésus seul a fait cela.

C'est par sa mort qu'il nous rachète et a terrassé les bastions du démon [*Colossiens 2 versets 11-15*], et c'est pour cela que son nom seul est la clé afin de donner la vie à quiconque vient à lui.

Voici ce que le Saint Livre nous apprend à ce propos : « **Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé.** [...] »

Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » [*Romains 10 versets 9 et 13, Bible Louis Segond*].

Pour être sauvé, il nous faut confesser le nom du Seigneur Jésus et croire en sa résurrection.

Ce faisant, celui qui doit se faire baptiser, doit confesser le nom de Jésus-Christ et le reconnaître pour son sauveur.

Pour finir, je vous dirais qu'il y a une autre réalité liée au salut à prendre en compte et que nous trouvons dans ce texte : « **Jésus lui dit : Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. Et dès maintenant vous le connaissez, et vous l'avez vu.** »

Philippe lui dit : Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit.

Jésus lui dit : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne m'as pas connu, Philippe ! Celui qui m'a vu a vu le Père ; Comment dis-tu :

Montre-nous le Père ? Ne crois-tu pas que je suis dans le Père, et que le Père est en moi ? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même ; et le Père qui demeure en moi, c'est lui qui fait les oeuvres. Croyez-moi, je suis dans le Père, et le Père est en moi ;

Croyez du moins à cause de ces oeuvres. » [Jean 14 versets 6-11, Bible Louis Segond].

Jésus-Christ est le chemin, la vérité et la vie, en lui seul se trouve l'entrée dans les parvis Célestes [Hébreux 10 versets 11-22].

Nul ne peut aller au père éternel que par Jésus, car cet accès passe par la chair de Christ, qui a été sacrifié pour nous, pour nous ouvrir une nouvelle voie, vers le Seigneur, il a établi une échelle entre la terre et le royaume de Dieu.

Dans ce texte, nous apprenons aussi que, celui qui a vu Christ a vu le Père, de sorte qu'en prononçant le nom de Jésus avant le baptême, le nom de son Père et de son Esprit Saint sont déjà unis à son nom.

Pour approfondir, voir la partie « *La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérer la mise à l'eau pendant le baptême* ».

En invoquant le nom du Père et du Saint-Esprit avant le baptême, celui qui va se faire baptiser enlève à Jésus son autorité et reconnaît par là qu'il ne possède pas la Toute-Puissance pour gérer seul toutes choses.

Fort de l'autorité que Jésus a reçue de son Père, il est autonome, il n'a lors du baptême besoin, ni du soutien du nom de l'Éternel, ni du Saint-Esprit afin de lier à lui, celui qui va se faire baptiser et qui invoque son nom.

Ainsi, si celui qui vient pour ce faire baptiser confesse en plus du nom de Jésus-Christ, celui de son Père et celui du Saint-Esprit, il lui enlève sa Toute-Puissance et par là même, il perd le bénéfice du divin sacrifice qu'il a concédé pour nous.

Agir ainsi, c'est mépriser son œuvre expiatoire et les retombées seront d'être frappé par Dieu le Père pour cela [Hébreux 10 versets 26-31].

2.4 La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérer la mise à l'eau pendant le baptême

Pour commencer, je vous dirais que cette partie est selon moi une évidence pour tous les Protestants, du moins je crois, car les modalités de l'immersion lors du baptême, sont leur base de foi, mais peuvent par contre être un choc pour certains catholiques.

Néanmoins, les protestants ne seront pas pour autant en reste, car je vais présenter certaines réalités qui sont liées au baptême que l'on n'entend pas souvent prêcher du haut des chaires.

Cette réalité liée au baptême qui demeure peu connue, est qu'il est pour moi similaire à une cour des miracles où des êtres malades, infirmes, entrent et une fois passés sous ces eaux, ressortent guéris.

Néanmoins, ce ne sont pas des problèmes physiques qu'il s'agit, mais de ceux qui sont spirituels.

Pourtant, ce lieu et son sas, sa « chrysalide » qui se trouve sous les eaux, menant à la guérison se sont tellement vulgarisé au travers des siècles, que désormais ceux qui la considèrent, n'ont plus des étoiles dans les yeux, car sont devenu blaser.

Certainement que ce que je viens de vous dire doit vous intriguer, et vous vous demander quel est le rapport entre les maladies qui guérissent et le baptême !

Nous le verrons, mais n'oublions pas que c'est de maladies spirituelles qu'il s'agit.

Avant d'en venir à cette cour des miracles où sont guéries des malades, intéressons-nous d'abord à la réalité du baptême.

Et pour vous en parler, je vous dirais avant tout que très souvent dans la vie de tous les jours, nous sommes amenés à utiliser des choses dont nous connaissons l'utilité juste en entendant leur nom, et cela sans les avoir connues auparavant :

Pour exemple l'ouvre-boîte ou le sèche-cheveux. Pas besoin d'être grand Grec pour savoir à quoi ils servent !

De même, en vue de comprendre ce qu'est un baptême et comment il doit être réalisé, il nous suffit de chercher l'explication étymologique de ce mot, afin de comprendre de quoi il en retourne :

*Le mot **baptême** est issu du mot Grec « baptizō » qui veut dire immergé, plongé dans l'eau.*

Ce terme est utilisé pour présenter le fait de purifier une chose (la laver) en le plongeant (le submergeant) au fond de l'eau.

Comme vous pouvez le constater, le mot original Grec duquel a été tiré le mot baptême à lui seul, donne une idée très claire de ce qu'il est en réalité et de comment il devrait se dérouler. Le baptême consiste à immerger totalement celui qui se fait baptiser !

On pourrait croire que cette action est là pour faire joli ou qu'il fut établi par les protestants afin de se démarquer du baptême que pratique l'Église catholique – et qui consiste à asperger quelques gouttes d'eau sur le front de celui que l'on baptise – pourtant il n'en est rien. Le geste du baptême a été établi par le Seigneur lui-même dans sa Parole, et le symbole de l'immersion à un important vital.

Pour le découvrir, lisons ceci : **« Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie.**

En effet, si nous sommes devenus une même plante avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résurrection » [Romains 6 versets 3-5, Bible Louis Segond].

L'eau du baptême représente le tombeau de Christ. Afin de devenir qu'un avec lui, on doit mourir avec lui en descendant sous les eaux, le rejoindre dans son tombeau.

Afin de devenir une nouvelle créature en Jésus, il faut laisser sous les eaux le fardeau de nos péchés, ils doivent demeurer dans ce tombeau liquide que forment les eaux baptismales.

Ce que je viens de dire est d'une grande importance, car c'est sous les eaux que le Seigneur promet qu'il laisse nos péchés.

Voici comment la chose est présentée :

« Quel Dieu est semblable à toi, qui pardones l'iniquité, qui oublies les péchés du reste de ton héritage ? Il ne garde pas sa colère à toujours, car il prend plaisir à la miséricorde.

Il aura encore compassion de nous, Il mettra sous ses pieds nos iniquités ; Tu jetteras au fond de la mer tous leurs péchés. »
[Michée 7 versets 18-19, Bible Louis Segond].

Ainsi, si durant votre baptême vous ne passez pas sous les eaux, vos péchés demeurent avec vous et à l'issue de la cérémonie, l'Esprit de Dieu ne pourra pas vous être donné car le Seigneur ne peut demeurer là où est le péché [Ésaïe 59 versets 1-3], [2 Corinthiens 6 versets 14-16].

En outre, si nous ne passons pas par cette étape, consistant à mourir avec Christ en descendant dans son tombeau, nous ne pouvons pas ressusciter avec lui. Ce faisant, nous ne pouvons pas remporter la victoire sur toutes les forces des ténèbres. Ceci nous renseigne :

« Et c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair :

Ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts. Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses ;

Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix ;

Il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix. »
[Colossiens 2 versets 11-15, Bible Louis Segond].

C'est Satan qui détient le pouvoir de la mort sur toute l'Humanité [Hébreux 2 versets 14-15], si nous ne mourons pas spirituellement en et avec Christ pour ressusciter avec lui, nous demeurons toujours sous le joug du démon.

Par contre, en nous plongeant sous le tombeau liquide, nous mourons avec lui, puis en émergeant nous ressuscitons avec lui, dès lors, nous recevons le Saint-Esprit qui nous permet de devenir qu'un avec Christ et nous héritons de sa Sainteté.

Pour découvrir cette réalité ou la redécouvrir voir [Actes 2 versets 38-39], [Jean 17 versets 17-22], [Hébreux 3 verset 14].

Afin de sanctifier tous ceux qui se lieraient à lui, Jésus s'est sanctifié lui-même afin qu'en lui, ils le soient aussi, ils deviennent des saints.

Dès lors, comme par le baptême nous devenons qu'un avec Jésus, la victoire totale qu'il a remportée sur les forces du mal, nous appartient aussi [Luc 10 verset 19], [Marc 16 versets 15-17].

Pour poursuivre, je vous dirais, que pour crédibiliser le baptême par immersion, Jésus nous laisse l'exemple à suivre.

Comme il était sans péché [2 Corinthiens 5 versets 19-21], il n'avait donc pas besoin de laisser un dépôt d'iniquité sous les eaux baptismales, mais en s'étant lui-même fait baptiser, il a démontré les bases qui doivent régir le baptême. Voici ce qui se passa :

« Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui. Mais Jean s'y opposait, en disant :

C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi !
Jésus lui répondit : Laisse faire maintenant, car il est convenable que nous accomplissions ainsi tout ce qui est juste.

Et Jean ne lui résista plus. Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieux s'ouvrirent, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui.

Et voici, une voix fit entendre des cieux ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. » [Matthieu 3 versets 13-17, Bible Louis Segond].

Nous avons plusieurs leçons à tirer de ce que nous venons de lire, la première est que c'est dans les eaux du Jourdain – et pas à côté avec un peu d'eau – que Jésus a été baptisé.

Ce qui n'aurait pas eu de sens puisque le baptême représente, nous l'avons vu, un tombeau liquide, où il faut être immergé.

La deuxième leçon est la réalité qui présente l'obligation que ce soit un homme consacré par le Seigneur, qui puisse effectuer le baptême.

Cette réalité est manifeste dans le texte de [Matthieu 18 verset 18], où nous voyons que c'est à son église que le Seigneur a donné le pouvoir de lui lier ou de lui délier les âmes.

En outre, nous découvrons dans la Bible que ceux qui baptisaient, étaient toujours des hommes que Dieu avait consacrés [*Actes 9 versets 1-7*], [*Jean 3 versets 23*].

Ce texte nous présente aussi le baptême comme réservé aux adultes. Cette réalité, nous l'avons déjà étudiée au chapitre intitulé « *Les choix funestes de l'oisillon précoce* ».

L'acte d'être totalement immergé sous les eaux étant le symbole de sa mort et de sa résurrection, Jésus, tout comme ses disciples, ne pouvait qu'être Baptisé par immersion totale.

C'est pour cela qu'au moment d'être baptisé, Jésus est venu vers Jean en vue d'être immergé dans les eaux baptismales, confirmant par là même que l'acte du baptême par immersion était une chose bonne, accomplissant ainsi tout ce qui est juste.

Jésus étant Dieu, il n'avait nul besoin de se faire baptiser pour recevoir le Saint-Esprit, lui qui a été amené par ce dernier dans le ventre de Marie [*Matthieu 1 verset 18*], [*Luc 1 versets 26-35*].

En se faisant Baptiser, il a donné l'exemple afin que son peuple fidèle puisse reconnaître, sans ambiguïté, comment doit se dérouler le baptême qui symbolise sa mort et sa résurrection pour l'Humanité.

Le baptême par immersion est le symbole de notre acceptation du divin sacrifice de Jésus, ainsi que de notre allégeance et de notre soumission à Dieu et à sa parole. La symbolique de l'immersion lors du baptême est bien représentée ici : « **Jean aussi baptisait à Enon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau ; et on y venait pour être baptisé.** » [*Jean 3 verset 23, Bible Louis Segond*].

Nous voyons ici que Jean, aussi appelé, Jean le Baptiste, cherchait des endroits où il y avait beaucoup d'eau afin de baptiser.

Ainsi, s'il avait suffi de quelques gouttes d'eau sur le front pour que le baptême soit conforme ou s'il avait juste fallu prendre un seau d'eau pour le renversé sur la tête, en vue qu'il soit réalisé, Jean qui était un homme inspiré, ne se serait pas assuré que les fleuves où il pratiquait le baptême aient beaucoup d'eau pour qu'il puisse baptiser.

Cela confirme donc ce que nous avons déjà vu.

Tout baptême qui n'est pas réalisé par immersion totale est non conforme à la Bible, il en est de même pour tous ceux qui sont basés sur des doctrines d'homme, au détriment de la parole de Dieu.

En outre, même si le baptême se fait par immersion, mais que des doctrines d'hommes sont instituées, comme c'est le cas dans la religion adventiste du septième jour, au détriment des directives que le Seigneur nous laisse dans le Saint Livre, il ne peut être agréé par lui (*Dieu*).

Forts de tout cela, nous comprenons que tout baptême qui est pratiqué et qui n'est pas axé à 100 % sur la parole de Dieu est caduc. Il vous faut prendre conscience de ce qui se passe quand le baptême est non conforme à la parole de Dieu :

Celui qui se fait Baptiser en conformité avec des doctrines humaines qui sont en violation avec la parole de Dieu, entre dans les eaux du baptême sans avoir l'approbation de Dieu.

Et pire, il va par cet acte, annihiler les bénédictions qui sont liées au baptême, nous l'avons vu, car les traditions humaines qui viennent se greffer aux directives divines, annulent leurs effets en celui qui agit ainsi [Marc 7 versets 6-13].

La situation de celui qui agit ainsi est mortellement périlleuse car le péché est comparé à un poids très lourd qui charge et fatigue le pécheur, sans qu'il puisse le porter.

Jésus est le seul à pouvoir prendre le poids du péché qui accable l'Humanité, car ayant déjà payé son prix, avec son sang versé à la croix, de par son divin sacrifice [Matthieu 11 versets 28-30], [Ézéchiel 33 verset 10], [Hébreux 9 verset 28], [Ésaïe 53 verset 12].

Jésus a ainsi acquis de Dieu, le droit de débarrasser tous les hommes de leur charge de péchés, dès lors que ces derniers viennent les lui apporter, et acceptent en contrepartie de le suivre, en prenant son joug qui est doux et léger. Ce poids du péché est enlevé sous les eaux baptismales, nous l'avons vu, ainsi en émergeant, nos iniquités sont pardonnées, en Christ.

Pour renforcer ce que nous venons de voir, je vous donne une image forte qui je le pense, vous permettra de mieux comprendre ce qui se passe quand le baptême est non conforme à la parole de Dieu :

Imaginez une personne qui est sur un bateau se trouvant en plein océan et qui a, attaché à son cou, un poids (une altère) qui pèse 70 kg et que l'on contraint à sauter par-dessus bord.

Une fois qu'elle sera arrivée dans l'immensité de la grande bleue, la charge qu'elle a au cou n'aura de cesse de prendre le dessus et finira inévitablement par l'entraîner vers le fond.

Quand elle touchera l'abysse, il lui sera difficile de remonter à la surface avec ce poids. Elle gira donc là, sans espoir de salut. Heureusement pour elle, un sauveur se manifestera, et ayant coupé la corde qui lestait la malheureuse, il la remontera en laissant l'indésirable fardeau au fond des eaux.

Dans ce cas extrême, ce sera par l'effet des mérites seuls du sauveur, qu'une nouvelle vie sera accordée à la sauvée, cette dernière n'ayant rien pu faire pour se sauver elle-même car elle a été sauvée par grâce. Mais l'histoire ne se termine pas là. Car le poids de 70 kg qui était attaché au cou de notre infortunée appartenait au capitaine du bateau, qui l'avait lestée et livrée à la grande bleu parce que cette dernière était une passagère clandestine, et n'avait pas de quoi payer son transport.

Ce faisant, avant de sauter pour la secourir, le sauveur de cette personne dut faire face au capitaine du bateau qui lui interdisait de lui porter secours, car sa vie lui appartenait.

Oui, cette dernière était sa débitrice. Mais grande fut la surprise de cet inique capitaine, car le sauveur de cette femme présenta son titre de propriété du navire, étant le fils de l'armateur et de fait, en ayant reçu le commandement.

Il avait souhaité, dans un premier temps, voyager incognito, en vue de se rendre compte de la vie sur son navire. Grâce à son autorité, il endossa la charge du billet et effaça toute poursuite contre celle qui allait bientôt trépasser au fond de l'océan.

Une fois sauvée, il l'invita à passer le reste du voyage dans sa cabine de première classe et fit d'elle son bras droit, sous la dominance duquel était désormais le sordide capitaine.

Vous l'avez sans doute remarqué, je viens d'imager ici le plan du salut, qui est manifeste en Jésus-Christ.

Comme pour l'infortunée de notre histoire, quand l'Humanité était sans force, nous étions et sommes incapables de nous sauver nous-mêmes, Jésus est mort pour nous à la croix, pour nous sauver, prenant sur lui le poids de nos iniquités, car nous sommes incapables de les porter [*Romains 5 versets 6-11*].

De par cela, Christ a détruit l'ordonnance [*Colossiens 2 versets 11-15*], le poids que nous portions, nos iniquités, et qui subsistait contre l'Humanité et qui demandait que nous puissions payer le prix du péché qui est la mort [*Romains 6 verset 23*].

À l'image de la corde qui du cou de notre infortunée, est coupée par son sauveur, Jésus libère ceux qui font alliance avec lui, de l'acte de mort qui subsistait contre eux et cette libération débute dès lors qu'ils sont immergés dans les eaux du baptême.

Puis, quand le baptisé est complètement immergé en conformité avec la mort expiatoire de Jésus, Christ son sauveur, le ramène à la surface, en vue de lui rendre la vie, en laissant le vieil homme qui est la nature pécheresse [*Éphésiens 4 verset 22*], [*Colossiens 3 verset 9*], du sauvé sous les eaux tel le fardeau de 70 kg de notre histoire.

Comme pour celle qui fut jeter sans ménagement par-dessus bord de notre histoire, pour être sauvé, nous n'avons rien à faire car c'est par grâce que nous le sommes, par le moyen de la foi et cela ne vient pas de nous [*Éphésiens 2 versets 1-10*].

Comme elle était la débitrice de cet impitoyable capitaine, de même tous ceux qui n'ont pas accepté Jésus pour leur sauveur personnel, sont esclaves du péché et prisonniers du diable, incapables de se délivrer seuls de son étreinte mortelle [*Hébreux 2 versets 14-15*], [*Romains 7 versets 14-25*].

À la croix, Jésus a racheté l'Humanité du prix du péché [*1 Pierre 1 versets 18-21*], de sorte que désormais, celui qui se lie à lui par les liens d'un baptême, est appelé à connaître la vraie liberté que Christ seul a le pouvoir de donner [*Jean 8 verset 36*].

Désormais, celui qui s'allie à Jésus reçoit la grâce de pouvoir se décharger sur lui du poids du péché et nous n'avons rien à faire pour mériter la vie éternelle, parce que Jésus a déjà payé à la croix, le prix pour nos péchés.

En vue d'être sauvé, nous n'avons qu'à accepter cette grâce que Dieu nous offre en Christ.

Comme pour notre sauvée de l'histoire que son sauveur gracie et fait monter en dignité, Christ nous fait passer du stade d'esclave du diable et du péché, à celui d'héritier de Dieu [*Romains 8 versets 14-17*].

Pour parvenir à ce statut, il nous faut choisir de ne plus être l'esclave du péché et opter résolument de prendre le doux joug de Jésus, en vue de devenir un serviteur de Dieu, rejetant les œuvres des ténèbres mais devenant l'esclave de la justice [*Romains 6 versets 11-22*].

C'est au moment, un peu avant d'être immergé dans les eaux baptismales, où le futur baptisé confesse qu'il accepte Jésus comme étant le Christ, le fils de Dieu et son sauveur, qu'il prend position pour Dieu et rejette le diable.

Pour poursuivre, il est important de noter que nous sommes directement entrés en matière avec l'immersion lors du baptême, néanmoins, une étape importante doit se faire juste avant la descente sous les eaux, sinon, le baptême ne sera pas accepté par le Seigneur.

Pour le découvrir je vous invite à lire ce qui suit : « *Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit.*

Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »
[*Matthieu 28 versets 18-20, Bible Louis Segond*].

Il est vital de bien appréhender que ce qui est notifié ici, n'est pas juste une formalité, il est donc important de prendre la portée de ces trois noms divins, dans le plan du salut, pour comprendre l'importance de les prononcer lors du baptême.

Cette réalité se comprend mieux avec ceci : « *Car l'amour de Christ nous presse, parce que nous estimons que, si un seul est mort pour tous, tous donc sont morts ;*

Et qu'il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. Ainsi, dès maintenant, nous ne connaissons personne selon la chair ;

Et si nous avons connu Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de cette manière.

Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature.

Les choses anciennes sont passées ; Voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation.

Car Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, en n'imputant point aux hommes leurs offenses, et il a mis en nous la parole de la réconciliation. » [2 Corinthiens 5 versets 14-19, Bible Louis Segond].

Nous apprenons ici que l'Éternel Dieu était en son fils Jésus – quand il est mort pour racheter l'Humanité – mais le Saint-Esprit aussi.

Pour découvrir cette réalité, je vous invite à lire un extrait de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités mises en place afin de racheter l'homme du prix du péché* ».

En lisant ces lignes, nous pouvons avoir le sentiment que l'Éternel Dieu était avec son fils sur la croix, mais que le Saint-Esprit de son côté, était aux abonnés absents.

Pourtant il n'en est rien ! Avant de développer cette réalité, il est selon moi important de faire un *break* afin que nous ayons une vision claire de qui est l'Esprit de Dieu.

Selon moi, une notion difficile à appréhender, est celle du caractère individuel du Saint-Esprit et pourtant indissociable dans la trinité divine. Pour beaucoup, il est, à l'instar de l'esprit de l'homme, juste une force qui œuvre de l'intérieur, sans pour autant avoir une personnalité ou une raison d'être propre comme le serait un être pensant, doué de sentiment et de libre arbitre.

Il n'en est rien, car il est un être pensant à part entière, et bien qu'il fasse partie de la trinité divine, il a un caractère qui lui est propre.

Cette réalité est bien représentée dans [*Éphésiens 4 verset 30*] ou nous découvrons qu'il peut ressentir des émotions, car on peut l'attrister et telle une maman qui entoure son enfant, il fait preuve de tendresse et nous console [*Jean 14 verset 16-17*].

En outre, l'Esprit de Dieu est aussi un guide et un gestionnaire qui donne des directives au peuple de Dieu. Pour s'en rendre compte, il nous faut considérer [*Actes 13 versets 1-4, Bible Second 21*].

Remarquez qu'ici, ce n'est pas Dieu le Père qui parle, mais le Saint-Esprit, cette précision nous est apportée.

Généralement, quand c'est l'Éternel Dieu qui parle, le texte en fait mention, à l'instar de [*Exode 3 versets 4-22*].

Revenons à ce texte du livre des Actes. Pour imaginer ce qui se passe ici, je représenterais le Saint-Esprit comme étant le général qui gère le peuple de Dieu. C'est lui qui met en marche ses troupes.

Nous découvrons dans ce texte, un être pensant et coordonné, qui met en branle, de façon autonome, des plans.

Néanmoins, ces derniers ne sont pas les siens, mais ceux de Dieu le Père et qui sont soutenus par Jésus-Christ [*Jean 16 versets 12-15*].

En dehors de ce que nous venons de voir, le texte de [*Matthieu 12 versets 31-32*], nous présente, sans ambiguïté le Saint-Esprit, comme étant une personne distincte de Dieu le Père ou de Jésus-Christ.

Il est important de noter que le vocable *fils de l'homme*, utilisé dans ce texte de Matthieu représente Jésus [*Matthieu 17 versets 22-23*], qui tout en étant Dieu a pris chair en Marie, une humaine [*Philippiens 2 versets 5-7*], [*Galates 4 versets 4*], [*Matthieu 1 verset 18-25*].

Nous découvrons donc que tous les blasphèmes ne sont pas considérés de la même façon.

Seulement, ceux qui sont proférés contre le Saint-Esprit ont un caractère d'interdiction totale, lourdement réprimés. Tous les autres, même ceux qui concerneraient Jésus-Christ, qui est le Dieu véritable [*1 Jean 5 versets 20*], peuvent être pardonnés aux hommes.

Donc par extension, il en est de même pour tous les blasphèmes que les hommes auraient proférés contre Dieu, le Père.

Ainsi, des blasphèmes pouvant être proférés contre les trois personnes de la trinité divine, *le Père, le Fils ou le Saint-Esprit*, seuls ceux qui le sont contre ce dernier, demeurent à tout jamais impardonnables.

Dans [*Romains 8 versets 26-27*] le Saint-Esprit et Dieu le Père nous sont présentés comme deux personnes bien distinctes.

Il nous est dit que c'est l'Esprit Saint (*donc le Saint-Esprit*) – qui recueille nos prières pour les transmettre à Dieu – donc Dieu le Père – et c'est lui qui prie pour nous – certaines versions disent : *qu'il intercède pour nous* – auprès du Seigneur.

Nous avons donc ici, un ministère qui est propre au Saint-Esprit.

Il mène auprès de Dieu nos prières, comme le ferait un ambassadeur représentant sa nation, auprès d'une personne d'autorité d'un autre pays. Ainsi, nous comprenons que Dieu est Dieu et rappelons-le, le Saint-Esprit est une personne bien distincte.

Cette réalité, je le conçois, est complexe si nous nous référons à nos schémas de pensée d'Humains. C'est pourtant, ce même lien qui existe entre Jésus et son Père [*Jean 14 versets 7-10*].

Dans ce texte, Jésus déclare que son Père et lui ne forment qu'un, tant et si bien que celui qui le voit, voit aussi son Père.

On pourrait dès lors penser qu'il s'agit d'une seule et même personne, en fait, un être unique, portant deux noms différents.

Cette théorie est balayée par [*Matthieu 27 versets 46*], qui présente Jésus agonisant à la croix et appelant désespérément son Père.

Ainsi, nous comprenons bien qu'ils sont deux êtres bien distincts, pourtant unis de façon intrinsèque. Il est à noter que chacun des membres de la Trinité divine œuvre à un niveau différent. Nous le découvrons dans [*Jean 16 versets 12-15*].

Les rôles sont ainsi répartis :

Dieu le Père est le maître de l'œuvre [*Jean 17 verset 3-4*], [*Jean 6 versets 38-40*], *Jésus son fils, le donneur d'ordre et le Saint-Esprit l'exécuteur.*

Cette réalité d'unité au sens biblique (*des entités bien distinctes pourtant intrinsèquement liées*) se retrouve à divers niveaux, dans le cadre du mariage [Matthieu 19 versets 4-6] ou encore au sein du peuple de Dieu [Ézéchiel 11 versets 19].

Mystère de la Trinité, les trois êtres suprêmes sont des personnes à part entière, mais qui en finalité n'en forment qu'une.

Pour le comprendre, il nous faut ne pas perdre de vue le lien intrinsèque qui lie les trois personnes de la trinité divine et surtout l'importance du Saint-Esprit.

Pour le découvrir, je vous invite à lire ceci : « **Le Seigneur ici, c'est l'Esprit Saint. [...] Alors le Seigneur, qui est l'Esprit [...]** » [2 Corinthiens 3 versets 17-18, Bible Parole de vie].

Dans ces lignes, il apparaît que le Seigneur et l'Esprit saint (*donc le Saint-Esprit ou encore l'Esprit de Dieu*) ne forment qu'un et que le Seigneur est l'Esprit.

Il en ressort donc que l'Esprit de Dieu n'est pas simplement une force invisible sans âme ou une identité propre comme l'est l'esprit de l'homme, car il est Dieu au même titre que le Père et le Fils.

Après cette digression, à mon sens utile, sur cette notion complexe du Saint-Esprit et de la Trinité divine, revenons à la passion du Christ.

Je soulignais donc que le Saint-Esprit était lui aussi, avec Jésus, sur la croix. Ainsi, quand dans [2 Corinthiens 5 versets 14-19], nous lisons que Dieu était en Christ – quand il est mort pour racheter l'Humanité – il faut comprendre Dieu le Père et le Saint-Esprit.

C'est par cet acte inouï et sans commune mesure, où la trinité divine devait mourir sur l'infâme bois (*croix*), que les êtres humains ont pu être réconciliés avec le Seigneur. Nous voilà arrivés à la fin de cet extrait tiré de mon autre livre. Revenons à notre étude.

Ainsi, *Dieu le Père* et le *Saint-Esprit* étaient unis à Christ à la croix pour nous racheter.

C'est pour cela qu'au moment du baptême – qui représente la mort et la résurrection de Jésus pour le rachat de l'Humanité [Romains 6 versets 3-11] – nous devons être baptisés, au nom des trois figures de la trinité divine, *le Père, le fils et le Saint-Esprit*.

Faire autrement serait déshonorer le Père et le Saint-Esprit et reconnaître, qu'ils n'ont aucune part au salut. En confessant le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, l'on prend à témoin, les hommes, les saints anges et les démons, que celui qui va se faire baptiser, a choisi d'appartenir à Dieu, et qu'il accepte Jésus comme son sauveur personnel et choisit de devenir le temple du Saint-Esprit.

À ce moment précis, sa confession qu'il venait de faire un peu plus avant, et par où il reconnaît que Jésus est le Christ et son sauveur et qu'il est le fils de Dieu, est acté dans le livre de vie au ciel.

À partir du moment où un membre consacré du peuple de Dieu, qui a reçu du Seigneur l'autorité pour lui lier ou délier les âmes à Jésus-Christ, va prononcer, juste avant le baptême, je te baptise, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, une fois celui qui se fait baptiser descend sous les eaux, où il dépose son fardeau de péchés, en émergeant, il reçoit le Saint-Esprit et est scellé.

Le fait que ce soit une personne consacrée du peuple de Dieu qui doit baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, est d'importance, car ce sont ceux que le Seigneur a consacré, qui ont reçu de lui l'autorité d'utiliser le nom de la trinité divine.

Celui qui va se faire baptiser n'a pas suffisamment d'autorité pour invoquer sur lui le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, car son état ne lui permet pas de pouvoir agir ainsi.

Pour comprendre ce que je viens de vous présenter, il est important de comprendre la position que l'homme a face à Dieu, avant d'être baptisé. Pour ce faire lisons ceci :

« Car, lorsque nous étions encore sans force, Christ, au temps marqué, est mort pour des impies. A peine mourrait-on pour un juste ; quelqu'un peut-être mourrait-il pour un homme de bien.

Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous.

A plus forte raison donc, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère. Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. » [Romains 5 versets 6-10, Bible Louis Segond].

Avant d'être baptisés, nous sommes les ennemis de Dieu, nous sommes séparés de Lui, nous sommes en inadéquation avec lui, comment donc pouvons-nous, nous réclamer de son nom !

À ce moment, Dieu le Père ne peut rien pour nous et ne peut s'associer à nous, car nous sommes couverts du péché.

Pour bien saisir cette réalité, lisons ceci : « *Et vers la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix forte : Éli, Éli, lama sabachthani ?*

C'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? [...] Jésus poussa de nouveau un grand cri, et rendit l'esprit. » [Matthieu 27 versets 46 et 50, Bible Louis Segond].

Ici, Dieu le Père s'est détourné de Jésus-Christ, son fils, au moment où ce dernier avait le plus besoin de lui. *Dur dur... Mais pourquoi l'Éternel Dieu a-t-il agit ainsi ?*

Jésus étant devenu malédiction [Galates 3 verset 13] et péché [2 Corinthiens 5 versets 20-21] et cela bien qu'il n'ait jamais péché [1 Pierre 2 verset 22], le Seigneur ne pouvant s'associer au péché ou au mal [Jacques 1 verset 13], [Psaumes 5 verset 5], s'est donc séparé de son fils unique, celui qu'il aime, à cause de ces choses.

Maintenant, pensez-vous que le Seigneur peut et veut s'associer à nous, alors que nous ne sommes pas encore baptisés et alors que nous sommes, de ce fait encore ses ennemis, qui sommes chargés de nos péchés et de nos malédictions ? Non, ce n'est pas possible !

Seuls ceux qui sont purs peuvent voir la face de Dieu. C'est pour cela que Jésus, par son divin sacrifice, nous purifie et nous ouvre une porte qui mène au Père [Hébreux 10 versets 1-26].

Ce n'est qu'une fois unis à Christ que nous pouvons nous réclamer du nom du Seigneur. En ce qui concerne le Saint-Esprit, ce n'est qu'à l'Issue du baptême qu'il est donné [Actes 2 versets 38-39].

Avant cela, nous ne pouvons donc pas nous réclamer de lui. Avant de descendre sous les eaux du baptême, nous ne sommes pas encore unis à Christ et nos péchés ne sont pas encore restés au fond des eaux baptismales, le Saint-Esprit ne peut donc pas s'unir à nous.

Néanmoins, il existe des cas où le Saint-Esprit peut s'unir à une personne non baptisée, cela s'est fait pour Corneille et sa famille [Actes 10], mais ils étaient dans une configuration spéciale.

Ces gens avaient appris à craindre et à révéler le Seigneur, ce faisant leurs maisons spirituelles (*esprits*) étaient déjà purifiées par la parole de Dieu, qu'ils suivaient et ils pouvaient devenir les demeures du Saint-Esprit. Pour en revenir au nom de la trinité divine, qui est prononcée avant le baptême et à ceux habilités à le faire, il faut comprendre une réalité qui présente leur éligibilité. Pour ce faire, je vous invite à relire ce texte, déjà vu plus haut, dans cette autre version :

« *Ainsi, celui qui est uni au Christ est une nouvelle créature [...]*
Nous faisons donc fonction d'ambassadeurs au nom du Christ, comme si Dieu adressait par nous cette invitation aux hommes :
« *C'est au nom du Christ que nous vous en supplions : Soyez réconciliés avec Dieu.* » [2 Corinthiens 5 verset 20, Bible Semeur].

Ce qui est écrit ici est d'importance. Celui qui est uni avec Christ devient en lui un ambassadeur de Dieu, destiné à amener, à ceux qui sont les ennemis de Dieu, la réconciliation. Dans la réalité, un ambassadeur est couvert de l'autorité des dirigeants du pays qui l'emploient et est habilité à parler en leur nom.

Nul autre ne peut remplir sa mission ou tenir sa charge. Il en est de même dans le monde spirituel, seuls ceux qui sont des ambassadeurs du Seigneur peuvent se réclamer des noms de la trinité divine.

Vouloir se réclamer du nom de l'un d'entre eux, sans en être habilité, est dangereux.

Cette réalité, nous l'avons découvert dans [Actes 19 versets 13-16], ou nous voyons des juifs, qui sont venu chasser un démon au nom de Jésus-Christ, sans pour autant être habilités, par lui, à le faire, la résultante est qu'ils sont sortis de là, battus et ont dû fuir en étant nus.

Ainsi, seules des personnes qui ont été consacrées par le Seigneur peuvent et baptiser et le faire au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit. Fort d'une telle base, le baptême peut avoir lieu.

Dès que le baptême est fait au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit, les démons tremblent et fuient, car ils ont entendu confesser le nom de Dieu, celui qui est Baptisé au nom de la trinité divine est libéré des liens par lesquels le démon le retenait.

Celui qui s'allie à Jésus n'est plus esclave du péché et est donc délivré de la servitude où le retenait Satan, car désormais, il appartient à Christ qui l'a racheté au prix suprême de son sang, coulant en sacrifice à la croix pour le péché de l'Humanité.

Au moment où nous sommes immergés dans les eaux du baptême, nous devenons liés à Jésus-Christ, en conformité avec sa mort expiatoire et salvatrice. En émergeant du tombeau liquide, nous devenons « *qu'un* » avec lui, par le biais de sa résurrection et nous sommes dès lors participants de sa divinité. Dès lors le Saint-Esprit, après le baptême, vient dans le nouveau baptisé et le scelle, le qualifiant comme étant un fils ou une fille de Dieu.

À partir de là, de créature créée par Dieu à sa ressemblance, qui était devenu son ennemi à cause du péché, il devient son prince ou sa princesse, faisant partie de ses divins héritiers et cohéritiers du Christ [*Romains 8 versets 14-17*].

Maintenant que nous avons posé ce socle, nous pouvons revenir à la réalité de la cour des miracles que représente le baptême.

En guise d'entrée en matière, permettant de mieux me comprendre, sur cette image, je vous invite à lire ce qui suit : « *Quels châtiments nouveaux vous infliger, quand vous multipliez vos révoltes ? La tête entière est malade, et tout le coeur est souffrant. De la plante du pied jusqu'à la tête, rien n'est en bon état :*

Ce ne sont que blessures, contusions et plaies vives, qui n'ont été ni pansées, ni bandées, ni adoucies par l'huile. » [*Ésaïe 1 versets 5-6, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte très instructif : « *Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces, [...] lui qui a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois, afin que morts aux péchés nous vivions pour la justice ; lui par les meurtrissures duquel vous avez été guéris* » [*1 Pierre 2 versets 21 et 24, Bible Louis Segond*].

Finissons avec cet autre texte qui nous renseigne aussi : « **Comme Jésus était à table dans la maison de Lévi, beaucoup de publicains et de gens de mauvaise vie se mirent aussi à table avec lui et avec ses disciples ; Car ils étaient nombreux, et l'avaient suivi. Les scribes et les pharisiens, le voyant manger avec les publicains et les gens de mauvaise vie, dirent à ses disciples : Pourquoi mange-t-il et boit-il avec les publicains et les gens de mauvaise vie ?**

Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs. »
[*Marc 2 versets 15-17, Bible Louis Segond*].

Ici, nous comprenons que tous ceux qui n'ont pas encore fait alliance avec Jésus ou qui, tout en étant du peuple de Dieu, sont infidèles au Seigneur, sont tels des malades, et leur état est des plus graves, car ils ont des problèmes de santé au niveau de la tête ; leurs cœurs ont des dysfonctionnements, et de la tête aux pieds, ils sont couverts de blessures, de plaies vives et de contusions.

Le pire dans cette affaire est que ces gens ont été abandonnés à leur triste sort, car personne ne les a soignés.

Comme tous ceux qui ne sont pas unis à Jésus-Christ sont sous la domination du démon, qui les retient comme des prisonniers [1 *Jean 5 verset 19*], [*Hébreux 2 versets 14-15*], nous comprenons que le diable n'a que faire des êtres humains et les laisse croupir dans ces geôles, sans qu'aucune assistance médicale ne leur soit fournie.

Ce faisant, ils deviennent des bobos ambulants, aux niveaux spirituels, mais aussi, certaines fois au niveau physique comme c'était le cas du gadarénien [*Marc 5 versets 1-5*].

Afin d'apporter la guérison à ces grands, grands, grands malades et en vue de briser leurs chaines de servitudes, les libérant de leurs geôliers iniques, il y a eu un échange qui dû se faire, Jésus le fils de Dieu, lui le Christ, contre toute l'Humanité.

Ainsi, à la croix, il a pris sur lui toutes nos meurtrissures, toutes nos maladies et les a anéanties, c'est pour cela que ce ne sont pas des justes ou des bien portants spirituels que Jésus est venu appeler (*chercher*) mais des pêcheurs, des malades spirituels.

Désormais, il offre la guérison à tous ceux qui le souhaitent, et pour ce faire, il suffit de le reconnaître comme notre sauveur personnel.

Jésus est prophétiquement le baume de Galaad destiné à guérir les nations [*Jérémie 8 verset 22*], [*Jérémie 46 verset 11*].

Ce baume de Galaad, qu'est Christ, devient effectif dès lors que l'on s'unit à lui par les eaux baptismales.

Tout cela nous présente le baptême comme étant, en Jésus-Christ, le médicament par excellence. Néanmoins, ce n'est pas suffisant de proclamer que nous reconnaissons que Jésus est le Christ, le fils de Dieu, et que nous croyons qu'il a en lui la vie éternelle et qu'il nous l'offre, il faut que nos paroles deviennent des actes. La raison en est simple, c'est que nos péchés qui sont le virus activant nos maladies, doivent être mis au fonds des eaux [*Michée 7 versets 19*].

Nos péchés doivent être déposés dans le tombeau liquide de Christ, afin qu'il puisse, en retour, nous guérir. Ainsi, comme je vous le disais, le baptême est une scène de miracle hors norme.

On y voit des gens arriver spirituellement en lambeaux, malades de la tête aux pieds, ils ont entre autres des bobos qui suintent, puis ils descendent sous les eaux baptismales et quand ils émergent, ils ressortent guéris, car Christ a gardé toutes leurs maladies sous les eaux, et leur a donné la vie. Voici l'objectif du Seigneur pour nous :

« *Jésus leur dit encore : « En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis. [...] je suis venu afin que les brebis aient la vie et qu'elles l'aient en abondance. »* [*Jean 10 versets 7 et 10, Bible Segond 21*].

Jésus est venu donner à son peuple la vie, l'objectif étant qu'il l'ait en abondance. Pour cela, il faut avant tout, que dans un premier temps, tous nos péchés soient déposés sous les eaux baptismales.

Cette réalité que nous venons de voir, nous montre que le baptême par aspersion, consistant à verser par trois fois de l'eau sur la tête de celui qui vient se faire baptiser, est un non-sens biblique.

Celui qui est ainsi baptisé, n'a pas pu laisser ces péchés sous les eaux et en est encore chargé de ce fait après le baptême. Fort de tout cela, Jésus ne peut pas prendre sur lui ces maladies spirituelles et ce faisant celui qui vient d'être baptisé n'a pas pu être guéri au travers des meurtrissures de Christ.

La réalité de la guérison qui se fait sous les eaux, dès lors où nous sommes obéissants aux ordres du Seigneur, la parole de Dieu l'a préfiguré dans l'histoire qui suit : « *Naaman, chef de l'armée du roi de Syrie, jouissait de la faveur de son maître et d'une grande considération ; Car c'était par lui que l'Éternel avait délivré les Syriens. Mais cet homme fort et vaillant était lépreux. [...]*

Lorsqu'Élisée, homme de Dieu, apprit que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au roi : Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements ? Laisse-le venir à moi, et il saura qu'il y a un prophète en Israël. Naaman vint avec ses chevaux et son char, et il s'arrêta à la porte de la maison d'Élisée.

Élisée lui fit dire par un messenger : **Va, et lave-toi sept fois dans le Jourdain ; ta chair redeviendra saine, et tu seras pur. Naaman fut irrité, et il s'en alla, en disant : Voici, je me disais :**

Il sortira vers moi, il se présentera lui-même, il invoquera le nom de l'Éternel, son Dieu, il agitera sa main sur la place et guérira le lépreux. Les fleuves de Damas, l'Abana et le Parpar, ne valent-ils pas mieux que toutes les eaux d'Israël ?

Ne pourrais-je pas m'y laver et devenir pur ? Et il s'en retournait et partait avec fureur. Mais ses serviteurs s'approchèrent pour lui parler, et ils dirent : Mon père, si le prophète t'eût demandé quelque chose de difficile, ne l'aurais-tu pas fait ?

Combien plus dois-tu faire ce qu'il t'a dit : Lave-toi, et tu seras pur ! Il descendit alors et se plongea sept fois dans le Jourdain, selon la parole de l'homme de Dieu ;

Et sa chair redevint comme la chair d'un jeune enfant, et il fut pur. » [2 Rois 5 versets 1, 8-14, Bible Louis Segond].

Le premier point que je voudrais soulever ici, est cette aptitude tout humaine de vouloir que Dieu puisse agir comme nous le souhaitons et de façon rationnelle. Le deuxième point qui m'interpelle, est la place de l'orgueil dans le cœur de Naaman.

Cet homme était le chef de l'armée de Syrie, en notre génération il aurait eu, en France, le grade de Maréchal ou du général.

De par sa position sociale, il s'attendait à ce que le prophète Élisée lui déroule le tapis rouge, mais à sa grande surprise, ce dernier n'est même pas sorti de sa maison pour venir le saluer.

En plus, il lui demande d'aller se plonger dans les eaux sales du Jourdain pour être guéri, à ces mots Naaman fulmina et ne cessa de maugréer.

De son côté, le prophète Élisée était quiet, car il savait que ce dont cet homme avait besoin c'était, avant même d'être guéri, d'apprendre la révérence due au Seigneur et à son prophète.

En signe d'abdication et d'obéissance il devait agir par la foi et non par la vue. Afin de le calmer et de le ramener à la réalité, l'Esprit de Dieu utilisa les serviteurs de Naaman pour lui faire entendre raison.

Dès lors, il comprit que devant Dieu, son titre n'était rien et que sa guérison passait par l'obéissance aux directives divines.

Ici, le protocole était que Naaman devait plonger sept fois dans le Jourdain et bien qu'au départ cette démarche lui déplut, il dut bon gré mal gré, faire preuve de foi et de soumission et plonger.

Ce fut vraiment une grande épreuve de foi pour lui, car la première ou la quatrième ou la sixième fois, il demeurerait toujours lépreux.

Il dut poursuivre son petit jeu de : Je fais trempette et puis je sors de l'eau et rebelotte, jusqu'à la Septième et ultime fois, afin d'avoir la guérison.

J'aimerais maintenant faire ressortir deux points complémentaires. Le premier est que le Seigneur donne la bénédiction, dès lors que nous obéissons à tous les préceptes qui sont attachés à notre démarche.

Le second est qu'aussi vrai qu'un bananier ne portera pas son fruit avant que le nombre de feuilles établies par Dieu ne soit sorti, de même nous ne recevrons jamais une chose venant de Dieu avant que toutes ces modalités ne soient accomplies.

Ainsi, comme il a été pour la guérison de Naaman qui s'est faite au travers des eaux, par le biais de sept étapes, il en sera de même pour le baptême, car sans les sept étapes qui lui sont attachées, nous ne sommes pas aptes à servir le Seigneur de façon efficiente.

Il est à noter que l'expérience de Naaman, sera la base qui déterminera le devenir des adventistes du septième jour.

Ceux qui refuseront de s'humilier et de repasser par les eaux du baptême selon ce que j'ai déjà présenté, ne pourront pas guérir de la maladie du péché qui mène à la mort physique et à celle qui est éternelle [Romains 6 verset 23], [Apocalypse 20 versets 11-15].

Pour découvrir ou redécouvrir cette réalité, je vous invite à lire le chapitre intitulé « *Les modalités de la réforme devant se faire au niveau des doctrines adventistes du septième jour en matière de baptême* ».

Aux autres, qui non seulement se referont baptiser, mais surtout qui suivront les sept étages baptismaux bibliques, à l'issue ils obtiendront la guérison du virus du péché et la vie éternel qui est manifesté en Christ.

Ce qui fera reconnaître cette réalité, sera qu'ils recevront le Saint-Esprit et au minimum un don spirituel.

Pour finir, je vous dirais, que malgré toutes les choses extraordinaires que nous avons vues, qui sont attachées au baptême, il n'est pas un rite magique mais c'est un acte sacré qui doit être contracté conformément aux directives que Dieu nous a laissées dans sa parole.

Il doit être pratiqué de façon minutieuse, selon chaque précepte que Dieu nous a laissé, car seul celui qui obéit à Dieu en conformité avec tout ce qu'il commande, est agréé de lui.

Naaman reçut la guérison que Dieu lui avait promise parce qu'il accepta de la payer au prix de sa foi, car sans elle, nous ne pouvons rien recevoir de Dieu [*Hébreux 11 versets 1 et 6*].

Naaman lui, le grand, le puissant dut s'humilier devant Dieu, aux yeux des hommes, descendre dans les eaux du Jourdain, conformément à toutes les directives que Dieu lui avait prescrites, témoignant ainsi de sa foi dans les promesses du grand :

Je suis, le Tout-Puissant, le seul véritable Dieu !

Il vous faut, tel Naaman, en vue de parvenir au miracle de la guérison au travers des eaux, décider que désormais vous choisirez de pratiquer la perfection de l'obéissance à la parole de Dieu.

Le fier et puissant chef de l'armée du roi de Syrie accepta de s'humilier devant Dieu en obéissant à toutes ses directives, par contre Guéhazi, le serviteur du prophète qui a cherché à violer la parole de Dieu a, lui, reçu la lèpre de Naaman [*2 Rois 5 versets 20-27*].

Ceux qui transgressent les saints commandements ou les directives que Dieu nous laisse dans sa parole, recevront, de même que le serviteur inique du prophète, la lèpre du péché.

Tous ceux qui ont préféré choisir le mensonge à la vérité, et qui transgressent la parole de Dieu, recevront une lèpre, qui est spirituelle et qui se manifeste par la venue d'un démon qui aveugle les impénitents, leur donnant un esprit d'égarement, et dès lors leur état est pire que le premier et leur devenir sera la mort éternelle [*2 Thessaloniens 2 versets 10-12*], [*2 Pierre 2 versets 20-22*].

Une fois l'esprit d'égarement reçu, ceux qui ont préféré pratiquer des enseignements d'homme, donc de démon, au détriment de la parole de Dieu en viennent à croire au mensonge, ce qui les fera devenir le jouet de Satan, qui les mènera à la déchéance, à l'image de Saül, qui fut possédé par un mauvais esprit [*1 Samuel 16 verset 14*].

L'objectif de Satan sera dès lors de pousser les impénitents à bruler leur vie telle une chandelle allumée par les deux bouts, les amenant à une vie qui sera coupée bien avant l'heure, et la fin de ceux qui n'ont pas aimé la vérité et qui lui ont préféré les doctrines d'homme sera la destruction éternelle.

Cette destruction éternelle est une chose qui peut paraître abstraite, poussant plusieurs à abonder dans le mal, pensant que depuis que Jésus-Christ nous a racheté, que Dieu ne frappe plus son peuple comme il le frappait par le passé, mais détrompez-vous car Dieu peut encore, en ce siècle, frapper physiquement ceux qui violent sa parole.

Nous avons dans le Saint-Livre l'exemple d'Ananias et son épouse Saphira qui furent foudroyés à mort, à cause de leurs actes d'iniquité [*Actes 5 versets 1-11*].

Ces faits se passent après la résurrection de Jésus, donc peuvent encore se produire en cette génération.

Trop souvent, nous ne prenons pas la portée de ce que nous faisons ou que nous disons, et nous suivons la masse, tels les moutons suivant le bélier de tête jusqu'au précipice fatal.

Pour beaucoup de religions chrétiennes, les différentes étapes du baptême ne sont que des formalités, l'objectif étant d'avoir un maximum de membres inscrits sur leur registre. Les intéressés quant à eux, sont pressés d'en finir avec les étapes de la cérémonie de baptême en vue de commencer à vivre leur foi Chrétienne.

Mais tel un virus qui est latent à côté des baptistères, attendant de trouver un organisme non protégé à posséder, le diable attend patiemment à la sortie des eaux baptismales tous ceux qui sont venus s'allier à Jésus, mais qui ne le font pas conformément à la parole de Dieu.

Dès lors, tel un insidieux clou rouillé qui attend tapi dans la terre le talon de celui qui n'a pas fait de vaccin antitétanique, Satan guette en vue de mener les hommes à la mort.

Pour parvenir à ces fins, il les manipulera comme des marionnettes, afin de les garder loin de Jésus.

2.5 La cinquième étape du baptême : La prière de consécration et l'imposition des mains

Pour commencer cette partie, je vous dirais qu'au sein de la chrétienté, la prière de consécration et l'imposition des mains, bien qu'étant une des bases bibliques du baptême, sont, selon moi, inexistantes durant la cérémonie baptismale.

Généralement, le problème majeur n'est pas la prière, mais l'imposition des mains qui doit être faite au nouveau baptisé, qui est inexistante. Pourtant sans ce geste, allié à la prière, le Saint-Esprit ne peut être donné à celui qui vient de se faire baptiser, nous le verrons.

Pour vous présenter l'importance de la prière de consécration et de l'imposition des mains qui doivent être faites de manière conjointe à la sortie des eaux baptismales au nouveau baptisé, je m'en vais vous donner une image forte, qui selon moi est des plus parlantes :

Imaginez que vous venez de construire votre maison, tout a été fait aux normes, avec architecte, plan cadastral, et vous avez bénéficié de la main-d'œuvre des professionnels du bâtiment.

Puis après des mois d'attente, vous voilà en possession des clefs de votre petit nid douillet. Vous trépignez de joie à l'idée de votre crémaillère que vous allez fêter le soir même.

Mais alors que vous avez tout préparé, au domicile de vos parents et que les invitations ont déjà été envoyées à un certain nombre de personnes, vous arrivez dans votre petite maison dans la prairie et là, aucun interrupteur ne fonctionne.

Vous avez vérifié les fusibles, les interrupteurs et rien, pas de jus. Là, vous passez un coup de fil des plus animés à votre électricien, pour lui tirer les oreilles. Vos proches pour vous soutenir, ont déjà préparé le bucher et les torches flambent déjà afin que l'électricien puisse avoir ce qu'il mérite...

Il vous voit tout à coup devenir vert et raccrocher le téléphone, en lui disant... Ah oui... hum... Monsieur untel... je suis vraiment confus... Tout est de ma faute... encore mille pardons.

Là, étonnés vos supporteurs viennent aux infos et combien la nouvelle est incompréhensible...

la seule chose que vous aviez à faire était de faire la demande d'électricité, mais vous avez oublié. Ainsi la belle demeure est dans le noir et la fête se fait au flambeau.

Dès le lendemain, vous faites diligence afin de mettre en place la demande d'électricité etc.

Cette image est exactement ce qui se passe généralement lors des baptêmes qui se font au sein du protestantisme. Notre maison (*notre corps*) est prête à accueillir le Seigneur mais la demande de cette lumière céleste, qu'est le Saint-Esprit n'est pas fait, la résultante est que la sainte demeure, reste dans le noir. Cette réalité, nous la retrouvons ici :

« Pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Éphèse. Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Il dit :

De quel baptême avez-vous donc été baptisés ? Et ils répondirent : Du baptême de Jean. Alors Paul dit :

Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus. Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient. Ils étaient en tout environ douze hommes.
» [Actes 19 versets 1-7, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte des plus instructifs : **« Mais, quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait la bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se firent baptiser.**

Simon lui-même crut, et, après avoir été baptisé, il ne quittait plus Philippe, et il voyait avec étonnement les miracles et les grands prodiges qui s'opéraient.

Les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean.

Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit.

Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit. »
[Actes 8 versets 12-17, Bible Louis Segond].

Dans ces deux textes, nous avons deux situations analogues. Nous avons des personnes qui ont accepté Jésus pour leur sauveur personnel et se font baptiser, mais ils ne reçoivent pas le Saint-Esprit.

Je tiens à repréciser, qu'il était des enfants de Dieu intègres et qui le servaient fidèlement, car la finalité a été qu'ils ont, dans les deux cas, reçu le Saint-Esprit. Pour remédier à cela, dans ces deux récits bibliques, les disciples de Jésus durent venir, leur imposer les mains et prier pour eux. Dès lors, ils reçurent le Saint-Esprit.

Il est intéressant de relever que dans le cas conté, dans [Actes 8 versets 12-17], plusieurs étapes du baptême avaient été mises en place :

Ces gens avaient été enseignés, car ils avaient reçu la « bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ ».

La foi avait donc pu naître de ce qu'ils avaient étudié dans la parole de Dieu. Comme le message du baptême, que les disciples de Jésus prêchaient, présentait aussi la repentance comme étant l'étape avant le baptême [Actes 2 versets 38-39], ils se sont normalement repentis, avant d'être baptisés.

Nous apprenons aussi qu'ils avaient été baptisés au nom du Seigneur, donc ils l'ont reconnu comme étant le Christ et le fils de Dieu, ainsi que leur sauveur.

Et en conformité avec les instructions que Jésus a laissées à ses disciples, ils ont normalement été baptisés au nom du Père, du fils et du Saint-Esprit [Matthieu 28 versets 18-20].

À l'issue de cela, ils ont été immergés dans les eaux baptismales.

Avant tout, avez-vous remarqué que nous retrouvons ici les cinq premières étapes du baptême, que nous avons déjà étudiées dans ce chapitre ? Revoyons-les :

- 1) *les semailles de l'Évangile dans une bonne terre,*
- 2) *La repentance et la confession des péchés,*
- 3) *La confession du nom de Jésus-Christ,*
- 4) *Les modalités de la mise à l'eau pendant le baptême,*
- 5) *La prière de consécration et l'imposition des mains.*

Ce que nous venons de voir démontre bien que, ce que je présente dans ce chapitre, est d'essence divine et que ces étapes du baptême sont incontournables pour que l'Esprit de Dieu puisse être donné et que les deux étapes qui suivent celles-ci, puissent se mettre en place.

Forts de ce que nous venons de voir, nous apprenons que la prière et l'imposition des mains n'étaient pas, à cette époque, une situation ponctuelle ou optionnelle, mais la norme pour tout baptême.

Cette norme devrait être aussi la nôtre, car nous sommes appelés à bâtir sur les fondations que les Apôtres nous ont laissées, qu'ils ont eux-mêmes reçues de Jésus, nous sommes appelés à être leurs imitateurs comme eux-mêmes le sont de Christ [1 Corinthiens 3 versets 9-11], [1 Corinthiens 11 verset 1], [Éphésiens 5 versets 1-2].

Déjà là, vous qui êtes les responsables des religions chrétiennes, vous vous rendez certainement compte, que vos baptêmes ne sont pas conformes à la parole de Dieu, car ils sont, a minima, incomplets.

Après ce petit break, revenons à notre texte. Nous avons découvert que, comme il fut le cas des douze serviteurs de Dieu à Éphèse, tant que la cinquième étape du baptême, la prière et l'imposition des mains, n'avait pas été réalisée, le Saint-Esprit n'avait pas été donné aux nouveaux baptisés.

Ce n'est que quand les apôtres ont prié pour eux et leur ont imposé les mains qu'ils l'ont reçu.

Dans le premier texte que nous venons de voir, l'un des soucis qui fait que ces chrétiens n'avaient pas reçu le Saint-Esprit et que leurs dons n'étaient pas encore manifestes venait du fait que ces deux étapes du baptême n'avaient pas été mises en place et que les serviteurs de Dieu ont réglé.

Avant de poursuivre, il est important de noter que, bien que dans le texte de [Actes 8 versets 12-17], il n'est pas fait mention que ceux, qui étaient déjà baptisés et pour qui l'on a prié et fait l'imposition des mains, ont reçu des dons suite à l'obtention du Saint-Esprit, cette information est quand même sous-entendue.

Pour le découvrir, je vous invite à lire la partie qui s'intitule « *La sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit* ». Maintenant ce point acté, revenons au texte de [Actes 19 versets 1-7].

Ici nous découvrons une scène des plus parlantes, car nous voyons ces hommes qui sont des serviteurs fidèles de Dieu – le fait qu'ils aient reçu le Saint-Esprit, après coup, le démontre, car il n'est donné qu'à ceux qui sont fidèles au Seigneur [Actes 5 verset 32] – et qui bien qu'ayant été baptisés, n'avaient pas reçu le Saint-Esprit.

Le problème venait du fait que le baptême qu'ils avaient reçu était obsolète. En outre, remarquez que dans un premier temps, quand ils ont été rebaptisés, leurs situations n'avaient pas pour autant changé.

À l'issue du baptême, à la sortie donc des eaux, le Saint-Esprit ne leur fut pas donné. Ce n'est que quand par la suite, ont leurs fit l'imposition des mains et que l'on pria pour eux, qu'ils ont reçu l'Esprit de Dieu.

Dès lors, ils ont commencé à parler en langue et à prophétiser. Cette réalité nous démontre que le Seigneur est un Dieu d'ordre, quand il met en place un protocole, ce dernier doit se réaliser, à la lettre, ni plus ni moins.

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons l'importance de la prière jointe à l'imposition des mains, après le baptême, car sans elles, l'Esprit de Dieu ne sera pas au rendez-vous.

Mon sentiment est qu'en ce siècle, en cette génération, ces deux pôles ; la demande du Saint-Esprit par la prière et l'imposition des mains suite au baptême, ne sont même pas optionnels, car inexistants.

En un peu plus d'un quart de siècle que je suis chrétien, j'ai eu à assister à bien des baptêmes au sein du peuple de Dieu, toutes dénominations confondues, et je n'ai jamais vu ces deux pôles du baptême être mis en place de concert.

La prière, elle est certes faite mais jamais l'imposition des mains !

Ce qui nous l'avons vu dans le texte de [*Actes 8 versets 12-17*], ne fut pas suffisant pour que ceux ayant déjà été baptisés puissent recevoir le Saint-Esprit, car ce n'est que quand l'imposition des mains s'est faite que ce fût réalisé.

Maintenant ces fondations posées, intéressons-nous de plus près à la raison d'être biblique de ces deux choses que sont la prière et l'imposition des mains, en vue de mieux comprendre leurs importances vitales au sein du baptême.

Nous commencerons par la prière. Pour ce faire, nous allons de ce pas lire ce texte qui nous présente la nécessité de la prière en vue de recevoir le Saint-Esprit : **« Car quiconque demande reçoit, celui qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe. [...] »**

Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent. » [*Luc 11 versets 10 et 13, Bible Louis Segond*].

Pour vous parler de ce texte, je vous dirais, que la liberté est à la base du service que le Seigneur veut que nous lui portions, il ne nous oblige donc pas à recevoir une chose que l'on ne souhaiterait pas, et cela même si cela nous serait profitable.

C'est pour cela que celui qui a un besoin quelconque doit le lui demander afin d'être exaucé.

Ce qui est vrai pour les choses de la vie, l'est aussi pour le Saint-Esprit, ainsi il nous faut le demander afin qu'il nous soit donné.

Tout ce que nous venons de voir, démontre que, si la demande du Saint-Esprit n'est pas fait post-baptême, il n'est pas sûr qu'il soit au rendez-vous, à moins d'être une personne de grande consécration comme ce fut le cas de Corneille et sa famille et que Dieu vous le donne d'office, car vous êtes déjà soudé à lui [*Actes 10*].

Jésus nous donne l'exemple de la prière, que celui qui vient de recevoir le baptême fait, car il pria après son baptême, puis le Saint-Esprit descendit sur lui. Lisons ceci qui nous renseigne à ce propos :

« Tout le peuple se faisant baptiser, Jésus fut aussi baptisé ; et, pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit, et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe. »

Et une voix fit entendre du ciel ces paroles : Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi j'ai mis toute mon affection. » [Luc 3 versets 21-22, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : « **En ce temps-là, Jésus vint de Nazareth en Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain.**

Au moment où il sortait de l'eau, il vit les cieux s'ouvrir, et l'Esprit descendre sur lui comme une colombe. *Et une voix fit entendre des cieux ces paroles : Tu es mon Fils bien-aimé, en toi j'ai mis toute mon affection. » [Marc 1 versets 9-11, Bible Louis Segond].*

En faisant la synthèse de ces textes, nous comprenons que c'est en étant encore dans l'eau que Jésus pria et qu'il reçut le Saint-Esprit.

Ici, Jésus étant sans péché a pu prier lui-même, afin de recevoir l'Esprit de Dieu, mais dans le cas du baptême, les nouveaux baptisés n'ayant pas encore reçu le Saint-Esprit, ont besoin d'un substitut, qui lui, a accès au sanctuaire céleste.

C'est donc une personne consacrée du peuple de Dieu, qui devra faire cette prière pour lui et cela à haute et intelligible voix, afin que le nouveau baptisé puisse dire « *Amen* », donc je participe (*je suis d'accord*).

Une autre étape incontournable, juste après le baptême, et qui doit se faire en même temps que la prière, est, nous l'avons vu, l'imposition des mains. Sans elle, le Saint-Esprit ne sera pas donné.

À ce propos, Jésus ayant déjà reçu le Saint-Esprit en étant dans les eaux du baptême, le Seigneur ayant témoigné lui-même verbalement qu'il était son fils, il n'avait donc pas besoin que Jean Baptiste, qui l'a baptisé, puisse lui imposer les mains.

D'autant que ce dernier avait déjà reconnu que, Jésus aurait pu le baptiser, reconnaissant par là même qu'il était bien plus saint que lui.

Maintenant ces bases posées, nous allons entrer plus en profondeur dans la réalité de l'imposition des mains au sein du peuple de Dieu.

Pour ce faire, je vous invite à lire ce qui suit : « **Ne néglige pas le don qui est en toi, et qui t'a été donné par prophétie avec l'imposition des mains de l'assemblée des anciens.** » [1 Timothée 4 verset 14, Bible Louis Segond].

Rajoutons cet autre texte à notre étude : « *C'est pourquoi je t'exhorte à ranimer le don de Dieu que tu as reçu par l'imposition de mes mains.* » [2 Timothée 1 verset 6, Bible Louis Segond].

Renforçons notre étude avec cet autre texte : « *Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'oeuvre à laquelle je les ai appelés.*

Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent partir. » [Actes 13 versets 2-3 Bible Louis Segond].

Finissons avec ce dernier texte : « *En ce temps-là, le nombre des disciples augmentant, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour. Les douze convoquèrent la multitude des disciples, et dirent : Il n'est pas convenable que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables.*

C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit-Saint et de sagesse, et que nous chargerons de cet emploi.

Et nous, nous continuerons à nous appliquer à la prière et au ministère de la parole. Cette proposition plut à toute l'assemblée.

Ils élurent Étienne, homme plein de foi et d'Esprit-Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, et Nicolas, prosélyte d'Antioche. Ils les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains.

La parole de Dieu se répandait de plus en plus, le nombre des disciples augmentait beaucoup à Jérusalem, et une grande foule de sacrificateurs obéissaient à la foi.

Étienne, plein de grâce et de puissance, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

Quelques membres de la synagogue dite des Affranchis, de celle des Cyrénéens et de celle des Alexandrins, avec des Juifs de Cilicie et d'Asie, se mirent à discuter avec lui ; mais ils ne pouvaient résister à sa sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait.

[...] Tous ceux qui siégeaient au sanhédrin ayant fixé les regards sur Etienne, son visage leur parut comme celui d'un ange. » [Actes 6 versets 1-10, 15, Bible Louis Segond].

Avant tout, il est important de comprendre que, qui dit imposition des mains, dit aussi prière de consécration, car quand on impose les mains à une personne, c'est en vue de la présenter au Seigneur pour le consacrer, cette demande se fait donc en prière, sinon le geste est nul.

Comme vous pouvez le constater, dans la Bible, une grande partie de ceux qui se sont consacrés au service de Dieu, à l'image de *Timothée, Barnabas, Saul (Paul), Étienne etc.* ont reçu le Saint-Esprit suite à l'imposition des mains des anciens consacrés de l'église.

Dans le cas de Saul et de Barnabas, ils durent jeûner – donc se préparer spirituellement à recevoir le Saint-Esprit – avant qu'on ne leur impose les mains.

Dès lors ou leur santé le permet, une telle démarche est judicieuse pour ceux qui veulent œuvrer dans un ministère pour le Seigneur. Tous ces serviteurs de Dieu que nous venons de découvrir, ce n'est qu'après cela qu'ils purent, par l'Esprit de Dieu, accomplir de grandes choses.

Nous avons ici le cas d'Étienne qui, suite à l'imposition des mains qu'il reçut, était rempli de la puissance et de la grâce du Saint-Esprit et faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

La sainteté du Saint-Esprit paraissait même sur le visage d'Étienne qui était, pour ses interlocuteurs, comme celui d'un ange.

En outre, le Saint-Esprit lui donnait une sagesse qui était telle que, devant lui, nul ne pouvait résister. En ce qui concerne Philippe, à qui on a aussi imposé les mains, il en était de même, car la puissance du Saint-Esprit était avec lui, l'amenant à faire de grands prodiges.

Dans *[Actes 8 versets 5-20]*, nous voyons qu'il faisait de grands miracles, il guérissait des personnes possédées par des démons, des paralytiques et des boiteux furent aussi guéris.

En ce qui concerne Paul, nous montons d'un cran au-dessus de tout ce que nous venons de voir.

Suite à l'imposition des mains qu'on lui fit, la puissance du Saint-Esprit était, telle, en lui, que les linges qu'il portait ou les mouchoirs qui avaient touché son corps, que l'on appliquait aux malades, les guérissaient, et les démons fuyaient leurs hôtes *[Actes 19 versets 8-12]*.

Cette réalité des vêtements d'un homme consacré en qui habite l'Esprit de Dieu, qui lui confère une puissance telle que, même ces vêtements guérissent les malades, nous l'avons aussi avec Jésus-Christ [*Matthieu 9 versets 19-22*].

Dans ce texte, une femme qui avait une perte de sang depuis douze ans et que nul médecin n'arrivait à guérir, a reçu la guérison, en touchant subrepticement, par la foi, le bout de son vêtement.

Toujours dans cette thématique, le texte de [*Actes 5 versets 15-16*] nous apprend que l'ombre de Pierre, quand il passait sur les malades les guérissait, et délivrait les démoniaques de leurs démons.

Ainsi, la puissance du Saint-Esprit s'imprègne jusque sur les vêtements ou dans l'ombre des enfants consacrés de Dieu.

Ce que nous venons de voir est extraordinaire. Ainsi, celui en qui vit l'Esprit de Dieu, acquiert la possibilité d'œuvrer puissamment pour le Seigneur, de diverses façons. Les choses vont même bien plus loin que cela, car, nous avons même un récit des plus extraordinaires ou les os du prophète Élisée ont permis à un cadavre, qui a touché à sa dépouille, de ressusciter [*2 Rois 13 versets 20-21*].

Une des réalités qui ressort de tout ce que nous venons de voir, est que la puissance que ces hommes bibliques avaient, ne leur venait pas d'eux-mêmes mais du Saint-Esprit qui vivait en eux.

Maintenant ce point fait, revenons à l'imposition des mains. Cet acte a de tout temps été pratiqué au sein du peuple de Dieu pour consacrer ceux qui devaient œuvrer pour le Seigneur.

Voici un exemple concret de cette réalité : « **Josué, fils de Noun, était rempli d'un Esprit de sagesse, car Moïse lui avait imposé les mains. Dès lors, les Israélites lui obéirent et se conformèrent aux ordres que l'Éternel avait donnés à Moïse.** » [*Deutéronome 34 verset 9, Bible Segond 21*].

Ici, nous découvrons la consécration de Josué comme chef du peuple de Dieu par Moïse. C'est par l'imposition des mains que lui fit Moïse que Josué reçut l'Esprit de sagesse.

Il est à noter que dans la Bible, celui qui donne de la sagesse, donc le don de sagesse, c'est le Saint-Esprit [*1 Corinthiens 12 versets 1, 4, 7-11*], c'est donc lui que Josué reçut suite à l'imposition des mains que Moïse lui fit.

La réalité de la consécration des serviteurs de Dieu, par le biais de l'imposition des mains, est toujours actuelle.

Ceci nous renseigne : « *Ainsi, tournons-nous vers un enseignement d'adulte, en laissant derrière nous les premiers éléments du message chrétien. Nous n'allons pas poser de nouveau les bases de ce message :*

La nécessité de se détourner des actions néfastes et de croire en Dieu, l'enseignement au sujet des baptêmes et de l'imposition des mains, l'annonce de la résurrection des morts et du jugement éternel.

Progressons ! C'est là ce que nous allons faire, si Dieu le permet. »
[Hébreux 6 versets 1-3, Bible en Français Courant].

Ici, l'une des bases de l'enseignement destinée à ceux qui apprennent à connaître Christ c'est l'imposition des mains, ce faisant nous nous rendons compte que ce précepte biblique est plus que d'actualité.

Non seulement, nous avons vu qu'il était couramment pratiqué par les disciples de Jésus-Christ, ici nous nous rendons compte qu'il fait aussi partie des fondations de la foi chrétienne.

Il est important de comprendre que le Seigneur ne change pas, ce faisant, la place de la prière et de l'imposition des mains est importante pour lui au sein de son peuple.

Pour poursuivre, afin que vous puissiez comprendre comment fonctionne l'imposition des mains, je vais vous donner une image :

Imaginez que deux jeunes hommes casse-cou qui aiment les sports et choses de l'extrême et qu'en vue d'une expérience forte, se donnent la main et que l'un d'eux met un clou dans une prise électrique — Ils ont pris la précaution d'avoir des chaussures à leurs pieds —.

Ce qui se passera, c'est que celui qui met le clou, servira de conducteur, en sorte que l'électricité le traversera sans l'impacter et électrocutera le second (à vous qui me lisez, surtout s'il y a des enfants, merci de ne pas essayer cette expérience, car la vie est précieuse et l'électricité peut être mortelle).

L'être humain est un conducteur, c'est un réceptacle que le Saint-Esprit utilise afin de passer, comme le ferait l'électricité, d'un corps à un autre. Ainsi, celui qui fait l'imposition des mains devient qu'un avec celui à qui il les a appliquées.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière : « **N'impose hâtivement les mains à personne, ne te rends pas complice des péchés d'autrui ; toi-même, garde-toi pur.** » [1 *Timothée 5 verset 22, La Nouvelle Bible Segond*].

Ce texte nous apprend que celui qui impose les mains à une tierce personne, hérite des péchés de ce dernier, car il en devient complice. Pour comprendre ce qui est dit ici, il nous faut ne pas perdre de vue la réalité qu'est celle du peuple de Dieu :

Tous ceux qui sont unis à Christ forment un seul corps [1 Corinthiens 12 versets 12-27], ils sont présentés comme ayant un seul cœur [Ézéchiel 11 verset 19] de sorte que ce qui touche une partie du corps ou une personne, affecte tout le corps, donc tous les membres d'église.

Cette réalité nous l'avons déjà vue pour le péché d'Acan, ou ceux que pratiquaient les dirigeants spirituel du temps de Jésus [Josué 7 versets 1-22], [Matthieu 23 versets 29-38].

C'est cette union, si intime, entre deux membres du peuple de Dieu qui fait que l'imposition des mains peut permettre que les péchés puissent être partagés entre celui qui impose les mains et celui à qui il les applique.

Pour poursuivre, je vous dirais que mon sentiment est que certainement, c'est à cause de cette réalité que les dirigeants spirituels ne sont pas très chauds à imposer les mains aux nouveaux baptisés.

D'autant que le texte que nous venons de lire précise qu'il ne faut pas imposer hâtivement les mains à qui que ce soit.

Ce qui nous ramène à l'utilité des premières étapes du baptême que nous avons déjà vue.

Si une personne a été enseignée selon toutes les fondations de la parole de Dieu, elle doit normalement acquérir la foi.

Cette dernière l'amènera à la repentance et à la confession de ces péchés à un serviteur consacré de Dieu ou à un membre d'église baptisé, qui a la possibilité, juste avant le baptême, de lui pardonner ces péchés. Dès lors, si ces péchés ont été pardonnés, en Jésus-Christ, ils ne risquent pas d'être partagés avec celui qui lui impose les mains.

Une sécurité supplémentaire, pour ne pas prendre le risque de partager les péchés d'une personne à qui l'on impose les mains, est de prier avant de faire ce geste afin que le Seigneur puisse non seulement pardonner ces péchés connus et confessés, mais aussi ceux qui sont inconnus. C'est ce que Job faisait pour ces enfants.

Ceci nous renseigne : **« Il y avait dans le pays d'Uts un homme qui s'appelait Job. Et cet homme était intègre et droit ;**

Il craignait Dieu, et se détournait du mal. Il lui naquit sept fils et trois filles. [...] Ses fils allaient les uns chez les autres et donnaient tour à tour un festin, et ils invitaient leurs trois soeurs à manger et à boire avec eux.

Et quand les jours de festin étaient passés, Job appelait et sanctifiait ses fils, puis il se levait de bon matin et offrait pour chacun d'eux un holocauste ; car Job disait :

Peut-être mes fils ont-ils péché et ont-ils offensé Dieu dans leur coeur. C'est ainsi que Job avait coutume d'agir. » [*Job 1 versets 1-2, 4-5, Bible Louis Segond*].

Avant tout, il est bien clair que le Seigneur n'agrée plus de sacrifice d'animaux, mais la démarche de Job peut se faire en prière.

Ici, des péchés qui ne sont pas manifestes, qui sont dans le cœur, sont présentés au Seigneur pour expiations. Ce faisant, en priant pour les péchés non confessés, ou qu'ignore celui à qui l'on va imposer les mains, le Seigneur les pardonnera.

En outre, si les bases de l'enseignement biblique ont été bien faites, l'esprit de celui qui va se faire baptiser a été purifié par l'Évangile [*Jean 15 verset 3*], [*1 Pierre 1 versets 22-25*].

En plus de tout cela, si les étapes ante baptismale ont été réalisées – en conformité avec tous les critères bibliques, que nous avons déjà découverts quand l'immersion s'effectuera – les péchés restent sous les eaux et c'est une nouvelle créature, qui est sainte, qui émerge en Jésus.

La résultante est que celui qui vient de se faire baptiser est devenu une nouvelle créature, toutes choses sont devenues nouvelles, sa maison (*son corps*) est purifiée, aucun péché ne subsiste en lui.

Forts de tout ce que nous venons de voir, si le baptême est fait dans les normes bibliques, suite à l'émersion, il ne peut pas y avoir de précipitation qui pourrait mener à partager les péchés de celui à qui l'on impose les mains. L'une des choses à prendre en compte, dans ce que nous venons de voir, est la réalité de notre foi face aux promesses que le Seigneur nous donne.

Ce faisant, si nous croyons que le Seigneur nous a donné le pouvoir de pardonner les péchés des hommes [*Jean 20 verset 23*], une fois que l'on a prié afin que ceux de celui qui va se faire baptiser puissent l'être, pourquoi douter de la réalisation de notre prière ?

Pour poursuivre, je vous dirais que sans l'imposition des mains après le baptême, le nouveau baptisé ne peut pas être uni au reste du peuple de Dieu, il n'est pas greffé à l'arbre qu'est le peuple élu de Dieu.

Ainsi, nous comprenons que l'imposition des mains suite au baptême, est d'importance car c'est lui qui permet au nouveau baptisé de recevoir le Saint-Esprit. Ce n'est que suite à cela qu'il sera scellé et deviendra un élu du Seigneur, son héritier et il sera uni à (*participant de*) Christ. C'est ainsi qu'il aura la sagesse de pouvoir marcher dans toutes les voies du Seigneur.

Comme nous l'avons vu, l'imposition des mains fait partie de l'une des doctrines fondamentales de la parole de Dieu, en ne la pratiquant pas, surtout lors du baptême, les dirigeants spirituels des diverses religions et Églises chrétiennes, posent d'autres fondements.

Ce faisant, ils deviennent devant Dieu, des infidèles et ceux qu'ils ont baptisés, n'ayant pas pu conclure toutes les étapes du baptême, deviennent des êtres « *hydrides* ». Ils sont morts en Jésus mais ils n'ont pas reçu le Saint-Esprit qui est celui qui vivifie, donne la vie en Christ.

Ils sont donc dans un état entre la mort et la vie, donc des morts-vivants ! Pour finir, je vous dirais à vous, qui souhaitez vous faire baptiser, qu'avant de franchir le pas, assurez-vous que la religion que vous avez choisie a bien mis en place toutes les bases du baptême que vous avez étudiées dans ce livre et qu'elle est fidèle à Dieu en toutes choses, sinon, aux sorties des eaux baptismales ce n'est pas le Saint-Esprit que vous recevrez mais des démons. *Prudence donc !*

2.6 La sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit

En guise d'entrée en matière, je vous dirais que le baptême est devenu selon moi, telles certaines choses qui à la base sont des plus extraordinaires, mais ayant été accoutumé à les avoir et à les utiliser, nous perdons de vue leurs côtés hors norme.

Prenez le cas de l'électricité, du four micro-onde, des ondes hertziennes permettant de capter des images et des sons, etc. voici des choses qui sont invisibles, des forces de la nature que l'homme a domestiquées et s'étant vulgarisées, se sont banalisées.

La dernière fois que vous vous êtes émerveillés, à cause du fait que votre télé vous donnait des images, ou que votre four à micro-ondes vous a réchauffé votre repas, ou qu'en ayant appuyé sur un interrupteur électrique, qu'une ampoule ou un néon se soit allumé, etc. Quand était-ce ?

Hum... Ne croyez pas que je vous juge, personnellement, je suis aussi parmi la grande masse de ceux qui utilisent machinalement certaines de ces choses, sans même prendre le temps de réfléchir à combien extraordinaires elles sont.

Alors qu'au moment de leur invention, c'est certainement avec admiration et reconnaissance que ceux qui les ont utilisées pour la première fois les ont considérées.

Parmi ces choses extraordinaires qui peuplent notre monde, se trouve la plus grande de toute, car elle a la capacité de faire muter des hommes en « dieux » qui vivront éternellement, et pourtant nous ne sommes pas dans un film de science-fiction et ce n'est pas de mutants qu'il s'agit.

Néanmoins, une fois que ces gens sont passé par une étape, ils se transforment en autres choses, comme le font des chenilles qui entrent dans leurs chrysalides. À l'issue de quoi ils ressortent en ayant muté, ils acquièrent des pouvoirs hors norme, surnaturels, inconnus d'eux, ou du moins qu'ils ne maîtrisaient pas jusque-là.

Afin de découvrir ce lieu des plus extraordinaires, je vous invite à embarquer dans cette navette, qui vous mènera au cœur d'un monde perdu, qui tout en étant connu des hommes, leur est devenu un lieux ignoré, où ce qui se passe vraiment n'est pas compris et donc, a été banalisé à tort. Pour notre première étape, lisons ce qui suit :

« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : En mon nom, ils chasseront les démons ; Ils parleront de nouvelles langues ;

Ils saisiront des serpents ; S'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; Ils imposeront les mains aux malades, et les malades, seront guéris. » [Marc 16 versets 16-18, Bible Louis Segond].

Nous découvrons ici ce lieu, sous les eaux baptismales, qui tout en étant connu, est devenu inconnu des hommes, en tous les cas les pouvoirs que l'on acquière une fois que l'on passe par là, sont pourtant ici manifestes.

Vous rendez vous compte de ce qui se passe ici ?

La question est bien sur rhétorique !

Néanmoins, j'aimerais attirer votre regard sur le caractère extraordinaire, hors norme, etc. de ce qui nous est ici conté. Avez-vous déjà pris le temps de visionner ce qui est présenté ici ?

Je vous invite donc, dans un premier temps, à lire ce qui suit puis à fermer les yeux et à essayer de vous l'imaginer :

Vous passez dans un lieu ou une cérémonie de baptême se passe. Vous y voyez des gens vêtus de blanc qui descendent dans les eaux baptismales.

Étant chrétiens, vous vous arrêtez quelques minutes pour vous réjouir, en Christ, de ces nouvelles naissances.

Néanmoins, rien de nouveau ou d'extraordinaire, pour vous ; c'est juste une réplique des centaines de baptêmes auxquels vous avez assisté dans votre vie, vous êtes donc devenus blasés.

L'un des sujets de votre joie, est que l'un de vos amis, avec qui vous aviez jadis étudié la Bible, et qui avait choisi la vie du monde au lieu de Christ et qui avait coupé les ponts avec vous à cause de vos « bondieuseries », vient de descendre dans les eaux.

Au moment où il est immergé, vous sentez en vous une émotion si forte, que des larmes vous viennent et vous glorifiez le Seigneur que la graine de l'Évangile que vous aviez semée, que d'autres ont continué à arroser pour qu'en ce jour la récolte se fasse.

Alors que vous vous remettez de vos émotions, vous êtes subitement saisis sur place, car un peu après son baptême, vous allez voir votre ami, quand survient un groupe de touristes de diverses nationalités, Allemand, Tchèque, suédois, etc.

Ces derniers ont besoin de renseignements, car ils se sont égarés et ont besoin de retrouver leur itinéraire et, à votre grand étonnement, votre ami qui n'a pas fait de grandes études, car il est sorti de l'école à 16 ans, leur répond à chacun d'entre eux dans leur langue maternelle.

Puis, un des nouveaux baptisés, attrape in extremis un serpent venimeux dont le venin est mortel, et se fait mordre mais il n'a rien, et quand il est amené à l'hôpital, ces constantes sont normales et le venin ne lui a fait aucun mal.

Pour couronner le tout, sur cette plage où le baptême vient de se terminer, un démoniaque, qui est tel que le gadarénien [Marc 5 versets 1-13], surgit du petit bois juste derrière vous et dès lors vous voyez déjà votre mort imminente.

Mais à votre grand étonnement, votre ami délivre le démoniaque et vous entendez cette légion de démons fuir en criant.

Ce que je viens de présenter semble directement sortie d'un film de science-fiction, qu'un grand studio hollywoodien viendrait de sortir, pourtant, les dons hors normes qu'acquièrent les enfants de Dieu suite au baptême est une réalité concrète.

Pour le comprendre je vous invite à lire ce qui suit : « *Philippe, étant descendu dans la ville de Samarie, y prêcha le Christ. Les foules tout entières étaient attentives à ce que disait Philippe, lorsqu'elles apprirent et virent les miracles qu'il faisait. Car des esprits impurs sortirent de plusieurs démoniaques, en poussant de grands cris, et beaucoup de paralytiques et de boiteux furent guéris. Et il y eut une grande joie dans cette ville.*

Il y avait auparavant dans la ville un homme nommé Simon, qui, se donnant pour un personnage important, exerçait la magie et provoquait l'étonnement du peuple de la Samarie. Tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, l'écoutaient attentivement, et disaient : Celui-ci est la puissance de Dieu, celle qui s'appelle la grande. Ils l'écoutaient attentivement, parce qu'il les avait longtemps étonnés par ses actes de magie.

Mais, quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait la bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se firent baptiser. Simon lui-même crut, et, après avoir été baptisé, il ne quittait plus Philippe, et il voyait avec étonnement les miracles et les grands prodiges qui s'opéraient.

Les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean. Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit.

Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit.

Lorsque Simon vit que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent, en disant : Accordez-moi aussi ce pouvoir, afin que celui à qui j'imposerai les mains reçoive le Saint-Esprit.

Mais Pierre lui dit : Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquerrait à prix d'argent ! » [Actes 8 versets 5-20, Bible Louis Segond].

Dans ce texte, celui qui nous intéresse, c'est Simon, car son vécu ici nous en apprend long sur la réalité des dons spirituels et sur le fait de les obtenir suite au baptême, une fois mises en place la prière et l'imposition des mains [Actes 19 versets 1-7].

Nous apprenons ici que Monsieur Simon se présentait comme étant un personnage important, et ce qu'il utilisait pour ce faire bien voir était la magie.

En la matière, il était très doué, car il provoquait l'étonnement des samaritains.

Ce faisant, tous le respectaient et l'écoutaient religieusement, car de par ces actes de magie, les Samaritains croyaient qu'il avait en lui la puissance d'un « dieu », et ils proclamaient cela.

Alors que les affaires de « Monsieur » Simon étaient des plus florissantes, un empêcheur de tourner en rond est venu dans cette ville et démontrant ce qu'était réellement la puissance de Dieu, c'est de Philippe dont il s'agit.

Ce dernier fit des miracles des plus extraordinaires, des démoniaques étaient libérés, des paralytiques et des boiteux furent guéris, etc.

La résultante fut que les Samaritains se sont fait baptiser, et « cerise » sur le gâteau, Simon aussi. Et dès lors, il se mit à suivre Philippe et nous le voyons, lui, le « grand magicien » tout émerveillé, comme un enfant des miracles que l'Esprit de Dieu donnait à Philippe de faire.

Néanmoins, bien que baptisés, les Samaritain et lui, n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit, car la prière et l'imposition des mains, par les disciples, ne leur avaient pas encore été faites.

Quand notre très cher Simon vit que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains, il voulut payer pour avoir ce pouvoir, mais il fut débouté par l'apôtre Pierre.

Bien qu'ici, il ne nous ait pas été précisé que ceux qui avaient été baptisés et auxquels la prière et l'imposition des mains avaient été faites, avaient ou non reçu, suite à cela, des dons spirituels, la demande de Simon nous l'apprend.

Son objectif était de continuer à émerveiller les foules comme il le faisait du temps où il usait de la magie, et en ayant vu les prodiges que Philippe réalisait, il les a liés au fait que l'Esprit de Dieu vivait en lui.

Ceci nous démontre donc que pour lui, baptême et obtention du Saint-Esprit et de ces dons spirituels, sont indissociables.

La phrase qu'il utilisa pour demander qu'il puisse payer pour obtenir le Saint-Esprit, nous démontre cette réalité. Il dit :

« Accordez-moi aussi ce pouvoir, afin que celui à qui j'imposerai les mains reçoive le Saint-Esprit. »

Remarqué que ce qu'il réclame n'est pas le Saint-Esprit, mais le pouvoir, donc celui qui était en Philippe et lui permettait de faire tous ces miracles et à cause duquel il l'a suivi.

C'est pour cela que l'ancien magicien pour posséder ce pouvoir, a proposé de payer pour l'avoir et il fut débouté.

Bien que dans ce texte que nous venons de voir, il n'est pas fait mention des dons spirituels qui ont été donnés, après la prière et l'imposition des mains, à ces personnes qui tout en étant baptisées, n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit et qui le reçurent, dans le texte qui suit, nous découvrons cette réalité :

« Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient.

Ils étaient en tout environ douze hommes. » [Actes 19 versets 5-7, Bible Louis Segond].

Ainsi, le lien intrinsèque entre l'imposition des mains après le baptême et le don du Saint-Esprit permettant les dons spirituels est manifeste.

En effet, vu l'engouement de Simon pour recevoir cette puissance, il y a fort à parier qu'il a assisté à une de ces manifestations où des dons spirituels étaient déversés. Pour poursuivre, je vous dirais que, ce que nous avons découvert dans [*Marc 16 versets 16-18*], donne l'impression d'une mutation !

Nous découvrons de simples hommes, qui une fois baptisés, acquièrent des capacités hors norme.

En lisant ce récit, on peut avoir le sentiment que ce ne sont plus des êtres humains mais des titans, ou des « *dieux* ». En réalité, nous ne sommes pas loin du compte car voici ce qu'ils sont devenus :

« Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. [...] Vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba ! Père !

L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.

Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers : Héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ [...] » [*Romains 8 versets 14-17, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « *J'avais dit : Vous êtes des dieux, vous êtes tous des fils du Très-Haut.* » [*Psaumes 82 verset 6, Bible Louis Segond*].

Rajoutons ceci à notre étude : « *Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* » [*Jean 3 verset 16, Bible Louis Segond*].

Quand on prend le temps de considérer ces textes, en ayant pris du recul pour les méditer, nous nous rendons compte de combien extraordinaire est, ce que le Seigneur a fait pour nous.

En Jésus-Christ, nous devenons ces filles et ces fils, ces héritiers et les cohéritiers de Christ ; nous devenons de ce fait des « *dieux* » et pas des moindres, car le Seigneur par son Esprit, nous donne de super pouvoirs, nous permettant *de guérir des malades, voir l'avenir, ressusciter des morts, etc.*

Ce que je viens de présenter est pour moi des plus extraordinaires, les scénaristes hollywoodiens vantent de telles mutations, mais elles restent du domaine de l'imaginaire, de l'abstrait, de la fiction, alors que les enfants de Dieu peuvent la vivre réellement.

Pour comprendre la réalité, présentant chaque enfant de Dieu qui une fois baptisé reçoit un don, il faut ne pas perdre de vue que ceux qui ont fait alliance avec Jésus, par le baptême, revêtent son autorité et pas avec parcimonie, car en Jésus, son peuple est appelé à juger les hommes et les anges et ils peuvent aussi pardonner ou non les péchés des hommes [1 Corinthiens 6 versets 2-3], [Jean 20 verset 23].

Une fois baptisé, nous devenons « *qu'un* » avec Jésus, mais pour bien saisir la réalité du baptême, il faut d'abord prendre en compte ce qu'est la vie du peuple de Dieu, une fois lié à Jésus.

Pour comprendre ce mystère, il nous faut nous plonger dans la parole de Dieu où il est donné de cette union, l'image de la greffe d'une branche d'olivier sauvage entée sur un olivier de culture, appelé dans la Bible olivier naturel [Romains 11 versets 16-25].

Cette image de la greffe de l'olivier était certainement très bien comprise à l'époque de Jésus, car dans cette partie du monde, la culture des oliviers s'est de tout temps pratiquée, au point où une montagne porte ce nom [Luc 19 verset 29].

En ce siècle des lumières où nous avons plus de connaissances médicales sur ce sujet, où la greffe d'organes s'est généralisée, au point où on transplante des cœurs, où des greffes totales du visage se font, nous sommes donc plus aptes à comprendre ce que représente l'unité du peuple de Dieu greffé en Jésus, à l'image d'un nouveau membre qui le serait à son corps.

Dans la médecine délicate des implantations de greffes, si le corps n'a pas accepté le greffon, il y a rejet, par compte s'il y a adhésion, la partie transplantée devient une partie intégrante du corps.

Exemple : *Si c'est un cœur qui a été greffé, il prendra sa fonction normale et fera désormais partie intégrante du corps, lui apportant la vie et participant à sa vitalité.*

Le peuple de Dieu qui a reçu un baptême, qui est agréé par le Seigneur, devient dès lors greffé à Jésus, uni à sa vie.

En faisant alliance avec Dieu par le baptême, le Chrétien devient participant de Jésus, et cela dans la même mesure qu'un nouveau bras qui serait greffé dans la réalité, et qui participerait à la force physique de son détenteur. Cela est dû au fait qu'il est devenu un membre à part entière, participant à la vie et aux tâches du corps, à l'exemple du droitier à qui on a greffé un bras droit.

Ce dernier prendra sa place d'autorité, en signant les actes de la vie qui peuvent être graves et solennels. Ainsi, un juge aurait un bras greffé avec lequel il serait amené à signer une peine de mort ou le maire au bras greffé signerait de cette main un avis d'expulsion, à l'encontre d'une famille de clandestins qui a des enfants en bas âge et qui fuit la famine de leur pays, les vouant à la malnutrition et peut être à la mort.

En faisant alliance avec Jésus, nous devenons participants de sa puissance. Il nous faut prendre conscience que Jésus fait partager à son peuple, son autorité. Il leur a donné son autorité et sa puissance sans réserve, ni parcimonie. Et ce fait n'est pas qu'une image car dans la réalité, Dieu ordonne de façon solennelle à son peuple d'être puissant.

Ceci nous renseigne : « **Ton Dieu ordonne que tu sois puissant ;** *Affermis, ô Dieu, ce que tu as fait pour nous !* » [Psaumes 68 verset 29, Bible Louis Segond].

Les matérialisations de la prise de possession de cette puissance que Dieu donne à son peuple, se fait, en Jésus-Christ, à l'issue du baptême où des dons spirituels sont donnés et qui permettent d'œuvrer de façon hors norme, pour le Seigneur.

Malheureusement, quand on considère la chrétienté, en cette génération, toutes religions confondues, tout particulièrement la religion adventiste du septième jour, nous y voyons peu la manifestation des dons spirituels, hormis celui de connaissance que certains ont.

Il est vrai que plusieurs membres de cette religion maîtrisent plusieurs langues, néanmoins, cette capacité leur est venue de par le fait qu'au préalable, ils ont étudié de longues années pour cela.

Ce qui fait que, nous ne sommes pas dans le même canevas que ce qui s'est passé pour les disciples qui, suite à l'effusion du Saint-Esprit, à la pentecôte, ont instantanément parlé de nouvelles langues qu'ils ne maîtrisaient pas avant cela.

Voici ce que les Saintes Écritures nous apprennent à ce propos :

« *Quand le jour de la Pentecôte arriva, ils étaient tous ensemble au même endroit. Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent violent, qui remplit toute la maison où ils étaient assis.*

Des langues qui semblaient de feu leur apparurent, séparées les unes des autres, et elles se posèrent sur chacun d'eux. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit et se mirent à parler en d'autres langues, comme l'Esprit leur donnait de s'exprimer.

Or il y avait en séjour à Jérusalem des Juifs, hommes pieux venus de toutes les nations qui sont sous le ciel.

A ce bruit, ils accoururent en foule, et ils furent stupéfaits parce que chacun les entendait parler dans sa propre langue. Ils étaient [tous] remplis d'étonnement et d'admiration et ils se disaient [les uns aux autres] : « Ces gens qui parlent ne sont-ils pas tous galiléens ? Comment se fait-il donc que nous les entendions chacun dans notre propre langue, notre langue maternelle ?

Parthes, Mèdes, Elamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte, du territoire de la Libye voisine de Cyrène et résidents venus de Rome, Juifs de naissance ou par conversion, Crétois et Arabes, nous les entendons parler dans notre langue des merveilles de Dieu ! » [*Actes 2 versets 1-11, Bible Segond 21*].

Ce qui se passe ici est doublement, extraordinaire, car nous avons tout d'abord le Saint-Esprit qui se matérialise de façon visible en prenant l'apparence de flammes de feu qui brûlent et se positionnent sur la tête des disciples.

Arrivez-vous à imaginer cette scène, ou du feu brûle sans rien consumer... ?

Puis, nous nous retrouvons dans un contexte des plus déroutants pour ceux qui y ont assisté. Voilà des gens qui n'ont pas étudié de nouvelles langues et qui les parlent instantanément, tant et si bien que ceux des nationalités de ces langues, comprennent ce qui est dit.

Il est vrai qu'ici ce n'était pas suite à un baptême que ces gens ont reçu le don de parler en d'autres langues, mais cette réalité est aussi vraie, car nous l'avons vue dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Ici, à l'issue du baptême, ces personnes ont reçu le Saint-Esprit et dès lors, tout de suite, elles se sont mises à parler en langue, donc de nouvelles langues, comme ce fut le cas à la pentecôte et elles prophétisaient. La résultante de leur baptême a donc été de recevoir des dons, ici celui de parler en langue et celui de prophétie, mais cela aurait pu être un autre ou d'autres dons que l'Esprit de Dieu donne [1 Corinthiens 12 versets 1-11].

Ce que nous venons de voir présente la réalité intrinsèque qui est liée entre l'obtention du Saint-Esprit et celle de recevoir de lui des dons spirituels. Ceci contraste avec ce que nous découvrons, en ce siècle, au sein des religions chrétiennes, toute dénomination comprise.

Généralement, celui qui est baptisé, entre sous les eaux baptismales et en ressort, sans qu'un don spirituel manifeste ne puisse se faire jour.

Ce faisant, comme jusque-là, les dons spirituels sont rares et ne font pas légion au sein de la chrétienté, certains se sont inventés des dons ou ont perverti la base, les faisant reconnaître.

Nous avons déjà vu que c'est le cas de l'Église adventiste du septième jour, en ce qui concerne le don de prophétie « *Réalité de la réforme de la doctrine de "l'Esprit de prophétie" devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour* ».

Ce désert, en matière de dons spirituels, voudrait-il dire que dans les derniers temps que nous vivons, l'Esprit de Dieu n'en donnerait plus au peuple de Dieu ? Je vous rassure, il n'en est rien, car nous avons déjà vu que le don de prophétie est appelé à être vulgarisé parmi les enfants de Dieu [Actes 2 versets 16-18], [Jean 16 versets 12-15, 31].

La place du don de prophétie devant devenir incontournable, au sein du peuple de Dieu vivant dans ces périodes de la fin, la parole de Dieu nous laisse des instructions pour sa gestion.

Il en est de même pour celle des autres dons spirituels. Ceci nous renseigne : « **Puisque nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été accordée, que celui qui a le don de prophétie l'exerce selon l'analogie de la foi** » [Romains 12 verset 6, Bible Louis Segond].

Complétons notre étude avec ceci : « *Comme de bons dispensateurs des diverses grâces de Dieu, que chacun de vous mette au service des autres le don qu'il a reçu* » [1 Pierre 4 verset 10, Bible Louis Segond].

Ces deux textes nous présentent une réalité, qui est que, tous les membres du peuple de Dieu ont ici au moins un don, qui est destiné à être utilisé en conformité avec les bases bibliques qui les gèrent (*analogie de la foi*) pour être mis au service des autres enfants de Dieu.

L'une des réalités qui est présentée dans [Actes 2 versets 16-18], est que dans les derniers temps, donc en cette période, qu'une fois que le Saint-Esprit sera déversé sur les serviteurs et les servantes du Seigneur, ils seront tous amenés à prophétiser.

Cette réalité est bien présente dans le texte qui suit, où nous découvrons que tous les membres du peuple de Dieu ont au minimum un don :

« Si donc, dans une assemblée de l'Eglise entière, tous parlent en langues, et qu'il survienne des hommes du peuple ou des non-croyants, ne diront-ils pas que vous êtes fous ?

Mais si tous prophétisent, et qu'il survienne quelque non-croyant ou un homme du peuple, il est convaincu par tous, il est jugé par tous, les secrets de son coeur sont dévoilés, de telle sorte que, tombant sur sa face, il adorera Dieu, et publiera que Dieu est réellement au milieu de vous. » [1 Corinthiens 14 versets 23-25, Bible Louis Segond].

Remarquez bien qu'ici il est présenté une assemblée où tous les membres parlent en langue et une autre où tous prophétisent, donc ont le don de prophétie.

Ainsi, à contrario de ce que le plus grand nombre peut penser en cette génération, pour Paul, il est tout à fait normal que les enfants de Dieu – qui ont donc fait alliance avec Jésus-Christ par le baptême – aient reçu du Saint-Esprit au minimum un don.

Le fait qu'en ce siècle, il y ait si peu de dons spirituels parmi les enfants de Dieu qui sont baptisés, nous démontre que le problème vient donc d'ailleurs.

Pour le comprendre, je vous dirais qu'il est important de se rendre compte qu'à toute action s'ensuit normalement, une réaction. Prenons un exemple concret :

Vous mettez vos clefs ou votre carte qui vous permet de démarrer votre voiture, dans l'espace qui leur est réservé, en contrepartie, quand vous mettez le contact, vous vous attendez à ce que votre moteur puisse vrombir, du moins a minima, pour ceux qui ont des titines très sages, qu'elle puisse démarrer.

Quand vous faites cette démarche et que nul bruit de moteur ne s'enclenche, que faites-vous, que vous dites-vous ? Généralement c'est : Ah ! Ma voiture a un souci, car elle ne démarre pas !

Penons un autre exemple : Vous ne pouvez pas mettre un repas dans un micro-onde, en mettant une température de cuisson et le temps appropriés, et espérer que ce dernier ne puisse pas être chaud. Oui, car à toute action, il doit s'ensuivre une réaction.

Dans le monde spirituel, il en est de même pour l'obtention du Saint-Esprit après le baptême.

Pour le comprendre, nous allons maintenant nous intéresser à l'union intrinsèque qui se trouve entre le baptême et les dons spirituels, qui sont obtenus à son issue. Pour ce faire, il nous faut en revenir à ce qui est dit dans [Marc 16 versets 15-17].

Pour développer ce texte, il est important dans un premier temps, de bien prendre la portée des mots que Jésus utilise ici :

Il promet que des miracles accompagneront ceux qui vont se faire baptiser, mais quand on lit leur énoncée, nous nous rendons compte qu'ils sont, en majeure partie, liés à un don spirituel. Nous retrouvons le don de chasser les démons, celui de parler de nouvelles langues et de guérissons.

Nous retrouvons aussi les bases du don de miracle, car boire un breuvage mortel sans mourir ou saisir des serpents sans trépasser sous leurs venins est miraculeux.

Bien que tous les dons spirituels ne soient pas ici représentés, nous découvrons que, ceux qui sont baptisés en Christ ont obligatoirement un don.

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons que, qui dit baptême sous-entend que l'on a reçu le Saint-Esprit et sommes devenus des enfants de Dieu [*Actes 2 versets 38-39*], [*Romains 8 versets 14-17*], et dès lors, nous recevons au minimum un don spirituel, en vue d'œuvrer pour le Seigneur.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est un don de Dieu ;*

Ce n'est pas le fruit d'œuvres que vous auriez accomplies. Personne n'a donc de raison de se vanter.

Ce que nous sommes, nous le devons à Dieu ;

Car par notre union avec le Christ, Jésus, Dieu nous a créés pour une vie riche d'œuvres bonnes qu'il a préparées à l'avance afin que nous les accomplissions. » [*Éphésiens 2 versets 8-10, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « **J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les supporter maintenant.**

Quand le défenseur sera venu, l'Esprit de la vérité, il vous conduira dans toute la vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et vous annoncera les choses à venir.

Il révélera ma gloire parce qu'il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera.

Tout ce que le Père possède est aussi à moi ;

Voilà pourquoi j'ai dit qu'il prend de ce qui est à moi et qu'il vous l'annoncera. [...] Jésus leur répondit : « Vous croyez juste maintenant ? » [*Jean 16 versets 12-15, 31, Bible Segond 21*].

Avant tout, il ne faut pas oublier que ce que nous venons de voir, est directement lié au Saint-Esprit, que l'on acquière suite au baptême.

Une fois que c'est fait, il nous rend apte à accomplir toutes les œuvres bonnes que le Seigneur a préparées par avance pour nous.

Et l'une des capacités que nous recevons est celle consistant à recevoir du Saint-Esprit, les nouvelles révélations de Dieu le Père en Jésus-Christ, donc la prophétie.

Ainsi, nul ne peut être lié au Seigneur Jésus, sans au minimum, recevoir un don.

Une fois baptisé, notre, ou nos dons spirituels doivent émerger. C'est la réaction normale qui démontre que le Saint-Esprit vit désormais en nous.

La finalité même du baptême étant de recevoir le Saint-Esprit, qui fait de nous des enfants de Dieu.

Quand, à l'issue de la sortie des eaux, aucun changement n'est survenu en nous, et qu'aucun don spirituel n'est manifeste ; c'est signe que quelque chose ne va pas.

Cette réalité nous est bien notifiée dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Ici, nous avons découvert que même en étant fidèle au Seigneur, son Esprit peut ne pas nous être donné si toutes les étapes du baptême n'ont pas été mises en place.

Une fois que les choses ont été réalisées dans les normes, à l'issue de la cérémonie du baptême, le Saint-Esprit a été donné, et le signe visible qui le matérialise fut les dons de parler en langue et de prophétie, que ces hommes ont reçu.

Ainsi, alors qu'il avait déjà été baptisé, il n'avait reçu aucun don spirituel, mais une fois le baptême réalisé avec toutes les étapes, post et ante immersions, les choses ont changé et l'Esprit de Dieu vint dans ces hommes et leur accorda des dons.

Dès que nous sommes baptisés, nous devons recevoir le Saint-Esprit, car, nous avons déjà vu que c'est lui qui nous scelle, en Jésus-Christ pour la vie éternelle et la répercussion est que nous recevons, au minimum, un don spirituel en vue d'œuvrer pour le Seigneur.

Il nous faut ne pas perdre de vue que la base finale du salut est que nous puissions, une fois sauvé en Christ, réaliser les œuvres que le Seigneur nous a préparées d'avance [*Éphésiens 2 versets 8-10*].

Bien que le Seigneur nous ait déjà préparé des bonnes œuvres à pratiquer – et cela non pour être sauvé car nous le sommes par la Grâce manifestée en Jésus-Christ –, nous n'avons pas en nous, de façon intrinsèque, la capacité de les réaliser.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« Je suis le vrai cep, et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui est en moi et qui ne porte pas de fruit, il le retranche ;

Et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il porte encore plus de fruit. [...]

Demeurez en moi, et je demeurerai en vous.

Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis le cep, vous êtes les sarments.

Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit, car sans moi vous ne pouvez rien faire.

Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment, et il sèche ; Puis on ramasse les sarments, on les jette au feu, et ils brûlent.

Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez, et cela vous sera accordé.

Si vous portez beaucoup de fruit, c'est ainsi que mon Père sera glorifié, et que vous serez mes disciples. » [Jean 15 versets 1-2, 4-8, Bible Louis Segond].

Sans Jésus, nous ne pouvons rien faire. De même qu'un sarment ne peut vivre ou porter des fruits s'il ne demeure uni au cep, il nous faut rester ancrés en Christ afin de pouvoir porter du fruit.

C'est ainsi que les capacités et dons qui étaient en Jésus deviennent ceux de son peuple. Voici ce qu'il nous promet : *« En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les oeuvres que je fais, et il en fera de plus grandes, parce que je m'en vais au Père ;*

Et tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. » [Jean 14 versets 12-13, Bible Louis Segond].

Ce qui est dit ici est des plus extraordinaires !

Néanmoins, avant de le développer, il nous faut le placer dans le cadre de la thématique de notre étude et pour ce faire, nous devons avant tout en revenir aux promesses que notre Seigneur nous fait dans [Matthieu 28 versets 18-20], [Marc 16 versets 16-18].

Dans ces deux textes, Jésus-Christ nous demande d'œuvrer pour lui en enseignant à l'Humanité sa parole et afin que nous puissions être efficaces dans notre tâche, il nous promet que des dons spirituels seront donnés à ceux qui se feront baptiser.

En outre, il nous promet qu'il sera avec nous jusqu'à la fin du monde, en sorte que ces promesses sont pour tous ceux qui vivront jusqu'aux dernières lueurs de notre monde, qui est déjà moribond et à l'agonie. Revenons maintenant à notre texte.

Le Seigneur nous promet que ceux qui croiront en lui, ce qui sous-entend qu'ils seront baptisés selon toutes les bases bibliques, feront les œuvres qu'il a faites, et même, qu'ils en feront de plus grandes. *Avez-vous conscience de ce qui est dit ici ?*

Cette promesse de Christ nous certifie, que certains recevront, comme c'était le cas de Jésus, le don de ressusciter des morts, et cela même si le décès remonte déjà à plusieurs jours [Luc 8 versets 41-56], [Jean 11 versets 17-44], ou encore de pouvoir marcher sur les eaux [Matthieu 14 versets 24-33].

Cette liste ne fait qu'effleurer toutes les capacités et dons que Christ avait et que les membres de son peuple, sont appelés à avoir, dès lors où ils reçoivent le Saint-Esprit, entre autres, suite à un baptême qui soit en tout point conforme à la parole de Dieu.

Il est à noter que la promesse de Christ n'est pas ici limitée, car il promet que tout ce que nous demanderons en son nom, il nous exaucera, afin que Dieu le Père soit glorifié en lui.

Les seules conditions, qui sont néanmoins fixées par le Seigneur pour pouvoir jouir de cette promesse qui n'est certes pas ici présentée mais qui coule de source, sont de faire partie du peuple de Dieu et de recevoir le Saint-Esprit, pour acquérir les dons spirituels qu'il est le seul à donner, en vue de pouvoir agir avec puissance.

Celui qui est désormais sur terre le représentant de Christ et qui guide le peuple de Dieu et lui donne les dons qui le rend apte à œuvrer pour le Seigneur, c'est le Saint-Esprit [Jean 16 versets 12-15, 31].

Revenons à cette image du cep et du sarment, qui est vraiment très forte et des plus instructive.

Voici ce que je tiens à y puiser :

Pour qu'un sarment puisse demeurer vert et qu'il puisse porter du fruit, il doit de façon ininterrompue, recevoir de la sève du cep. De même, si nous ne recevons pas la vie qui vient de Christ, nous ne pouvons pas porter du fruit pour le Seigneur.

Voici le biais par lequel nous recevons cette vie, cette sève vivifiante et divine : « **C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie.** » [Jean 6 verset 63, Bible Louis Segond].

C'est l'Esprit de Dieu qui vivifie, donc donne la vie, sans lui nous ne pouvons rien faire, nous sommes comme des sarments qui sont détachés du cep.

Toute œuvre, qu'un serviteur de Dieu doit faire pour le Seigneur, ne peut être réalisée par sa propre force ou par une puissance humaine, mais c'est par l'Esprit de Dieu seul, que cela est possible.

Cette réalité est bien représentée dans ce texte : « *Alors il reprit et me dit : C'est ici la parole que l'Éternel adresse à Zorobabel :*

Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Éternel des armées.

Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanié. Il posera la pierre principale au milieu des acclamations : Grâce, grâce pour elle ! » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible Louis Segond].

L'Esprit de Dieu est le maître d'œuvre de tout ce qui se fait au sein du peuple de Dieu.

Jésus sachant que nous aurions besoin d'être guidé, après son retour au ciel, nous a envoyé le Saint-Esprit, pour qu'il vive désormais éternellement avec nous [*Jean 14 versets 16-18*].

L'une de ces missions, qui pour moi est vitale pour le peuple de Dieu, est qu'il nous apporte les nouvelles révélations que le Seigneur nous fait [*Jean 16 versets 7-15*], [*2 Pierre 1 versets 19-21*].

Nous l'avons vu, elles peuvent être reçues en rêves ou en visions.

Cette mission du Saint-Esprit est d'importance, car le Seigneur a réformé en Jésus-Christ les bases de la prophétie, afin que ce ne soit pas juste des prophètes consacrés qui soient habilités à les recevoir, nous avons vue cette réalité, dans [*Actes 2 versets 16-18, Bible Segond 21*].

Pour poursuivre, je vous dirais que, comme nous l'avons aussi déjà vu, le Seigneur nous ayant destiné à œuvrer pour lui, il nous arme, en nous donnant des dons qui sont destinés à l'édification de son peuple. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« De même vous, puisque vous aspirez aux dons spirituels, que ce soit pour l'édification de l'Église que vous cherchiez à en posséder abondamment. » [*1 Corinthiens 14 verset 12, Bible Louis Segond*].

Afin que nous soyons efficaces et qu'il ne manque aucun don dans l'église, selon la mission que le Seigneur nous confèrera, le Saint-Esprit nous donnera un don précis [*1 Corinthiens 12 versets 27-21*].

Cette réalité n'est pas optionnelle dans le cadre du baptême, car nous avons vu dans [*Marc 16 versets 16-18*], qu'il y a obligatoirement au moins un don qui est donné à ceux qui se font baptiser.

Comme vous le voyez, il serait illusoire de penser que l'on a reçu le Saint-Esprit suite au baptême, si aucun de ces dons n'est manifeste dans nos vies, car le Seigneur promet que ceux qui auront cru, et qui seront baptisés, recevront des dons.

Il existe une multitude de dons [1 Corinthiens 12 versets 1-11, 27-31], ce faisant, quand, suite au baptême, aucun n'est attribué c'est qu'il y a un problème, car l'objectif du Seigneur, c'est que nous ayons des dons [1 Corinthiens 12 verset 31], [1 Corinthiens 14 versets 1, 12].

Pour que les dons soient offerts, il faut être fidèle au Seigneur [Actes 5 verset 32], [1 Corinthiens 12 versets 1, 4-11], ce qui a pour résultante que son Saint-Esprit nous soit donné et qu'ainsi, il nous livre divers dons.

Il les donne à qui Il veut et comme Il veut.

Quand on a été baptisé et qu'aucun don n'est manifeste, c'est qu'il y a eu un souci lors du baptême.

Il peut être, je le conçois, difficile de croire que dès lors que l'on est baptisé, nous devons recevoir du Saint-Esprit un don spirituel, car ce n'est pas ce qui se passe au sein des diverses religions chrétiennes, en cette génération.

Le problème ne vient pas du Saint-Esprit mais de cet état de choses dû au fait que toutes les religions chrétiennes en sont venues à pervertir la parole de Dieu.

En outre, à ma connaissance, aucune religion chrétienne n'a mis en place les étapes nécessaires afin qu'à l'issue du baptême, le Saint-Esprit puisse être donné.

Il est à noter que le fait d'imposer les mains et de prier ne pourra pas suffire à ce que le Saint-Esprit soit donné, à ceux qui sont déjà baptisés.

Cela est dû au fait que les éléments sur lesquels est établie leur foi, base sine qua none pour que le Seigneur puisse nous agréer [Hébreux 11 versets 1-2, 6], ne sont pas les Saintes Écritures, car les enseignements ante baptismaux que pratiquent les religions chrétiennes en ce siècle, sont basés sur des doctrines d'hommes.

Ainsi, les baptêmes pratiqués dans toute la chrétienté ayant été entachés d'apostasie et de carence dans les modalités de sa mise à exécution, tous les chrétiens devront se refaire baptiser.

Cette réforme doit commencer par les hauts dirigeants des religions chrétiennes, pour en arriver aux simples membres.

2.7 La septième étape du baptême : le baptême de feu (Les épreuves ante baptismales)

Nous allons dans cette partie, parler du baptême de feu qui suit obligatoirement le baptême et qui est selon moi, pas assez enseigné à ceux voulant être baptisés. Pourtant, cette connaissance leur est vitale car elle permet de les armer pour les épreuves qui suivront le baptême.

Malheureusement, généralement les enseignements « *spirituels* », que ceux qui prêchent à ceux qui désirent se faire baptiser, ne présentent pas cette réalité mais ne dépeignent souvent qu'une image idyllique de ce qu'est la vie chrétienne et pas les réalités liées aux souffrances qui pourtant lui sont incontournables.

Beaucoup de ces prédicateurs vous parlent de prospérité à venir, de bénédictions que l'on vous a volées et qu'ils vous rendent ce jour même, ils vous affirmeront qu'en répétant après eux des phrases, que ces dernières vont se réaliser. Parmi leur pitch, nous trouvons ceci :

« Je brise toute chaîne par laquelle le diable me retenait, au puissant nom de Jésus-Christ, je suis désormais libre ! »

Hum... Je ne veux pas vous décevoir, vous qui écoutez ces discours mielleux, mais sachez le bien, tout cela n'a aucun sens sans ceci :

Si vous ne choisissez pas de servir le Seigneur de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit, en lui donnant votre vie et en choisissant de ne point pratiquer des doctrines d'homme qui transgressent les Saintes Écritures, vous serez toujours esclaves du diable et ce même si vous vous faites baptiser [1 Jean 5 versets 18-19], [Jean 8 verset 44].

Ces prédicateurs de l'Évangile « *de la prospérité* », n'ayant comme objectif que de recevoir plus de dîmes et d'offrandes venant de leurs ouailles, ne leur présenteront jamais la réalité du baptême de feu, qui est la souffrance devant suivre le baptême d'eau.

Et c'est normal, malhonnête, mais normal, car généralement on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre.

Le miel est bien plus adapté à cet exercice.

Dès lors, n'étant pas préparé, celui qui se fait baptiser, va devoir faire face, au baptême de feu, qui se matérialise par des épreuves que jusque-là, il ne connaissait pas.

Ce que je viens de vous présenter est inadmissible, car ceux qui doivent se faire baptiser, doivent pouvoir le faire en ayant toutes les données de ce dans quoi ils s'engagent et du feu de l'épreuve qui devra obligatoirement les frapper suite au baptême.

Nous allons maintenant entrer dans la réalité de cette partie de la course chrétienne qui est, généralement appelée le baptême de feu, qui est obligatoire en Jésus-Christ et suit toujours tout baptême.

Voici comment il est présenté : *« Comme le peuple était dans l'attente, et que tous se demandaient en eux-mêmes si Jean n'était pas le Christ, il leur dit à tous : **Moi, je vous baptise d'eau ; Mais il vient, celui qui est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers. Lui, il vous baptisera du Saint-Esprit et de feu.** »* [Luc 3 versets 15-16, Bible Louis Segond].

Ici, nous découvrons que le baptême, qui est établi en Jésus-Christ, a pour base, outre le passage sous les eaux baptismales, que nous soyons aussi baptisés de Saint-Esprit et de feu.

Le baptême du Saint-Esprit consiste à ce qu'il nous scelle suite à notre baptême et nous donne des dons, cette réalité nous l'avons déjà étudiée, par contre pour comprendre la réalité du baptême de feu, il nous faut prendre connaissance de ce qui suit :

« C'est là ce qui fait votre joie, quoique maintenant, puisqu'il le faut, vous soyez attristés pour un peu de temps par diverses épreuves, afin que l'épreuve de votre foi, plus précieuse que l'or périssable qui cependant est éprouvé par le feu, ait pour résultat la louange, la gloire et l'honneur, lorsque Jésus-Christ apparaîtra » [1 Pierre 1 versets 6-7, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce texte : **« Souvenez-vous de ces premiers jours, où, après avoir été éclairés, vous avez soutenu un grand combat au milieu des souffrances, d'une part, exposés comme en spectacle aux opprobres et aux tribulations, et de l'autre, vous associant à ceux dont la position était la même. »** [Hébreux 10 versets 32-33, Bible Louis second].

Finissons avec cet autre texte des plus significatifs : **« Soyez sobres, veillez. Votre adversaire, le diable, rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera.**

Résistez-lui avec une foi ferme, sachant que les mêmes souffrances sont imposées à vos frères dans le monde.

Le Dieu de toute grâce, qui vous a appelés en Jésus-Christ à sa gloire éternelle, après que vous aurez souffert un peu de temps, vous perfectionnera lui-même, vous affermira, vous fortifiera, vous rendra inébranlables. A lui soit la puissance aux siècles des siècles ! Amen ! » [1 Pierre 5 versets 8-11, Bible Louis Segond].

En faisant la synthèse de ces textes, nous comprenons tout d'abord, que le terme baptême de feu consiste en fait à ce que notre foi soit éprouvée, comme le fait le feu pour l'or.

L'objectif est que durant ce temps d'épreuve, qui est appelé à durer peu de temps, Jésus, donc son représentant qui est le Saint-Esprit sur terre, puisse nous perfectionner, nous affermir, nous fortifier, etc. Pour ce faire, nous avons aussi vu que nous devons subir le courroux de Satan qui rode comme un lion rugissant cherchant qui dévorer.

Les souffrances que nous devons subir, sous la férule du diable, ne sont pas discriminatoires, car tous les membres du peuple de Dieu doivent passer par là. Ainsi, tous les enfants de Dieu doivent, au commencement de leur course chrétienne, passer par ce passage, par l'épreuve qui est un baptême, celui de feu.

L'objectif de ces souffrances est d'amener le nouveau converti à se débarrasser de tout ce qui n'est pas du Seigneur, il doit être épuré comme on le fait pour l'or. Aux sorties de cette période, nous devenons inébranlables en et par Christ. C'est à la suite de cela que nous devenons aptes à œuvrer pour le Seigneur. Notre sauveur, nous laisse lui-même le témoignage de ce qui se passe suite au baptême.

Afin de nous en rendre compte, lisons ceci : **« Jésus, rempli du Saint-Esprit, revint du Jourdain, et il fut conduit par l'Esprit dans le désert, où il fut tenté par le diable pendant quarante jours.**

Il ne mangea rien durant ces jours-là, et, après qu'ils furent écoulés, il eut faim. Le diable lui dit : Si tu es Fils de Dieu, ordonne à cette pierre qu'elle devienne du pain. Jésus lui répondit : Il est écrit :

L'Homme ne vivra pas de pain seulement.

Le diable, l'ayant élevé, lui montra en un instant tous les royaumes de la terre, et lui dit : Je te donnerai toute cette puissance, et la gloire de ces royaumes ; Car elle m'a été donnée, et je la donne à qui je veux.

Si donc tu te prosternes devant moi, elle sera toute à toi. Jésus lui répondit : Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul. Le diable le conduisit encore à Jérusalem, le plaça sur le haut du temple, et lui dit :

Si tu es Fils de Dieu, jette-toi d'ici en bas ; car il est écrit : Il donnera des ordres à ses anges à ton sujet, afin qu'ils te gardent ; et :

Ils te porteront sur les mains, de peur que ton pied ne heurte contre une pierre. Jésus lui répondit : Il est dit : Tu ne tenteras point le Seigneur, ton Dieu. Après l'avoir tenté de toutes ces manières, le diable s'éloigna de lui jusqu'à un moment favorable.

Jésus, revêtu de la puissance de l'Esprit, retourna en Galilée, et sa renommée se répandit dans tout le pays d'alentour. Il enseignait dans les synagogues, et il était glorifié par tous. » [Lmc 4 versets 1-15, Bible Louis Segond].

Avant toutes choses, avez-vous remarqué que, bien qu'étant Dieu, et fils de Dieu, et étant rempli de l'Esprit de Dieu, Jésus-Christ dut passer par le feu des épreuves, étant remis par le Saint-Esprit, aux mains de Satan. Ce point est celui qui, je l'avoue, m'a le plus traumatisé quand j'ai lu ce récit pour la première fois.

Nous apprenons ici que ce n'est pas Satan qui est venue, par hardiesse pour tenter Jésus, mais c'est le Saint-Esprit qui l'amena dans le désert afin que le diable puisse le tenter. Ce n'est qu'après avoir été victorieux que Christ a pu commencer son ministère pour son Père, avant cela, il n'était pas encore digne d'une telle tâche.

Il en est de même pour nous, temps que nous ne passerons pas avec succès notre baptême de feu, les épreuves qui y sont liées se représenteront, encore et encore, sous diverses formes d'épreuves, l'objectif étant de nous rendre aptes à œuvrer pour le Seigneur.

Ainsi, si le Saint-Esprit n'a pas épargné Jésus, lui le Christ de Dieu, lui le Dieu véritable [1 Jean 5 verset 20], pensez-vous qu'il le fera pour nous simples mortels, qui avons le péché ancré en nous depuis la naissance ? Bien sûr que non !

Forts de ce que nous venons d'étudier, nous comprenons mieux les trois sortes de baptême que le texte de [Luc 3 versets 15-16], nous présente, celui d'eau, celui du Saint-Esprit et celui de feu.

Ces trois baptêmes ne forment en fait qu'un et représentent trois étapes, devant faire de nous des enfants et serviteurs de Dieu efficients, aptes à œuvrer pour le Seigneur.

Ce que nous venons de voir nous démontre que le baptême va bien au-delà de l'immersion, car être immergé et ne pas recevoir le Saint-Esprit ne nous sert à rien, et le recevoir mais ne pas être victorieux lors du baptême de feu, nous rend inéligible à œuvrer pour Dieu.

Le baptême de feu ne doit pas être une surprise pour le nouveau baptisé, il faut qu'il ait été enseigné en la matière, bien avant le moment de descendre dans les eaux baptismales, afin qu'il soit apte à remporter la victoire sur les forces du mal.

Cette étape de l'enseignement, portant sur le baptême de feu et la souffrance qui l'accompagne, doit impérativement être apportée à tous ceux qui désirent se faire baptiser, afin de les préparer à résister au diable, dans la souffrance, en vue d'être victorieux en Christ.

Malheureusement, cet enseignement primordial est l'une de celles qui semblent de peu d'importance au sein de la chrétienté, car il est très peu prêché aux intéressés au baptême, pourtant sans lui, nul n'est apte à œuvrer pour le Seigneur.

La réalité de ce que nous venons de voir est qu'il ne peut point y avoir de baptême d'eau, sans celui de feu et son cortège de souffrances.

À ceux qui ne sont pas prêts à passer par le baptême de feu, qui ne souhaitent donc pas être éprouvés dans la fournaise de l'adversité, mon conseil est qu'ils ne se fassent pas baptiser.

Sans cela, s'ils passent le pas, alors qu'ils ne sont pas disposés à payer le prix de la course chrétienne, leur état va empirer sept fois plus, au minimum, qu'avant le baptême.

Ceci nous présente cette réalité : « **Quand un démon est chassé d'un homme, il va dans les déserts, y cherchant du repos ; Mais n'en trouvant pas, il retourne vers la personne qu'il a quittée, et trouve que son ancienne demeure est toute balayée et propre.**

Alors, il va chercher sept autres démons plus méchants que lui, et ils entrent tous dans cet homme.

Et ainsi, le pauvre homme est sept fois plus mal en point qu'il ne l'était auparavant. » [Luc 11 versets 24-26, Living Bible "TLB" (traduit en Français à partir du texte original anglais)].

Ce que nous venons de lire est très représentatif de ce qui se passe lors du baptême. À partir du moment où le nom de Jésus-Christ est prononcé juste avant le baptême, tout démon qui possédait celui qui se fait baptiser, est obligé de fuir, car vaincu par Jésus et lui devant allégeance [Colossiens 2 versets 11-15], [Philippiens 2 versets 5-11].

Puis le baptême se fait et à partir de la sortie des eaux baptismales, une lutte titanesque commence, car dans l'invisible, se fomentent contre le nouveau baptisé, des plans de prise de la bastille.

Le démon, qui a été chassé de son hôte, se sachant pas assez puissant pour combattre seul, va chercher du renfort. Dès lors, ils vont lancer une offensive contre la sainte demeure, qu'est devenu le nouveau baptisé et ancien hôte du démon meneur.

S'ils arrivent à vaincre le nouveau baptisé, désormais son état sera donc pire qu'avant le passage sous les eaux baptismales !

Comme je vous le disais, mieux vaut ne pas se faire baptiser, que de le faire et n'être pas prêt à passer par le baptême de feu, où les forces démoniaques vont venir, avec l'approbation du Seigneur, nous malmener, car mieux vaut vivre avec un démon que huit.

Ce qui est encore mieux, est de vivre sans être sous la domination d'aucun démon, et pour ce faire, il faut se préparer en vue d'être victorieux des forces du mal et des épreuves où ils nous soumettront durant la période du baptême de feu. Avant de se faire baptiser, il faut comprendre que, de par notre geste, nous nous engageons dans une guerre fratricide qui est plus vieille que la terre ou les êtres humains.

Ceci nous renseigne : **« Et il y eut guerre dans le ciel. Michel et ses anges combattirent contre le dragon. Et le dragon et ses anges combattirent, mais ils ne furent pas les plus forts, et leur place ne fut plus trouvée dans le ciel.**

Et il fut précipité, le grand dragon, le serpent ancien, appelé le diable et Satan, celui qui séduit toute la terre, il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui. Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait : Maintenant le salut est arrivé, et la puissance, et le règne de notre Dieu, et l'autorité de son Christ ;

Car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit. Ils l'ont vaincu à cause du sang de l'agneau et à cause de la parole de leur témoignage, et ils n'ont pas aimé leur vie jusqu'à craindre la mort.

C'est pourquoi réjouissez-vous, cieux, et vous qui habitez dans les cieux. Malheur à la terre et à la mer !

Car le diable est descendu vers vous, animé d'une grande colère, sachant qu'il a peu de temps. [...] Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus. » [*Apocalypse 12 versets 7-12, 17, Bible Louis Segond*].

Dans ce texte, nous découvrons l'histoire des anges félons, qui se sont ligués contre Dieu, Jésus et les saints anges.

L'insu de cette guerre, qui se passait au ciel fut la défaite des anges félons, ayant pour chef Satan, qui sont devenu de par leurs rébellions contre le Seigneur des anges déchus, des démons.

C'est à la croix que Jésus-Christ de par son divin sacrifice les a terrassés, dès lors ils furent chassés du ciel et précipités sur la terre.

Sachant que le jour de leurs destructions est proche et qu'il leur reste peu de temps, Satan et ces démons sont dans une grande rage, et leur objectif, dès lors, est de faire la guerre au peuple de Dieu, symbolisé ici comme étant la femme. Dans ces derniers temps, sa cible est le reste fidèle du Seigneur qui garde les commandements de Dieu et la foi en Jésus-Christ, qui nous l'avons vu, est la prophétie.

Pour revoir cette étude se référer aux chapitres « *Réalité des textes prophétiques bibliques* » et « *Réalité de la réforme de la doctrine de « l'Esprit de prophétie » devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour* ».

De tout temps, Satan et ces démons ont cherché par tous les moyens à persécuter le peuple de Dieu, mais la prophétie, que nous venons de voir, nous informe que dans ces temps de la fin, sa cible sera ceux qui gardent les commandements de Dieu et la prophétie.

Tous ceux qui prendront position pour observer ces deux choses seront, dès leur baptême, les cibles du diable, qui n'aura de cesse de les persécuter et même de les tuer, s'il en a l'occasion.

Ce que je viens de présenter est loin de l'image idyllique du baptême que brossent plusieurs religions chrétiennes, qui le présentent comme étant le début de la paix et de la prospérité.

Ainsi, comme je le disais, quiconque désire se faire baptiser, doit être prêt à en découdre avec les forces démoniaques.

Néanmoins, au-delà de ce que je viens de vous présenter, le texte qui suit est une bonne nouvelle pour tous ceux qui choisiront de servir, envers et contre tout, le Seigneur ; qui opteront de prendre part aux souffrances de Christ : **« Voici, je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute la puissance de l'ennemi ; et rien ne pourra vous nuire. »** [Luc 10 verset 19, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce qui suit : **« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné.**

Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons [...] » [Marc 16 verset 16-17, Bible Louis Segond].

En Jésus, nous avons déjà la victoire sur toutes les forces du mal, qui ne pourront pas nous terrasser sauf si nous devenons infidèles au Seigneur [1 Jean 5 versets 18].

Le deuxième texte nous présente une réalité qui dérange certainement les démons, car nous apprenons que c'est à partir du baptême que nous acquérons la capacité de les vaincre.

Ainsi, le diable fera tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher que puissent se faire correctement, les étapes du baptême, surtout la dernière qui est le baptême de feu, où l'Esprit de Dieu remettra entre les mains des démons, le nouveau baptisé.

Voici ce qui se passerait s'il était vaincu par eux : **« [...] Car chacun est esclave de ce qui a triomphé de lui. En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première.**

Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné. Il leur est arrivé ce que dit un proverbe vrai :

Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie lavée s'est vautrée dans le borbier. » [2 Pierre 2 versets 19-22, Bible Louis Segond].

Nous devenons esclaves de ce qui a triomphé de nous, ainsi, si durant le baptême de feu, nous ne remportons pas la victoire sur notre moi et sur l'amour du monde, nous devenons celui du diable.

Nul ne peut servir deux maîtres, il nous faut prendre position et nous battre pour Dieu sinon nous devenons des esclaves du diable.

Ainsi, bien que nous acquérions en Christ la capacité de vaincre Satan et ces démons, par contre le revers de la médaille, est qu'avant de parvenir à cette domination totale des forces du mal, dans un premier temps, suite à notre baptême par immersion, le Saint-Esprit nous abandonnera entre leurs mains afin qu'ils puissent nous éprouver durant ce fameux baptême de feu.

Pour ne pas perdre notre bataille contre le diable, après notre baptême, il nous faut comprendre certaines réalités inhérentes à notre vie post baptismale. Le premier, est la place qu'occupent les mauvaises habitudes dans nos vies.

Revoyons comment la parole de Dieu présente cette réalité : « *Un Éthiopien peut-il changer sa peau, et un léopard ses taches ? De même, pourriez-vous faire le bien, vous qui êtes accoutumés à faire le mal ?* » [Jérémie 13 verset 23, Bible Louis Segond].

Les mauvaises habitudes ont la dent dure !

C'est bien pour cela que le Seigneur a fait des plans en vue de nous rendre victorieux, mais ils ne sont pas des plus faciles à mettre en place, car voici comment nous obtenons la victoire : « **Soumettez-vous donc à Dieu ; résistez au diable, et il fuira loin de vous.**

Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. Nettoyez vos mains, pécheurs ; Purifiez vos coeurs, hommes irrésolus.

Sentez votre misère ; soyez dans le deuil et dans les larmes ; Que votre rire se change en deuil, et votre joie en tristesse. Humiliez-vous devant le Seigneur, et il vous élèvera. » [Jacques 4 versets 7-10, Bible Louis Segond].

Nous découvrons ici qu'il faut se faire violence afin de remporter, en Jésus-Christ, la victoire sur nos passions et sur le démon.

Il ne faut pas rester là, passif à attendre, on doit choisir de se soumettre au Seigneur, donc aux directives des Saintes Écritures pour nos vies, et nous devons aussi résister au diable, c'est ainsi que l'on devient victorieux.

Le combat se mène donc au niveau de notre esprit. C'est notre self-contrôle et notre détermination à vouloir, coûte que coûte, demeurer fidèle au Seigneur qui nous donnent la victoire en Jésus-Christ.

Maintenant ce socle posé, découvrons certaines réalités qui sont attachées à la manière d'agir du démon et qui trouve sa base dans les trois tentations ou Satan soumet Jésus-Christ, mais en vain.

Pour ce faire, je vous invite à lire l'extrait qui suit, qui est tiré de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie* » au chapitre « *Les œuvres du loup aux dents longues et qui est insatiable, revêtu de peau de brebis, établi à la tête des Moutons de panurge* ».

[...] Il nous faut en revenir à la manière d'agir du diable, dans la guerre qu'il mène, à la tête de ses troupes, démons et humains, contre le peuple de Dieu. Dans le ministère que Jésus mena sur terre, et les attaques que le démon a fomentées contre lui, il nous présente les tactiques que le diable utilise, en vue de tenter de remporter la victoire sur le peuple de Dieu.

La première offensive démoniaque consiste d'abord à pervertir ses ennemis. Cette réalité est très bien représentée dans les trois tentations, où il soumit, en vain, Jésus [*Luc 4 versets 1-14*].

Satan va d'abord essayer de souiller la foi de Jésus, en l'amenant à agir pour assouvir un besoin élémentaire, ici, c'est de celui de pouvoir se nourrir, dont il s'agit. Quoi de plus vital, que le besoin de manger quand on a faim ? Néanmoins, celui qui se confie dans ses forces, au détriment de l'aide que le Seigneur lui porte, déshonore Dieu.

Notre foi dans le Seigneur doit nous amener à ne jamais oublier qu'il est notre pourvoyeur en toutes choses [*Matthieu 6 versets 24-34*].

Quiconque choisira de s'allier aux infidèles en vue de subsister, face à des besoins terrestres, n'est pas digne du Seigneur et sera rejeté par lui. Ésaü apprit cette douloureuse leçon, à ses frais, et perdit à cause d'un plat (*de lentilles*) son droit d'aînesse [*Hébreux 12 versets 16-17*].

Cette réalité est aussi vraie pour tous nos autres besoins, comme celui de nous sentir protégés. Saül, en a fait les frais, quand en vue de subsister, lui et le peuple de Dieu, il donna lui-même un sacrifice au Seigneur, alors qu'il n'en avait pas le droit [1 Samuel 13 versets 1-14].

En agissant ainsi, il démontra que ce qui le sauverait, était le sacrifice et non le Seigneur. La deuxième attaque du démon contre le peuple de Dieu prendra le visage de la tentation du paraître.

Par elle, il nous propose de devenir plus puissants, mais pour ce faire on doit l'adorer.

Ici, la subtilité vient du fait que l'on peut adorer le diable en se prosternant devant lui, comme il voulait que Jésus le fasse, mais le même résultat est obtenu, quand on choisit de désobéir à la parole de Dieu, car dès lors, on devient des enfants et des serviteurs du démon qui ont comme objectif suprême de l'adorer [Jean 8 verset 44].

Celle que le démon a le mieux réussi à conquérir sur cette base, est Ève, qui pour avoir plus de connaissances et devenir une « déesse », a désobéi à l'ordre du Seigneur en vue d'écouter la voix du diable, et a de par ce fait, entraîné notre déchéance [Genèse 3 versets 1-17].

La troisième tentation que le diable présenta à Jésus, est établie sur le chemin de la présomption, qui mène les serviteurs de Dieu à agir selon leur cœur, au détriment de la parole de Dieu.

Si l'orgueil avait habité le cœur de Jésus, il aurait sauté pour montrer au diable qu'il était vraiment le fils de Dieu et ce faisant, il aurait laissé deux choix à Dieu son père : *Laisser son fils s'écraser, ou le sauver.*

S'il avait agi ainsi, il aurait mis le Seigneur devant une situation des plus compliquées, car c'est à cause de l'orgueil que Satan a été déchu.

Comment donc le Seigneur pourrait-il avoir rejeté le diable et agréé son fils pour le même type de péché ? La présomption religieuse nous amène à agir de façon qui transgresse la parole de Dieu, tout en donnant au monde l'image que nous servons le Seigneur.

Nous retrouvons cette réalité dans la vie d'Uzza et des fils d'Aaron, qui, tout en pensant servir le Seigneur ont agi, nous l'avons vu, selon leur cœur et ont payé leurs actes de leurs vies [2 Samuel 6 versets 6-8], [Lévitique 10 versets 1-3].

Ce que nous venons de voir consiste en la première phase de l'attaque que le diable porte contre le peuple de Dieu.

Le seconde va prendre un tout autre visage, il ne cherchera plus à séduire, mais ce sera une guerre ouverte que le diable mènera contre nous. Néanmoins, comme Satan et ces anges déchus ont été vaincu par Jésus-Christ, ils savent qu'ils ne peuvent avoir la puissance pour attaquer le peuple élu du Seigneur de front [*Philippiens 2 versets 5-11*], [*Colossiens 2 versets 8-15*], [*Luc 10 versets 19*], [*Marc 16 versets 15-17*].

Ainsi, pour arriver à leurs fins, ils vont utiliser un autre type de main-d'œuvre, qui a la puissance pour vaincre le peuple de Dieu, ce sont des nations et de leurs législations qu'il s'agit.

Le monde, donc ceux qui ne vivent pas unis à Christ (*et cela qu'ils soient du peuple de Dieu ou non*), sont sous la domination du démon, ils sont aveuglés par lui et il les utilise en vue de persécuter et d'opprimer par tous les moyens possibles, les enfants fidèles de Dieu.

Néanmoins, ceux agissant ainsi ne sont pas nos ennemis, mais sont des pantins désarticulés que les démons utilisent.

Nos vrais ennemis, ce sont Satan et les démons, qui inspirent ces gens à agir. Pour étudier plus en profondeur ces réalités, voir : [*1 Jean 5 versets 18-19*], [*Jean 15 versets 18-21*], [*Éphésiens 6 versets 11-12*].

Nous avons un bel exemple de cette réalité dans l'œuvre que Satan réalisa par le biais de Judas et des hauts dirigeants juifs, les amenant à crucifier Jésus, il a possédé Judas et l'a amené à trahir Jésus [*Jean 13 versets 21-30*], et la répercussion fut qu'il est venu avec la cohorte pour s'emparer de lui [*Marc 14 versets 42-48*].

Le diable continua son œuvre inique en attisant la haine dans le cœur du peuple juif contemporain de Jésus-Christ, qui l'a livré au Romain afin qu'il soit martyrisé et tué de façon ignominieuse [*Matthieu 27 versets 1-54*].

L'une des capacités que le diable a, en vue de perdre le peuple de Dieu, c'est de toucher le cœur des dirigeants des nations pour les amener à établir des décrets iniques. Nous avons une représentation concrète de cette réalité dans [*1 Chroniques 21 versets 1-14*].

Remarquez qu'ici l'instigateur de cette loi, c'est Satan. C'est lui qui inspire le roi David à établir un acte législatif que le Seigneur réproouve et qui a pour finalité que le peuple de Dieu soit frappé.

Ainsi, tout homme d'État ou d'église qui n'est pas vigilante, peut en venir à établir des actes législatifs qui, de prime abord semblent, une bonne chose, mais qui contrevient à la volonté de Dieu.

Nous voilà arrivés à la fin de cette étude tirée de mon autre livre.

Pour poursuivre, je vous dirais que ceux qui seront les plus enclins à nous persécuter à cause de notre foi, ce sont nos proches, tout particulièrement notre famille. Voici ce que Jésus a prophétisé de cette réalité : « **Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant ;**

Les enfants se soulèveront contre leurs parents, et les feront mourir. Vous serez haïs de tous, à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. [...]

Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle-fille et sa belle-mère ; Et l'homme aura pour ennemis les gens de sa maison. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ;

Celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera. » [Matthieu 10 versets 21-22, 34-39, Bible Louis Segond].

Avant toutes choses, il est important que la réalité de ce texte soit enseignée à tous ceux qui souhaitent s'unir à Christ par le baptême, car ils doivent avoir une claire vision de ce vers, quoi ils tendent.

Pour considérer ce qui est dit ici, il ne faut pas perdre de vue que si nos proches ne sont pas consacrés au Seigneur, ils sont d'office sous la dominance du diable, comme l'est le monde entier [1 Jean 5 verset 19].

De ce fait, comme ce fut le cas de Judas, le diable les mènera à se lever contre nous et les utilisera puissamment en vue de nous nuire.

Pour nous préparer à cela, le Seigneur clarifie ici certaines réalités que je paraphraserai comme suite :

Quand nous prenons position pour lui, nous devons d'abord comprendre qu'il ne pourra pas y avoir de compromis.

Nous ne pouvons pas prétendre aimer le Seigneur mais laisser la première place dans nos cœurs et dans nos choix à une autre personne, fût-elle notre père ou notre mère, notre fils ou notre fille.

Si le choix nous est présenté, nous devons choisir de perdre l'amour de ces personnes en vue de rester fidèle au Seigneur. Quiconque s'élève contre les Saintes Écritures devient l'ennemi de Dieu et le nôtre et dès lors n'est plus digne d'être à nos côtés tant qu'elle ou qu'il ne sera pas repenté.

Ce que Jésus-Christ présente ici est terrible, mais lui-même du faire ce choix difficile en choisissant la parole de Dieu au détriment de sa famille terrestre qui voulait l'empêcher d'œuvrer pour son père éternel.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Quand les membres de sa famille l'apprirent, ils vinrent pour le ramener de force avec eux. Ils disaient en effet : « Il est devenu fou. »**

[...] La mère et les frères de Jésus arrivèrent. Ils se tinrent dehors et envoyèrent quelqu'un l'appeler. Beaucoup de monde était assis autour de lui. On vint lui dire : Ta mère, tes frères et tes soeurs sont dehors et te cherchent. Il répondit : Qui sont ma mère et mes frères ?

Et, promenant les regards sur ceux qui étaient assis en cercle autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères, car celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est pour moi un frère, une soeur, ou une mère. » [Marc 3 versets 21, 31-34, Bible Semeur].

En prenant position pour Jésus, nous devons nous attendre à ce que désormais, notre famille ne soit peut-être plus que nos frères et sœurs en Christ, car certainement que, tout ou une partie de nos proches, selon le sang, se détournera de nous mais le Seigneur nous accueillera.

Forts de tout cela, nous comprenons que celui qui doit se faire baptiser devra, bien avant cela, avoir été renseigné sur tout ce que nous avons vu, afin qu'il puisse choisir en son âme et conscience de s'unir ou non à Christ, quitte à perdre sa famille.

Ainsi, si le choix est trop dur pour lui, il ne se fera pas baptiser et pourra rester et certainement bruler en famille en enfer, s'ils ne se convertissent pas en ayant de façon individuel choisit Christ.

Pour poursuivre, je vous dirais que le problème qui suivra le baptême vient du fait que le jeune baptisé sera remis entre les mains du démon qui, bien que vaincu, est puissant et enragé.

D'autant qu'il sait qu'il lui reste peu de temps et son objectif est de perdre un plus grand nombre d'hommes, particulièrement les élus de Dieu s'il le pouvait [*Matthieu 24 verset 24*].

La seule sauvegarde de celui qui doit passer par le baptême de feu, donc par des souffrances de divers sortes, se trouve dans la mise en application de ce qui suit : « *Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, à qui nous devons d'avoir eu par la foi accès à cette grâce, dans laquelle nous demeurons fermes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu.* »

Bien plus, nous nous glorifions même des afflictions, sachant que l'affliction produit la persévérance, la persévérance la victoire dans l'épreuve, et cette victoire l'espérance.

Or, l'espérance ne trompe point, parce que l'amour de Dieu est répandu dans nos coeurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné. » [*Romains 5 versets 1-5, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte des plus instructifs : « **Mes frères, regardez comme un sujet de joie complète les diverses épreuves auxquelles vous pouvez être exposés, sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience.** »

Mais il faut que la patience accomplisse parfaitement son oeuvre, afin que vous soyez parfaits et accomplis, sans faillir en rien. » [*Jacques 1 versets 2-4, Bible Louis Segond*].

Finissons avec ce dernier texte : « **Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, en luttant contre le péché. Et vous avez oublié l'exhortation qui vous est adressée comme à des fils :**

Mon fils, ne méprise pas le châtiment du Seigneur, et ne perds pas courage lorsqu'il te reprend ; Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnaît pour ses fils. Supportez le châtiment : C'est comme des fils que Dieu vous traite ; Car quel est le fils qu'un père ne châtie pas ?

Mais si vous êtes exempts du châtiment auquel tous ont part, vous êtes donc des enfants illégitimes, et non des fils. D'ailleurs, puisque nos pères selon la chair nous ont châtiés, et que nous les avons respectés, ne devons-nous pas à bien plus forte raison nous soumettre au Père des esprits, pour avoir la vie ?

Nos pères nous châtiaient pour peu de jours, comme ils le trouvaient bon; mais Dieu nous châtie pour notre bien, afin que nous participions à sa sainteté. Il est vrai que tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse, et non de joie ; mais il produit plus tard pour ceux qui ont été ainsi exercés un fruit paisible de justice. » [Hébreux 12 versets 4-11, Bible Louis Segond].

En faisant la synthèse de ces textes, ce que je retiens est que les épreuves sont plus que salutaires pour nous autres chrétiens.

Par leur biais, nous acquérons la persévérance et la patience qui mènent à la victoire et cette dernière, fait naître en nous l'espérance ; l'objectif de tout cela est que nous soyons accomplis, sans faillir en rien, donc inébranlables en Jésus-Christ.

Nous découvrons aussi que, si Dieu permet que tous les membres de son peuple puissent passer par ces étapes de souffrance et que nous nous en soyons exemptés, c'est signe que nous ne sommes pas ces enfants.

Il nous faut donc comprendre que les épreuves par lesquelles le Seigneur nous fait passer, c'est parce qu'il nous aime.

Ainsi, si nous avons compris que les souffrances que nous subissons sont destinées à *nous perfectionner, nous affermir, nous fortifier et nous rendre inébranlables* afin que nous soyons aptes à œuvrer pour le Seigneur, nous serons dans la joie pendant l'épreuve.

En outre, si nous savons que c'est parce que le Seigneur nous aime, qu'il permet ces épreuves afin que nous devenions plus forts, cette pensée nous galvanisera, comme ce serait le cas d'un enfant que son père entraîne en vue d'une compétition sportive. S'il lui demande de souffrir à l'entraînement c'est afin que la couronne de victoire soit pour eux deux.

Ainsi, combattre jusqu'à la dernière limite, jusqu'au sang, ne sera pas une gêne mais une joie, car l'objectif final est le bonheur de la victoire et la couronne de vainqueur à venir.

Ce que nous venons de voir est aussi l'objectif de la course chrétienne. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« Et même je regarde toutes choses comme une perte, à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour lequel j'ai renoncé à tout, et je les regarde comme de la boue, afin de gagner Christ, et d'être trouvé en lui, non avec ma justice, celle qui vient de la loi, mais avec celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi, afin de connaître Christ, et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, en devenant conforme à lui dans sa mort, pour parvenir, si je puis, à la résurrection d'entre les morts.

Ce n'est pas que j'aie déjà remporté le prix, ou que j'aie déjà atteint la perfection ; Mais je cours, pour tâcher de le saisir, puisque moi aussi j'ai été saisi par Jésus-Christ.

Frères, je ne pense pas l'avoir saisi ; mais je fais une chose :

Oubliant ce qui est en arrière et me portant vers ce qui est en avant, je cours vers le but, pour remporter le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ. » [*Philippiens 3 versets 8-14, Bible Louis Segond*].

Quand nous choisissons de suivre Jésus-Christ et de lui donner nos vies, nous devons être prêts à ce que notre mode de vie, nos goûts et nos aspirations puissent changer.

Ce que nous aimions alors, la vie du monde deviendra pour nous comme de la boue, donc des choses insignifiantes.

Ce que nous détestions, l'étude de la parole de Dieu, la communion fraternelle etc. deviendront nos plus grands trésors. Pour arriver à notre but, le royaume de Dieu, et pouvoir enfin porter la couronne que Christ nous réserve, nous devons sans cesse persévérer et nous perfectionner par la parole de Dieu, sous l'influence du Saint-Esprit. C'est ainsi que le Seigneur nous donnera, la force de vaincre.

Ainsi, il nous faut puiser dans les épreuves, la force d'arriver à la finalité de la course chrétienne qui est la couronne de justice [*2 Timothée 4 verset 8*], que nous recevrons de Jésus-Christ ! AMEN !

Des armes d'exception nous sont données afin de tenir bon durant notre pèlerinage chrétien, ce sont le jeûne et la prière.

Dans l'expérience qu'a vécue Jésus, suite à son baptême et à sa confrontation avec le diable et ces tentations, qu'il était en jeûne et prière durant cette période, n'est pas anodin, car voici ce que nous apprenons à ce propos :

« Mais cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne. » [*Matthieu 17 versets 21, Bible Louis Segond*].

Afin de remporter la victoire sur les forces du mal, le jeûne et la prière sont les armes par excellence. C'est ce que nous découvrons dans [*Daniel 10 versets 1-14*], ici Daniel a fait une diète de *21 jours* afin que la victoire puisse lui être donnée.

Le jeûne et la prière sont aussi les meilleurs moyens de se consacrer au Seigneur afin que le Saint-Esprit nous montre les bases de l'œuvre que nous allons devoir mener pour le Seigneur. C'est ce qui se passa pour Paul ! Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'oeuvre à laquelle je les ai appelés.

Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent partir. » [*Actes 13 versets 2-3, Bible Louis Segond*].

Si votre santé vous le permet, il serait judicieux que dès votre sortie des eaux baptismales que vous puissiez faire un jeûne afin de vous fortifiez et remportiez la victoire sur les bastions du démon. Afin d'en savoir plus sur le jeûne, je vous invite à lire mon livre, à paraître, intitulé « *La consécration du peuple de Dieu en jeûne et prière* ».

Pour finir je vous dirais que pour être victorieux du baptême de feu, les fondations que l'on a reçues ante baptême sont incontournables.

Avant que le jeune baptisé, ne se retrouve nez à nez avec le diable qui est comme un lion affamé et qu'il ne soit pas apte à l'affronter, il faut qu'il ait reçu, une solide base spirituelle qui le prépare à cette souffrance qu'il devra obligatoirement vivre [*1 Pierre 5 versets 6-11*].

3 Une lumière pour l'avenir

Pour commencer, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. *Pourtant !*

Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David au géant homme d'armes Goliath.

La finalité ne fut pas la victoire du puissant, mais celle de la foi.

Pour comprendre cette image que je viens de présenter il est important de prendre en compte certaines réalités :

Dans mes livres de la série « Inquisitiô » je mets en lumière les errements des Église adventiste du septième jour et catholique, etc. En outre, dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » c'est contre de puissantes nations de la terre que je m'élève.

L'objectif étant que puisse faire prévaloir la justice et la vérité, afin que les non-vaccinés contre la covid 19 ainsi que les observateurs du sabbat et du shabbat, qui ont été et sont encore discriminés en France, à cause des lois vaccinales et dominicales, puissent avoir gain de cause.

Ainsi au regard de la puissance financière et intellectuelle de ceux contre qui je m'élève, je ne puis certes pas, d'un point de vue humain, faire face seul contre de telles entités.

C'est pour cela, que c'est au nom Puissant de Jésus-Christ de Nazareth que, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

J'ai l'assurance que mon sauveur est vivant et fera bientôt paraître la noblesse de mes combats qui ne sont pas des arguties sorties tout droit d'un esprit « *farfelu* », mais bien des réalités qui méritent d'être prises en considération.

Ma conviction est que le Seigneur nous appelle en cette génération à libérer les captifs selon son appel manifesté dans le texte qui suit :

« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ;

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance ;

Pour publier une année de grâce de l'Éternel, et un jour de vengeance de notre Dieu ; Pour consoler tous les affligés » [Ésaïe 61 versets 1-2, Bible louis Segond].

C'est pour cela que malgré le fait que jusque-là j'ai été seul à tourner la meule pour le Seigneur, j'ai foi que grâce à ces lignes, les captifs « *spirituels* » entendront sa voix et qu'ils sortiront de Babylone, ce qui leur permettra d'avoir un devenir !

J'ai foi que cette œuvre s'accomplira par la puissance du Seigneur, manifesté par son Esprit Saint et non par une puissance quelconque qui viendrait de mon être, mais de l'Esprit de Dieu, selon ce que nous pouvons lire dans le texte qui suit : « *Alors il reprit et me dit :*

C'est ici la parole que l'Éternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Éternel des armées.

Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. [...] » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible louis Segond].

En outre, j'ai l'intime conviction que le Seigneur utilisera mes livres pour sa gloire.

Ils sont les fruits d'un long travail de recherches historiques, juridiques et bibliques, et ils donnent les bases qui permettraient que les choses puissent changer, sur tous les points incriminés.

Fort de tout cela, il est temps que le peuple de Dieu puisse faire entendre sa voix de façon unanime, comme un lion.

L'objectif est que les réalités qui se trouvent dans ce livre, dans les autres tomes de cette série « *Inquisitiô* », puissent couvrir la surface de la Terre, comme les eaux couvrent les fonds des mers.

Ces ouvrages sont disponibles, gratuitement au format numérique, en version anglaise et française, sur mon site dont vous trouverez à la fin de ce chapitre. Il est à noter que la série « *Inquisitiô* » compte *5 livres*, à mon sens volumineux car, au format numérique, ils font chacun *572 pages*.

Pour un meilleur confort de lecture, le Saint-Esprit m'a inspiré de transformer chacun de ces livres en plusieurs livrets, dont celui que vous avez en mains fait partie.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que les œuvres de réforme présentées dans ces livres ne pourront avoir de devenir sans vous.

La Parole de Dieu nous apprend dans [*Ecclésiaste 9 versets 15-16*] que la sagesse (*la connaissance*) que pourrait apporter le démuné au puissant sera méprisée.

Si je mène seul ce combat, sans vous, qui êtes épris de justice et de vérité, le message contenu dans ce livre restera lettre morte.

Il faut donc que comme un seul homme, les voix du peuple de Dieu, puissent s'unir pour se faire entendre.

L'une des belles images que j'ai de l'unité qui entraîne la victoire est présentée dans le texte de [*Ecclésiaste 4 versets 9-12*], qui dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force.

*Ce type d'oeuvre titanesque on ne peut la mener seul, d'autant plus que nous ne sommes pas le maître mais un serviteur.
Je suis le porteur de ce message mais son propriétaire c'est l'Éternel Dieu !*

Les enseignements, que je vous ai présentés dans ce livre, ainsi que dans ses autres tomes de la série « *Inquisitiô* » ont pour centre le message des *3 anges apocalyptique*.

Le Seigneur a choisi cette génération, afin que nous son peuple fidèle nous ayons l'insigne honneur d'annoncé au monde ce message salutaire. Cette bonne nouvelle, en Jésus, va déterminer le devenir de l'humanité. Il est destiné à commencer le criblage du peuple de Dieu, la finalité étant que deux peuples bien distincts puissent sortir des rangs.

D'un côté se trouveront les saints, qui garde les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus (ils ont l'Esprit de prophétie). Leur choix les amènera à porter les sceaux divins, formé du nom de Dieu et de celui de Jésus-Christ.

Leur devenir sera d'hériter du royaume de Dieu. D'un autre côté, il y aura ceux qui, rejetteront ces deux choses ou ceux ont délibérément choisi de rejeter le Seigneur. Leur finalité sera de recevoir la marque de la bête et leur fin sera de brûler dans l'étang de feu et de soufre aussi appeler la géhenne de feu.

Pour que nul ne soit perdu pour n'avoir pas entendu le message de grâce, en Jésus, que Dieu adresse à l'humanité, Il a envoyé ces sentinelles proclamer son offre de salut, qui est manifeste dans les messages des trois anges [*Apocalypse 14 versets 6-13*].

En tant que sentinelle et porteur du message du salut, le Seigneur nous demandera des comptes de ce que nous aurons fait des avertissements qu'Il destine à notre prochain.

Ceci nous renseigne : **« Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. [...]**

Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. » [*Actes 20 versets 20-21, 25-27, Bible louis Segond*].

Afin de comprendre de quoi il en retourne au sujet du sang de son prochain que Paul déclare être innocent, il nous faut lire ce qui suit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur :

Lorsque je fais venir l'épée sur un pays, et que le peuple du pays prend dans son sein un homme et l'établit comme sentinelle, - si cet homme voit venir l'épée sur le pays, sonne de la trompette, et avertit le peuple ;

et si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir, et que l'épée vienne le surprendre, son sang sera sur sa tête. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas laissé avertir, son sang sera sur lui ;

S'il se laisse avertir, il sauvera son âme. Si la sentinelle voit venir l'épée, et ne sonne pas de la trompette ;

Si le peuple n'est pas averti, et que l'épée vienne enlever à quelqu'un la vie, celui-ci périra à cause de son iniquité, mais je redemanderai son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël.

Tu dois écouter la parole qui sort de ma bouche, et les avertir de ma part. Quand je dis au méchant : Méchant, tu mourras ! si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.

Mais si tu avertis le méchant pour le détourner de sa voie, et qu'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et toi tu sauveras ton âme. » [Ézéchiel 33 versets 1-9, Bible Louis Segond].

Comme ce fut le cas dans les temps bibliques, en ce siècle et jusqu'au retour de Jésus-Christ, comme il en était pour l'apôtre Paul, nous les enfants du Dieu comme ses sentinelles et en tant que tels, des comptes nous seront demandés par le Seigneur.

Si nous ne les prévenons pas et qu'ils meurent dans leurs péchés, le Seigneur leur fera porter la charge de leurs iniquités, mais il nous redemandera leurs sangs.

Ainsi le serviteur fidèle de Dieu doit être sage et s'assurer qu'il n'a pas le sang de son prochain, qu'il n'a pas averti, sur ces mains.

Vous qui avez lu ce livre jusque-là, et avez sondé son contenu, Bible en mains et dans un esprit de prière, il vous faut agir.

Dans un premier temps, afin que vous soyez bien au fait de la totalité du message que l'Esprit de Dieu me donne de porter, je vous invite à lire les livrets qui forment les *tomes II, III, IV* et *V* de la série intitulée « *Inquisitiô* ».

Il est à noter que le premier tome de cette série est en réécriture et n'est donc pas encore disponible.

Une fois que vous aurez pris connaissance du contenu de ces livres ou de leurs livrets, vous pourrez agir.

Pour ce faire, cette base ayant été établie, comme les feuilles d'automne emportées au loin par le vent, ils doivent tous, livres et livrets, être distribués au plus grand nombre.

Pour ce faire, partagez-les par tous les biais :

Par email, Facebook, WhatsApp Instagram, etc.

Nous devons maintenant considérer d'autres réalités liées à une œuvre aussi conséquente, tant par le travail d'étude qu'elle a nécessité que par le volume des ouvrages.

En effet, ce n'est pas sans peine que ce type de quête se mène.

Les pertes que j'ai dû subir en attestent !

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire* », je vous ai présenté ma situation financière.

Dans cette lutte titanesque que je mène, pour la vérité et la justice, mes finances aussi ont été impactées.

Dans ce livre que je viens de vous présenter, je vous conte comment en tant qu'observateur du sabbat et du fait de ma profession, de coiffeur, mes fonds sont au plus bas, car je suis entravé par les lois françaises interdisant de travailler le dimanche.

De surcroît, a cause du fait que je dénonce dans l'un de mes livres les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour – qui jadis était ma religion –, pratique j'ai subi la désertion de mon salon de coiffure, par le « *gros* » de mes clientes qui sont des membres de cette religion, ce qui a porter un gros coup a mes finances.

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique* ».

De surcroît, le chômage technique dû à cette pandémie de *Corona virus*, ainsi que les actions iniques de M. Vincent GUILGAULT contre moi – il a, de façon arbitraire et en opposition avec les lois, fait barrage afin que je ne puisse pas percevoir pour mes deux sociétés la subvention allouée aux entreprises en difficulté à cause de la pandémie –, a aggravé encore plus la situation, je me retrouve donc à survivre.

Vous pourrez découvrir ces réalités dans mon livre intitulé « *Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution)* » au chapitre « *Présentation des faits inhérents au traitement inapproprié de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts, M. Vincent GUILGAULT* ».

Comme vous le voyez les coups durs se sont succédé en vue de nuire à cette œuvre que le Seigneur m'a confié, les répercussions étant que je ne puis plus investir financièrement pour son avancement car, je suis dans une grande précarité.

En ce jour, je ne peux donc pas continuer à investir pour les livres.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter.

C'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Pour poursuivre je vous dirais que je retrouve dans l'oeuvre de toutes ces personnes qui m'ont attaqué d'une façon ou d'une autre l'empreinte du diable, car je sais que ces personnes ne sont pas mes ennemis, mais c'est le diable qui les a utilisé pour me nuire.

Cette réalité tient au fait nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les forces des ténèbres [*Éphésiens 6 versets 10-12*], en sorte que nos persécuteurs ne sont pas nos ennemis, mais ce sont des marionnettes que le diable utilise pour nous persécuter.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« *Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable.*

Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » [*Éphésiens 6 versets 10-12, Bible louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège. Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable.* » [*1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « **Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite :**

Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. » [*Jean 15 versets 18-21, Bible louis Segond*].

Quand le diable cherche à nous détruire et/ou à nous persécuter, il utilisera souvent ceux qui ont rejeté le Seigneur et qui de par leurs actes sont devenus des enfants du démon [*Jean 8 verset 44*].

Le diable sachant qu'il lui reste peu de temps, est déchaîné et dans une grande colère, son objectif impérieux est de perdre le plus grand nombre. Ainsi, il fera la guerre à quiconque apporte aux hommes la lumière de l'Évangile pur en Jésus-Christ.

Vu la teneur de ce livre ainsi que celle des autres tomes de cette collection « *Inquisitiô* », je ne suis pas étonné de ce que je vis.

Avec du recul je vous dirais que l'une des attaques les plus drastiques que le diable à mener contre moi, fut par le biais de *M. GUILGAULT*, car grâce à l'argent de cette subvention, que j'ai pu percevoir, j'ai entrepris de corriger les livres spirituels que le Saint Esprit m'a inspirée et cela aussi bien en anglais qu'en Français.

J'ai d'abord commencé par corriger un des tomes du livre que vous avez en mains et que je pensais, qu'il aurait paru tel quel.

Néanmoins, une fois ce premier livre terminé et après relecture, je me suis rendu compte qu'il contenait trois thématiques bien distinctes qui pouvaient être développées pour constituer chacune un livre.

C'est ce que j'ai fait et ce premier livre de *572 pages* qui a été corrigé par le correcteur anglophone *M. Howard J. Eeles* est devenu l'élément fondateur de quatre livres de *572 pages* chacun. Ces quatre livres visent donc des objectifs bien précis.

Ce travail a été titanesque et l'est toujours, car en finissant ce livre que vous avez en mains, cela fera *8 livres* de *572 pages*, *4* en anglais et leur double en Français, que j'aurais fini d'écrire, par la grâce de Dieu.

Reste à finir mon livre intitulé « *Inquisitiô (le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la parole de Dieu ?* », toujours en deux versions, en anglais et en français, que j'entamerais, si Dieu le veut, dès que les premiers tomes seront finis.

Sur ces *8 premiers livres* de *572 pages* chacun, j'ai déjà pu corriger en Français environ *30 %* et *40 %* de ceux qui sont en anglais.

J'ai déjà investi un peu plus de *13500 euros*, donc toutes mes économies, jusqu'au dernier centime pour que ces livres puissent voir le jour. Tout cela, **alors qu'ils sont offerts gratuitement en version numérique en français et en anglais.**

Ce fut une grande joie pour moi de voir mes idées se matérialiser en livres, surtout ceux qui sont en anglais, car bien que je ne maîtrise pas cette langue, l'Esprit de Dieu me donne la capacité de traduire mes livres et je les fais corriger par un correcteur proportionnel.

Malheureusement, celui que j'appelle « *l'ennemi de nos âmes* » a utilisé *M. GUILGAULT* et l'a inspiré de fomenter contre moi des œuvres iniques, la répercussion directe fut que je n'ai pas pu continuer la correction de ces livres.

Pour que certaines parties de ce livre puissent être mises à votre disposition, j'ai dû emprunter de l'argent auprès de mon amie Nicole. Je sais que Dieu agira en son temps pour que je ne sois plus son débiteur. Je suis très reconnaissant au Seigneur de l'avoir mise sur ma route et aussi de cette confiance qu'elle a placée et en moi et en cette œuvre.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter, c'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Je vous prie de m'excuser pour les fautes que vous ne manquerez pas de trouver. Et je tiens en toute humilité à remercier mon amie *Nicole*, qui a, avec le peu de temps dont elle disposait, donné à certaines parties des textes en Français une certaine cohérence.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie. Je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu.

Je sais donc, qu'il agira, d'une façon ou d'une autre ! Le diable est déjà vaincu, le Seigneur seul est le Tout-Puissant et nul ne pourra empêcher à son œuvre d'avancée.

Fort de cette conviction c'est pour cela que, malgré la situation difficile, je continue à marcher par la foi, et je mets en place les plans que j'ai reçu de l'Esprit de Dieu en rêves.

Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée, mon leitmotiv est de porter mes connaissances à cette génération et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Pour en revenir à cette œuvre littéraire que le Seigneur m'a confiée, je vous dirais que ne pouvant ni continuer à éditer ces livres, ni les proposer à la vente numérique car ils ne sont corrigés que partiellement, j'ai choisi de les offrir sur mon site, je vous le présenterai à la fin de ce chapitre.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente.

Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront *des connaissances qui vous fortifieront.*

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages *inédits.*

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.

Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

*Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».
Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles
furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une
énigme pour moi.*

*D'autant qu'en tant qu'antillais, je suis issu d'un peuple qui a
connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.*

*De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion
des mots !*

*Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances
et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront
plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.*

Dans mes ouvrages, j'aborde divers thèmes, qui me tiennent à cœur et qui mettent en exergue mes convictions profondes, la plus importante de tout étant l'amour que je porte au Seigneur et le besoin, en tout temps, de donner Gloire à son nom.

Bien que j'aie déjà eu l'immense plaisir de publier plusieurs de mes livres, les finances faisant défaut, je n'ai pas pu trouver les fonds nécessaires pour éditer cinq autres livres, autres que les quatre que je vous ai déjà présentés et qui sont tout aussi riches que celui que vous avez en mains, et qui sont déjà en chantiers.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre.

Si ce livre que vous avez en mains vous a fortifié je vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre mes autres ouvrages, car certainement, ils vous apporteront, des connaissances qui certainement vous seront aussi profitables.

Plusieurs de ces livres sont, ou seront bientôt, par la grâce de Dieu disponible en téléchargement gratuit sur mon site internet.

*Malheureusement pour moi, « l'argent étant le nerf de la guerre »
», tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ce
premiers livre que je vous ai présenté plus avant, ce faisant, je
n'ai plus les moyens de continuer cette oeuvre.*

Ce que je trouve des plus dommages est qu'hormis les *4 livres*, qui sont déjà finis en Français (*ainsi que leurs doubles en anglais soit 8 livres*), et que j'offre gratuitement sur mon site, mais qui sont en attente d'être corrigé, j'ai encore *5 autres ouvrages* que j'ai déjà mis en place l'ossature mais qui sont en attente de finition.

Pour continuer je vous dirais que ce livre que vous avez en mains ainsi que tous ceux de la série « *Inquisitiô (Le message des trois anges)* » vous ont présenté mon mode d'écriture, basé sur la parole de Dieu, et qui est renforcé de texte historique et législatif, destiner à mettre en lumière des réalités, qui jusque-là étaient cachés.

Mes autres livres spirituels, sont de ce même acabit, je mets en lumière des réalités bibliques oubliées depuis des siècles, mais qui sont vitaux pour la préparation des enfants fidèles du Seigneur en vue qu'ils soient prêts à aller à la rencontre de notre sauveur quand il reviendra.

L'objectif est aussi qu'en attendant le retour du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, que son peuple soit inébranlable en Jésus-Christ et pas branlant, et ne suive pas les lumières ténébreuses des doctrines fallacieuses que distille, tel un venin mortel, des gens qui œuvrent, sous couvert de la foi, pour le diable.

Pour en revenir à mes *4 livres* de la série « *Inquisitiô (le message des trois anges)* » que j'offre sur mon site, en version anglaise et française, pour que vous ayez un meilleur confort de lecture, j'ai besoin de votre aide, car la correction de chacun de ces livres coûte environ *7000 euros* en anglais et environ *3500 euros* en français.

Ces *4 livres*, une fois corrigés, seront toujours offerts gratuitement, en anglais et en Français, en version numérique, sur mon site. Hormis cela, en ce qui concerne l'œuvre d'écriture que le Seigneur me donne de mener pour lui, il est important de noter qu'il me faut un peu plus d'un an pour finir un livre dans sa version anglaise et française.

Hormis tout cela, il est convenable, selon moi que vous compreniez, que je ne peux à la fois écrire pour le Seigneur et travailler comme coiffeur conseil, ainsi, étant consacré totalement à l'œuvre du Seigneur, je dois aussi pouvoir vivre de cette œuvre...

Cette réalité les Saintes Écritures le déclarent dans le texte suivant :

« Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon oeuvre dans le Seigneur ? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ;

Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?

Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?

La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.

Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ? Mais nous n'avons point usé de ce droit; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.

Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.» [1 Corinthiens 9 versets 1-14, Bible Louis Segond].

Fort de tout ce que je viens de vous présenter, vous comprenez que j'ai besoin de votre aide, afin de continuer cette œuvre. J'ai fait bien des démarches en vue d'obtenir un financement, mais ni les banques ni les sociétés de crédit n'accordent des financements pour l'édition de livres, cela s'avère être un défi.

À chaque nouvelle demande rejetée, j'ai été tel un homme qui, perdu en plein désert, court après un mirage lui présentant un lac « salvateur », mais en vain. Les répercussions sont que, faute de finances, l'œuvre est en friche.

Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, à qui appartiennent l'argent et l'or, ainsi que cette œuvre qu'il m'a confié, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

Il est vrai que beaucoup en sont venu à vivre en pensant que leurs biens temporels leur appartiennent et n'ont que faire des besoins de l'œuvre du Seigneur. Ceux-là je les invite à lire les paraboles que nous trouvons dans les textes suivants. Voici la première : **« Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.**

Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ?

Car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens ;

Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé !

Cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. » [Luc 12 versets 15-21, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci :

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit :

Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. » [*Luc 16 versets 19-25, Bible Louis Segond*].

L'heure n'est plus à tergiverser, si ce livre vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir nourrir les âmes, pour et par le Seigneur. J'ai foi que le Seigneur a un peuple fidèle, qui est présenté comme les 7000 qui, du temps d'Élie, n'ont point fléchi le genou devant Baal et qu'ils lui demeurent fidèles.

Je sais que vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que notre Sauveur nous le demande.

Voici ce qui est préconisé : « **Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi.** » [*Matthieu 5 verset 42, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?**

Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité.

Par là nous connaissons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons nos coeurs devant lui » [1 Jean 3 versets 17-19, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « **Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton coeur et tu ne lui refuseras pas ton aide.**

Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins. Garde-toi bien de nourrir dans ton coeur des pensées mesquines et de te dire :

« C'est bientôt la septième année, l'année de la remise des dettes » et, pour cette raison, de regarder ton compatriote pauvre d'un mauvais oeil sans rien lui donner. Car alors, il se plaindrait de toi à l'Éternel et tu porterais la responsabilité d'une faute.

Donne-lui généreusement et non pas à contrecoeur. Et pour cela, l'Éternel ton Dieu te bénira dans tout ce que tu feras et dans tout ce que tu entreprendras. En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-11, Bible Semeur].

Si ce livre où l'un de ceux que je vous offre gratuitement sur mon site vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer à fortifier et aider le plus grand nombre.

J'en appelle donc à votre générosité. Ainsi, si le vôtre coeur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons par voie postale à :

*Monsieur Kenny Ronald Marguerite, Impasse py n° 24,
Californie, 97232 Le Lamentin (Martinique).*

Vous avez aussi la possibilité de faire un don sur l'onglet « **Faire un don avec Paypal** » (onglet situé sur l'écran, à gauche pour les ordinateurs et en bas pour les portables) présent sur mon site : **kenny-ronald-marguerite.com**.

4 Présentation du livre *"Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV. La réalité de l'attaque du faux prophète et de l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie"*

En guise d'introduction, je vous dirais que ce livre que vous avez entre les mains présente les œuvres iniques que pratique la religion adventiste du septième jour, ainsi que les plans qui m'ont été inspirés par l'Esprit de Dieu afin de réformer cette religion.

Ce livre est le dernier appel à la repentance que le Seigneur, dans sa grande mansuétude et sa grande miséricorde me donne de présenter à cette religion, à cause des actes pratiqués qui ne le révèrent pas.

Maintenant ces points actés et pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais que dans ces lignes, je vous expose les œuvres de l'Église adventiste du septième jour, qui se présente comme étant la défenderesse de la foi et de la parole de Dieu, mais qui œuvre comme ceux-là mêmes qu'elle condamne.

Mes propos relatifs au caractère inique des œuvres de cette religion pourraient sembler insensés, tellement cette dernière donne au monde l'image d'un lieu où la parole de Dieu est honorée et où nulle œuvre de ténèbres ne demeurent, comme « *des squelettes dans des placards* ».

Nous verrons qu'il en est tout autrement. Je vous démontrerais, au travers des préceptes doctrinaux de l'Église adventiste du septième jour, mis en lumière par la Bible combien ces fondements sont iniques et ne servent pas Dieu, bien au contraire.

Pour vous présenter les grandes lignes des errements de l'Église adventiste du septième jour, il nous faut commencer par les fondations sur lesquelles cette Église a été construite, puis développée pour en venir à ce qu'est, en cette décennie, la base du dogme que professe cette religion.

En préambule, je vous dirais qu'il y a plusieurs décennies de cela le Seigneur a suscité à une « *frêle petite plante* », qu'il a établie de son vivant prophétesse, elle s'appelait *Ellen G. White*.

L'Esprit de Dieu lui a donné de porter, entre autres, le message des trois anges apocalyptiques.

La raison d'être principale de ce message à trois branches est de nous amener à donner Gloire au Seigneur !

Il présente en outre son jugement dont l'heure est arrivée, il appelle aussi l'humanité à la repentance et nous invite tous à rejeter toute doctrine qui n'est pas du Seigneur.

Ce message présente aussi le sort final qui sera réservé à ceux qui rejeteront le Seigneur pour servir des doctrines d'hommes et enfin, il a pour but d'amener la papauté et ses sbires à la déchéance.

Cette humble servante du Seigneur, qu'était *Ellen G. White* a reçu de l'Esprit de Dieu de nouvelles révélations prophétiques, qui présentent les œuvres iniques et cachées de la papauté, et qui sont mises en lumière par le message des trois anges apocalyptique.

Ce faisant, de sa plume elle a laissé des instructions bien précises pour que les adventistes du septième jour ne puissent jamais s'unir à cet être inique, qu'est la papauté. Elle présente aussi l'influence que les papes ont et auront sur les nations, et les organes législatifs qui gèrent le monde, de ce fait *Mme White* de son vivant a exhorté le peuple adventiste du septième jour à ne jamais contracter de telles unions.

Hormis ces instructions et recommandations, elle a laissé une épée, flamboyante et puissante destinée à permettre au monde de connaître le vrai visage de la papauté ainsi que les doctrines iniques que professe l'Église catholique, c'est le livre « *La tragédie des siècles* ».

Malheureusement, en cette génération, d'un revers de la main, le leader adventiste *M. Ted N.C. Wilson* a perverti toutes ces bases instituées par *Mme White*, sur lesquelles la foi adventiste est basée.

Cet homme a renié les fondations de la foi de sa religion, en désavouant le livre « La tragédie des siècles », écrit de la plume d'Ellen G. White. Il est allé jusqu'à demander pardon au pape François parce que 700000 de ces livres ont été distribués lors d'un des passages du pontife en Amérique.

Ted N.C. Wilson a en outre appelé de ses vœux une union entre les adventistes et les catholiques. Il a aussi mis en place des accords avec l'ONU, chose inimaginable jusque-là.

Tout cela peut paraître anodin, et même pour certains dénoter une grande ouverture d'esprit, néanmoins quand on lève le voile des apparences et que l'on plonge les regards sur une réalité de vie, nous comprenons le non-sens du nouveau positionnement de cette religion.

Pour ce faire, je m'en vais vous poser une question :

Peut-on professer à la fois une chose et son contraire.

Exemple : *peut-on à la fois se déclarer contre l'avortement et être pro avortement ?*

Ou encore, peut on à la fois se battre contre les lois qui permettent en Amérique à tout un chacun de posséder une arme et soit même en détenir une ?

Ainsi, la religion adventiste du septième jour, ne peut pas d'un côté décréter que son dogme est basé sur les écrits d'*Ellen G. White* et d'un autre, renier ces enseignements, en pratiquant ce qu'elle a proscrit.

Ainsi, soit l'Église adventiste du septième jour s'émancipe des règles d'*Ellen G. White*, et pratique de nouvelles doctrines, soit cette religion demeure dans ses anciens sentiers et pratique ce que sa défunte prophétesse charismatique a établi.

Pour l'instant, nous sommes loin de ces deux extrêmes, car cette religion en est venue à pratiquer des doctrines bigarrées, qui sont un mélange des enseignements que *Mme Ellen G. White* a laissés et de ceux issus du dogme catholique.

Un exemple concret est la réalité de « *l'Église du reste* », cette religion l'a vécue du temps de *Mme White* qui en tant que prophétesse du Seigneur avait le don de prophétie, qui consiste à ce que le Seigneur parle à un de ses prophètes ou prophétesses en rêves ou en visions.

Mme White a reçu un grand nombre de visions et quelques rêves grâce auxquels elle a guidé le peuple adventiste du septième jour.

Elle a aussi reconnu que l'Esprit de prophétie consiste à ce que Dieu parle à ses prophètes en rêves et en visions.

En opposition à tout cela, des décennies après la mort de Mme White, n'ayant plus de prophètes dans ses rangs l'Église adventiste du septième jour a perverti ces bases.

À leur place ont été institués des préceptes iniques de l'Église catholique qui ont été revus et édulcorés à « la sauce » adventiste du septième jour.

Parmi ces préceptes nous retrouvons le baptême des enfants ou encore la désacralisation des rêves et des visions.

Nous verrons aussi comment au travers de ces baptistères, l'Église adventiste du septième jour ne rend pas un culte à Dieu. Bien au contraire, elle livre, pieds et poings liés, ceux qui vont se faire baptiser.

Incroyable ! Vous verrez à qui et comment.

Nous verrons aussi, qu'alors que cette religion se réclame comme étant la gardienne du sabbat, comment en plein sabbat, elle transgresse le commandement du Seigneur qui demande que « *la main gauche ne puisse pas savoir ce que fait la droite* ».

Je vais aussi vous présenter les œuvres sectaires et hors la loi que l'Église adventiste du septième jour a mises en place et qui lui permet, grâce à des contraintes psychologiques, de dépouiller ses membres de plusieurs millions de dollars par an et cela depuis des décennies, par le biais des dîmes et des offrandes qu'elle les oblige à lui verser.

Tout ce que je viens d'énoncer, je vous le démontrerai au travers des textes bibliques, juridiques, législatives et des doctrines établies par l'Église adventiste du septième jour.

Je poursuivrai en disant que j'ai eu à croiser *l'épée spirituelle* avec cette religion, mais du fait de sa puissance financière et de sa renommée, j'y ai laissé plus que « *des plumes* ».

Ma jeune épouse, à l'époque m'avait mis devant un dilemme, arrêter d'écrire contre cette religion, qui était autrefois la nôtre, ou divorcer.

J'ai choisi de demeurer fidèle au Seigneur.

Les répercussions furent mon divorce et l'éloignement de mon fils que sa mère a emmené vivre à huit mille kilomètres de moi.

*Néanmoins, devenu majeur, il est revenu vers moi depuis environ deux ans et nous réapprenons à nous connaître, mais je ne l'ai pas encore vu physiquement depuis plus de **14, très longues, années...***

Pour finir, pour qu'il y ait équité, je vous présente aussi un résumé de ma vie et vous verrez comment le Seigneur a la capacité de retirer un homme de la déchéance la plus totale pour en faire un de ses serviteurs, l'objectif étant que toute gloire lui revienne à lui seul, le Tout Puissant !